

MJC du Pays de l'Herbasse

Projet Centre Social



M.J.C. Pays de l'Herbasse

1242 avenue Général de Gaulle
26260 Saint-Donat sur l'Herbasse
Tel : 04.75.45.12.36 Fax : 04.75.45.18.73
www.mjc-herbasse.fr

SOMMAIRE

I. Préambule

1.1 Les étapes de la démarche	p.5
1.2 Choix du territoire	p.6
1.3 Méthodologie	p.6

II. Regard sur le territoire

2.1 Repérage géographique	p.8
2.2 Mobilité	p.10
2.3 Patrimoine	p.12
2.4 Environnement économique	p.13
2.5 Paysage agricole en mutation	p.15
2.6 Le logement et le foncier	p.16
2.7 Infrastructures collectives	p.17
2.8 Un territoire apprécié de ses habitants	p.20
Ce qu'il faut retenir sur le territoire	p.21

III. Les habitants

3.1 Population du canton	p.22
3.2 Les familles	p.27
3.3 L'emploi : Taux d'activité chez les allocataires CAF	p.30
3.4 Les bénéficiaires du RSA	p.33
Ce qu'il faut retenir sur les habitants	p.35

IV. Services et acteurs du territoire

4.1 La CCPH	p.36
4.2 Les services publics	p.38
4.3 Les établissements et environnements scolaires	p.40
4.4 Les commerces	p.42
4.5 La santé	p.42
4.6 Les associations	p.43
4.7 Les modes de garde	p.45
4.8 Les acteurs du champ social	p.48
4.9 Les acteurs du champ culturel	p.51
Ce qu'il faut retenir sur les services et acteurs du territoire	p.54

V. La M.J.C.

5.1	Valeurs et missions	p.55
5.2	Une cinquantenaire	p.56
5.3	Les hommes et femmes qui la font vivre	p.57
5.4	Un champ d'action large et généraliste	p.59
5.5	Une situation budgétaire équilibrée	p.72
5.6	Des adhérents et usagers toujours plus nombreux	p.73
5.7	Une image positive	p.75
5.8	La politique tarifaire	p.76
5.9	Une communication à travailler	p.76
5.10	Une association à l'étroit dans ses locaux	p.78
5.11	Une maison au cœur du maillage associatif	p.79
5.12	Un travail partenarial présent	p.79
	Ce qu'il faut retenir sur la MJC	p.84

VI. Opportunité du projet

6.1	Rappel définition d'un centre social	p.85
6.2	Opportunité du projet centre social au regard de l'analyse de territoire	p.86

VII. Orientations et objectifs

7.1	Cinq grands axes retenus	p.87
7.2	Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.	p.88
7.3	Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.	P.93
7.4	Participer au développement local et agir en partenariat.	P.98
7.5	Favoriser l'accès à l'éducation et à la culture pour tous	p.102
7.6	Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes	p.106

VIII. Déclinaison opérationnelle

8.1	Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.	p.110
8.2	Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale.	P.113
8.3	Participer au développement local et agir en partenariat.	P.115
8.4	Favoriser l'accès à l'éducation et à la culture pour tous	p.117
8.5	Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes	p.119

IX. L'action en direction des familles *(missions du référent famille)*

9.1	L'accompagnement à la vie scolaire	p.121
9.2	Les soirées débats/ échanges au service des parents du canton	p.122
9.3	Les animations familiales	p.122
9.4	Les sorties familles	p.123
9.5	Les rencontres parents	p.123
9.6	L'accompagnement au dispositif VACAF	p.123
9.7	Les rencontres mamans/ café des femmes	p.123
9.8	Le point info famille	p.124
9.9	Les missions d'écrivain public	p.124
9.10	Le projet d'accueil plateforme logement	p.125
9.11	Le point accueil Information-Orientation formations-Emploi (PAIF)	p.126

X. Conclusion p.127

Glossaire	p.128
------------------	-------

Annexes	p.130
----------------	-------

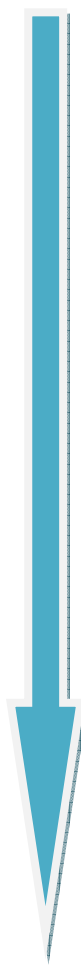
Préambule

L'élaboration de cette analyse de territoire et synthèse prospective rentre dans le cadre d'un diagnostic préalable à l'élaboration d'un projet d'agrément centre social.

La MJC du Pays de l'Herbasse, qui vient de fêter ses 50 ans d'existence, et après une dernière décennie qui l'a vue fortement évoluer, a souhaité entrer dans une démarche d'agrément centre social.

Cette démarche est née de l'idée d'une reconnaissance accrue de son action, et de l'opportunité de questionner à nouveau ses orientations et son projet au vu des nouvelles réalités du territoire.

1.1 Les étapes de la démarche



<i>Octobre 2012</i>	Rencontre conseiller territorial CAF et CA MJC
<i>Novembre 2012</i>	Validation politique CA et AG MJC
<i>Janvier 2013</i>	Rencontre du conseiller technique CAF chargé des finances
	Rencontre CAF et Fédération
<i>14 février 2013</i>	Rencontres Fédérations et témoignages MJC's Rencontre administrateurs MJC/ CS de Livron
	Mise en place du comité de pilotage de la démarche
<i>Février à Juin 2013</i>	Réalisation du diagnostic partagé
<i>Octobre à décembre 2013</i>	Ecriture du projet
<i>7 novembre 2013</i>	Présentation du projet et validation en CA
<i>16 novembre 2013</i>	Restitution du diagnostic
<i>9 janvier 2014</i>	Présentation commission de pré validation
<i>Janvier 2014</i>	Présentation du projet à la CAF
<i>Janvier 2014</i>	Mise en œuvre de l'agrément centre social

1.2 Choix du territoire

Le choix du territoire ciblé pour cette étude est le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (CCPH) . Ce choix s'appuie sur les éléments suivants :

- Cohérence au vu de la collectivité de référence
- Cohérence au vu du public touché par la MJC
- Cohérence au vu du découpage territorial administratif
- Cohérence au vu des caractéristiques du bassin de vie.

1.3 Méthodologie ou démarche participative

La démarche s'appuie sur une étude croisée et participative voulant impliquer l'ensemble des habitants et acteurs du territoire et positionnant la maison dans une posture d'écoute de son environnement

Cette position d'écoute a mobilisé les administrateurs, les bénévoles, les professionnels à l'occasion de différentes rencontres thématiques et de plénières qui se sont échelonnées entre octobre 2012 et décembre 2013.

Après avoir identifié le territoire de référence le plus pertinent pour cette étude, le comité de pilotage a identifié publics et les champs d'investigation qu'il souhaitait creuser dans le cadre de ce diagnostic.

Il en est ressorti :

Le souhait de trouver dans le diagnostic, concernant la structure, les éléments suivants :

- La qualité de l'offre : diversité, qualité, tarifs, horaires
- L'accueil : convivialité, horaires, prise en compte des demandes, délais
- Implication : quelle utilisation de la structure, gouvernance, usagers, habitants, mode de garde
- Freins : horaires, tarifs, offre, qualité
- Attentes : nouvelles activités, nouveaux projets, nouveaux services
- Perception, image : niveau d'information, connaissance de toutes les possibilités, projet associatif
- Quel public : âge, sexe, usagers, adhérents, administrateurs
- Communication : qualité, diffusion, information
- Points forts
- Relations avec les partenaires : quels partenaires ? quels types de relations ?

En ce qui concerne le territoire les éléments retenus sont :

Les attentes des usagers concernant :

- L'offre culturelle : diversité, qualité, horaires, tarifs
- L'offre de loisirs : diversité, qualité, horaires, tarifs
- Actions sociales : offre, accompagnement, disponibilités
- Logement : offre, accompagnement, disponibilités

- Services à la personne
- Mode de garde, éducation
- Services publics
- Emploi
- Atouts : économique, dynamisme, localisation, services
- Transports : accessibilité, freins à la mobilité
- Vivre ensemble : intergénérationnel, lieu de rencontre

Quels sont les publics vers lesquels nous souhaitons orienter notre diagnostic ?

- Adhérents
- Usagers : cinéma, théâtre, collectifs
- Porteurs de projet, bénévoles
- Associations du territoire
- Elus du territoire
- Partenaires locaux
- Partenaires institutionnels
- Habitants du territoire
- Administrateurs
- Salariés

Outils différenciés mis en œuvre pour l'étude en fonction du public visé :

Enquêtes habitants, adhérents et administrateurs à travers un questionnaire réalisé en direct et par internet : plus de 500 retours

Enquête parents accueil de loisirs : mise en œuvre de temps d'échanges et d'un questionnaire

Enquête enfants s'appuyant sur des panneaux d'expressions et la mise en place de conseils d'enfants

Enquête auprès des salariés de la MJC

Concertation avec les partenaires le 16 mai 2013 : 23 associations et partenaires présents ou représentés

Rencontre avec les élus du territoire le 19 juin 2013 : représentation de toutes les communes

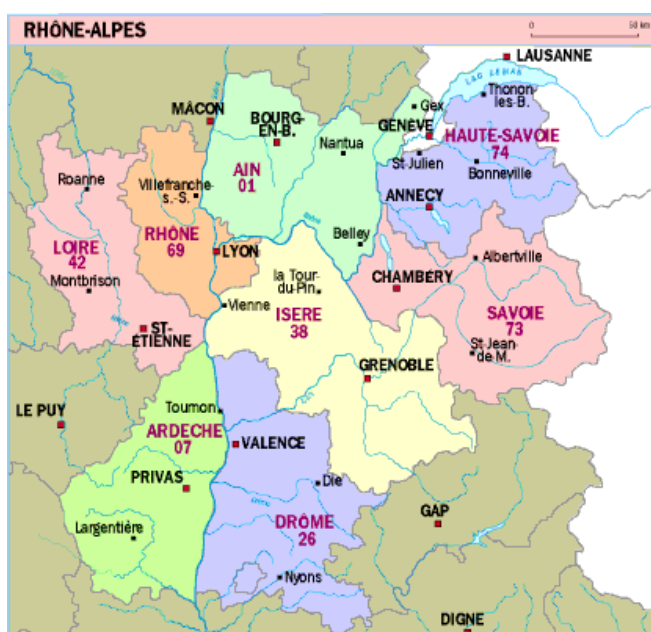
Entretiens individuels avec des personnalités ressources sur le territoire

Analyse des données INSEE, CAF et bases documentaires locales

II. Regard sur le territoire

2.1 Repérage géographique

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse est située en région Rhône-Alpes dans le département de la Drôme et plus précisément en **Drôme des Collines** (nord du département).



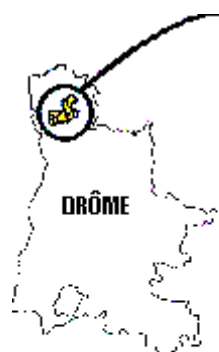
Le canton de St-Donat sur l'Herbasse est l'un des sept cantons (les deux cantons de Romans, ceux de Bourg-de-Péage, du Grand-Serre, de Saint-Donat-sur-L'Herbasse, de Saint-Vallier et de Tain-l'Hermitage), composant la Drôme des collines.

Bordée par la vallée du Rhône à l'ouest, le plateau de Chambaran au nord-est et le Royans au sud-est, cette dernière comprend la ville de Romans-sur-Isère ainsi que quatre-vingt-quatre communes du nord de la Drôme.

Avec une superficie supérieure à 1000 km², la Drôme des collines représente le 1/7 du département.

Le canton de St-Donat est le canton centre, dans un paysage rural, formé de collines ; il se démarque du reste et la cuvette de Saint-Donat semble, de par la construction du paysage , autonome à Romans.

Délimitation et spécificité : La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse regroupe les neuf communes du canton de St-Donat : Arthemouy, Bathernay, Bren, Charmes, Chavannes, Margès, Marsaz, Montchenu et Saint-Donat.



La Communauté de Communes en quelques chiffres

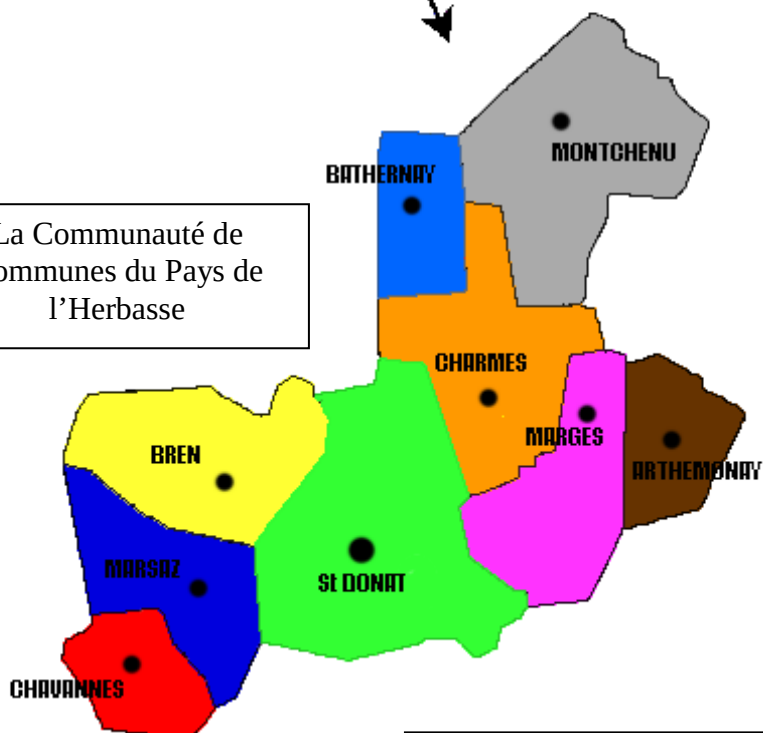
Population en 2010 : 8829 habitants

Nombre de communes : 9 communes

Superficie : 94 km²

Densité en 2010: 93.5 hab/km²

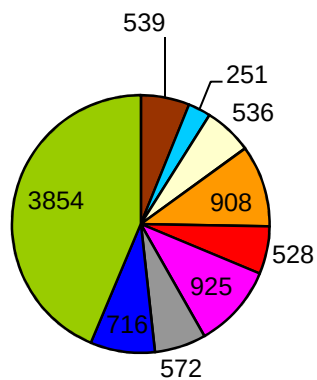
La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse



Répartition des 8829 habitants du canton par commune (source INSEE 2010)

Comme l'ensemble du département, la Drôme des collines est plus rurale que la région Rhône-Alpes

Saint-Donat commune centre concentre près de 45% des habitants de la CCPH.



2.2 Un territoire facilement accessible mais...



Saint Donat, commune centrale de la communauté de communes, se trouve à 15 kilomètres de la sortie de l'autoroute A7 de Tain l'Hermitage, mettant Lyon à 1 heure et Marseille à 2 heures.

Elle est desservie par une liaison journalière autocar depuis Romans.

Elle se trouve également à 15 kilomètres de la sortie de l'autoroute A49 de Bourg de Péage, mettant Grenoble à 45 minutes en voiture.

La gare TGV de St-Marcel –lès-Valence est à 21 kilomètres.

Cette proximité des grands axes de communication est sans nul doute un atout essentiel au développement économique local.

Il est à noter que des lignes de transport régulières du CG 26 sont mises en place. Leur fréquence est environ de 3 à 5 / jours hors week-end sur les communes périphériques et de 5 à 7 / jours avec le week-end pour Saint-Donat.

Ces transports semblent avoir du mal à répondre à la demande dans la mesure où les lignes de bus sont peu utilisées en dehors du ramassage scolaire. Sans doute la flexibilité attendue ne peut budgétairement être mise en place. En effet les zones résidentielles sont de plus en plus éparpillées dans chaque commune du canton, et l'offre en transports en commun n'y est donc pas compétitive, en termes de temps de parcours, avec les déplacements automobiles.

Les transports en commun ne constituent donc pas aujourd'hui une véritable alternative à la voiture individuelle.

L'analyse des mouvements pendulaires amène à voir le bassin de vie comme un territoire ayant certaines des caractéristiques d'un territoire dortoir ou, tout au moins, en relation forte avec des bassins de vie voisins.

A titre d'exemple, en ce qui concerne les emplois, nous constatons que la commune de Saint-Donat est en relation très forte avec l'agglomération Romano-péageoise:

33,3 % des actifs résidents à Saint-Donat travaillent à Romans (source PLU St Do)
40 % des actifs travaillant à Saint-Donat viennent de Romans.

Les transports journaliers ou mouvements pendulaires ¹ entre le domicile et le lieu de travail et entre le territoire et l'extérieur sont importants. La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire sont dans ce cas de figure. Ces données sont confirmées par les chiffres de l'observatoire de l'habitat ADIL26. La moyenne de ces trajets est d'environ 16 km.

Quelques alternatives à la voiture individuelle sont mises en place. Le système de covoiturage (VAP) instauré sur le secteur et accompagné financièrement par les communautés de communes de l'Herbasse et de Romans ne semble aujourd'hui pas non plus répondre aux besoins particuliers.

Il est constaté une pratique de l'auto-stop qui semble avoir lieu exclusivement sur l'axe « Romans-St Donat ».

Les routes reliant entre elles, les différentes communes de la communauté de communes sont de petites voies de campagne ; (à l'exception de Bren situé sur l'axe St Donat/ St Vallier, et Charmes situé sur l'axe St Donat/Hauterives).

Le questionnaire fait apparaître une demande très importante de pistes cyclables, qui à ce jour sont quasi inexistantes...

Les habitants expriment à travers le questionnaire de réelles attentes quant à l'amélioration des transports sur le territoire.

Les partenaires soulignent des problèmes de mobilité des habitants. Le facteur social (isolement, public vieillissant, manque de liens sociaux,...) est sans doute un élément à prendre en compte au-delà des modes de transports.

Enfin la fibre optique est installée depuis peu sur une partie du territoire mais l'accès ADSL n'est à ce jour pas encore présent sur tout le territoire.

¹ *Le déplacement pendulaire, appelé aussi migration ou mobilité pendulaire, est le déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre les lieux de domiciles et les lieux de travail ou de scolarité.*

2.3 Richesse du patrimoine

La Drôme des collines dispose d'un patrimoine historique, architectural et muséal qui est un élément fort du développement local en matière touristique (17 monuments classés).

Le canton de Saint-Donat et la Drôme des collines en général présentent une richesse patrimoniale historique, architecturale et muséale ainsi qu'une architecture insolite, des musées de l'imaginaire qui côtoient un patrimoine artisanal et industriel.

Sur le territoire cantonal, nous retrouvons :

Châteaux et grandes demeures :

Le château de Charmes sur l'Herbasse datant du XI^e siècle

Le Château fortifié de Montchenu datant du XI^e siècle

Château du Mouchet à Chavannes

Patrimoine religieux :

La collégiale et le palais Delphinal, construits au moyen âge à Saint-Donat, constituent un des lieux majeurs de la richesse du patrimoine du canton.

L'église romane du XII^e siècle à Arthemonay

L'église Saint Etienne du XI^e siècle à Bathernay

Patrimoine troglodytique :

Troglodytes creusées dans la molasse à fleur de coteau, datant du XV^e siècle à Bathernay et St Donat.

Patrimoine artisanal et industriel :

La cave coopérative de St-Donat créée dans les années trente.

L'ancienne Usine Gay (ancien moulinage reconverti aujourd'hui en logements sociaux)

L'ancienne magnanerie qui fait l'objet d'une étude pour classement au titre des monuments historiques.

Patrimoine touristique :

Le domaine du lac de Champos se trouve au bord d'un lac de 9 ha, en pleine nature. Ce lac dispose de nombreux équipements : courts de tennis, chalets, bungalows, aires de pique-nique, snack...

Il est exprimé dans le questionnaire habitants (ainsi que dans l'enquête pour le PLU St Donat) le regret d'un accès trop limité au lac .

Sentiers de randonnées pédestres :

Plusieurs sentiers des randonnées pédestre (et parcours VTT) existent déjà sur le territoire.

Le Sentier Randocroquis du Bois de Sizay d'une longueur d'environ 2 km fut le premier projet de ce type en France. Ce Sentier Randocroquis a été réalisé à la demande de la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Pour autant les questionnaires font apparaître une réelle demande d'aménagement de sentiers de randonnée ou de parcours de santé. Aujourd'hui l'activité randonnée de la MJC regroupe près de 150 personnes. D'autre part, les aînés ruraux proposent généralement une activité randonnée, voire marche nordique à Margès. La concertation publique lors de l'élaboration du PLU de Saint-Donat fait également apparaître cette demande d'aménagement de sentiers de promenades.

Accueil touristique

3 campings (248 emplacements), 10 gîtes, 6 chambres d'hôtes, 3 hôtels (24 chambres), 2 hébergements collectifs.

Le positionnement touristique du territoire.

Une volonté de mettre en valeur et de développer le tourisme autour de l'ensemble de ce patrimoine existe, et s'inscrit dans le cadre de projets de développement régionaux portés par le syndicat mixte de la Drôme des collines avec l'ensemble des communautés de communes de la Drôme des collines. Pour autant, et malgré cette volonté et les atouts du territoire, l'activité touristique, même si elle est en développement, reste peu présente au regard du potentiel.

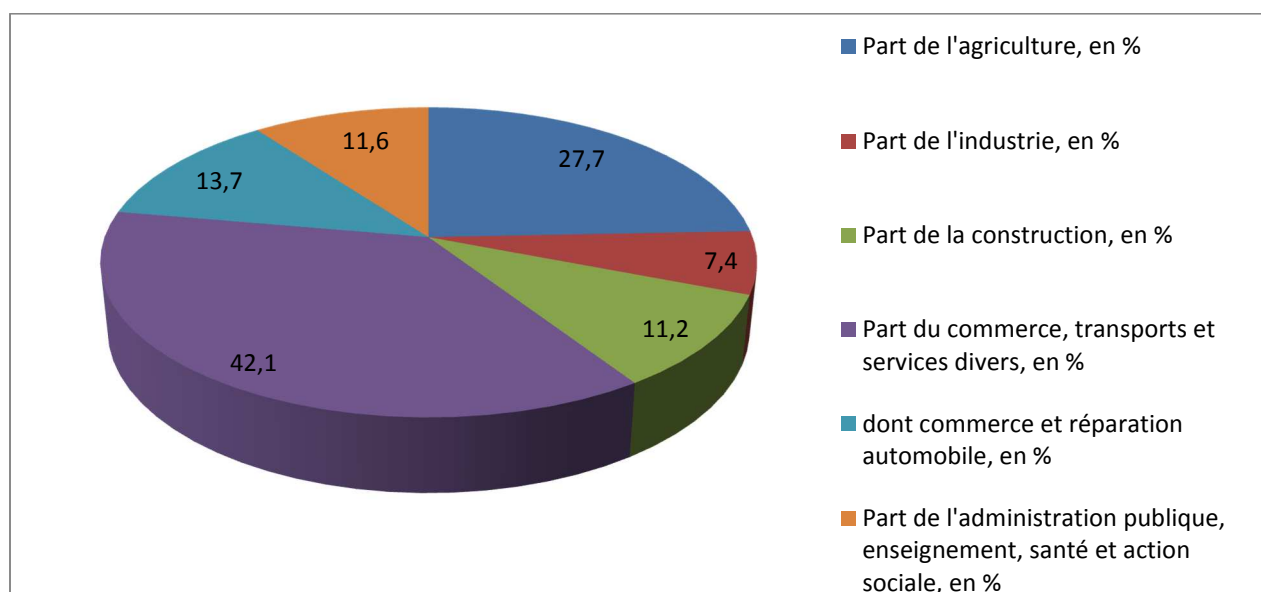
2.4 L'environnement économique

Un dynamisme économique mais des freins

- Plus de 600 établissements
- Plus de 2 500 emplois salariés, en croissance constante.

Répartition des établissements par secteur économique sur le canton de Saint-Donat sur Herbasse

(Source INSEE)



Il est difficile d'analyser les tendances et les évolutions de chacun des secteurs car les données antérieures ont une nomenclature différente.

Cependant, le secteur des services sur le territoire représente un secteur important, et en développement.

Trois établissements ont plus de 49 salariés. Il s'agit de la fabrique de bagages Vuitton installée à Marsaz, le supermarché Super U à Saint Donat et de l'entreprise Délifruits à Marges. L'activité économique n'est donc pas concentrée exclusivement sur le bourg centre.

Ces deux établissements (Délifruits et Vuitton) ainsi que les deux grandes surfaces représentent plus de 200 employés et représentent le cœur de l'activité économique du canton.

Il apparaît clairement que l'entreprise Vuitton, de par son activité et ses sous-traitants, est une des composantes essentielles à la vie du canton. La construction récente du site de Marsaz ne suffit déjà plus à répondre à la demande croissante et l'entreprise doit envisager à court ou moyen terme la construction d'une usine supplémentaire. (Source PLU StDo)

Les activités industrielles et commerciales ont cru depuis le début des années 80 avec une amplification du phénomène dans la deuxième moitié de la décennie 90, principalement sur Saint-Donat. (Source CCPH)

Création d'établissements en 2011 sur le territoire
(Source : INSEE, répertoire SIRENE)

Secteur d'activité	Nombre d'établissement
Industries	11
Construction	15
Commerce et services	71
Total	94

Nous constatons une dynamique entrepreneuriale toujours constante.

Pour autant le territoire, malgré la création de zones d'activités sur plusieurs communes (Charmes, Bren, Marges) est petit, et paraît limité dans son développement économique au regard des centres périphériques tel que par exemple Rovaltain. En effet, les zones d'activités communale et intercommunale au sud de Saint-Donat sont aujourd'hui presque entièrement occupées même s'il reste quelques tènements dans la ZA de Druissieux.

Une zone d'activités intercommunale de 9 ha est programmée en entrée ouest de la commune, quartier des Sables. Une partie (environ 2,5 ha) sera occupée par le groupe scolaire privé de Pendillon.

Le canton voit par ailleurs se développer des dynamiques locales de circuits courts entre producteurs et consommateurs. (Brin de marché, deux AMAP à la MJC, réseau de distribution Drôme des collines,...)

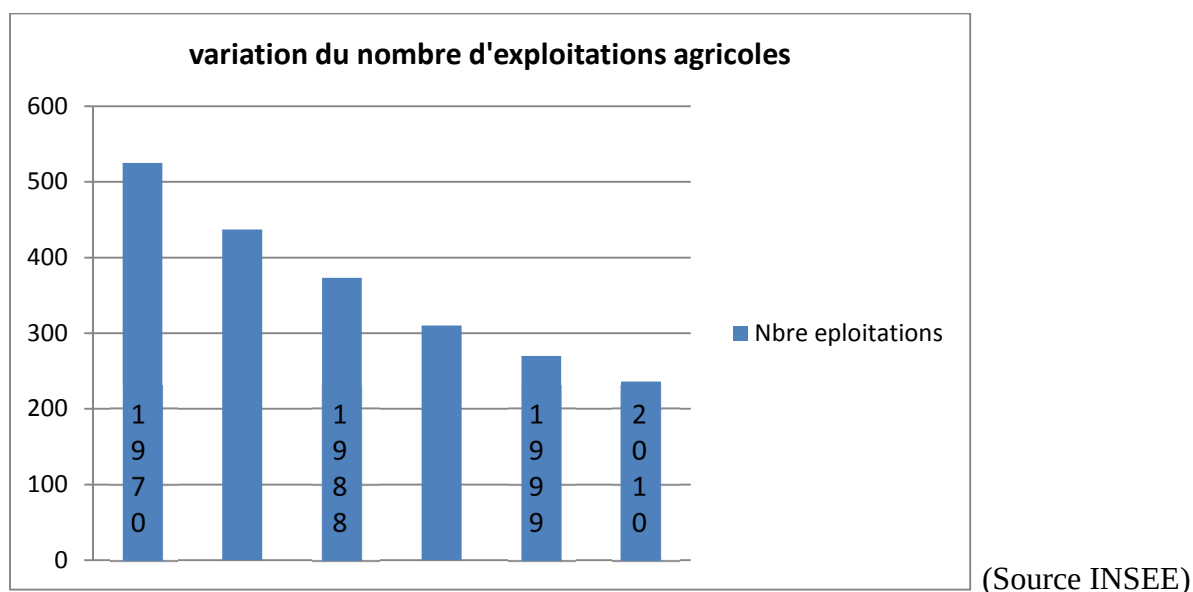
Les secteurs liés à l'activité touristique sont en augmentation.

2.5 Un Paysage agricole en mutation

La Drôme des collines comprend une part importante de zones rurales ou semi-rurales qui procurent des produits de qualité, entrant pour une grande part dans la valorisation de ce territoire et participant activement au maintien des agriculteurs et de leurs activités.

Le canton de Saint-Donat est l'un des cantons de la Drôme des collines qui demeure le plus à forte dominante agricole.

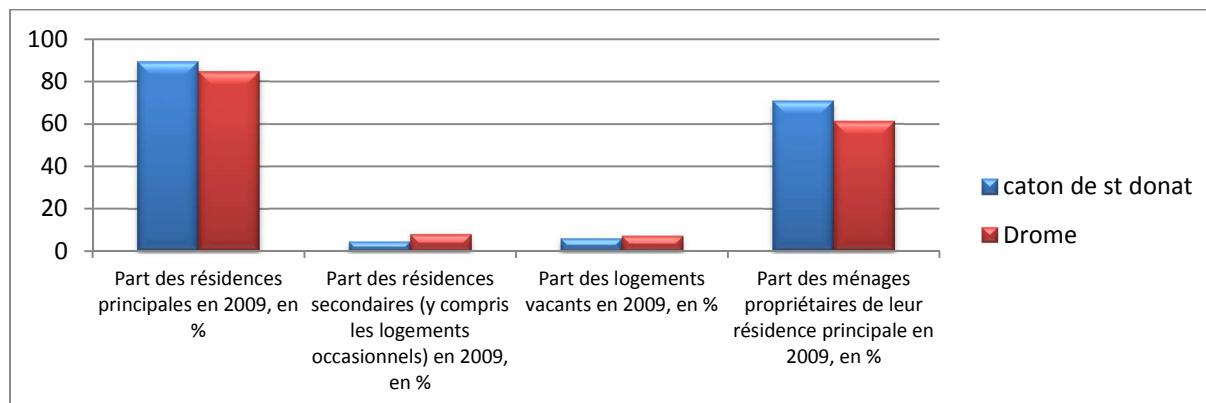
La population vivant sur l'exploitation agricole représente en 1999, 20% de la population cantonale, alors que seulement 10% de la population drômoise est agricole. Depuis 25 ans, l'agriculture du canton se trouve confrontée à de nombreuses difficultés (baisse des prix agricoles, concurrence extérieure, surendettement, difficulté de production, de commercialisation, de promotion etc...). Le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer : de 1970 à 1999, le canton a perdu 49% de ses exploitations.



Dans ce secteur d'activité, les tranches d'âges élevées représentent la majorité et celles en puissance d'installation (-35ans) sont en pourcentage, de moins en moins nombreuses.

2.6 Le logement

(Source INSEE 2009)



En 2009, seulement 4.6% des résidences du territoire sont des résidences secondaires quand 90 % sont des résidences principales. Le territoire n'est donc pas un lieu de villégiature, mais bel et bien un lieu de vie.

Nous notons également qu'il y a seulement 6.1 % des logements qui sont vacants et que près de 71 % des ménages sont propriétaires de leur résidence. Nous sommes donc sur un territoire où l'accès à la propriété est très présent.

De nombreux lotissements ont été construits ces dernières années et les élus témoignent d'une saturation concernant le développement de l'urbanisme. De 1998 à 2009, 21 lotissements ont été réalisés rien que sur Saint-Donat, soit 171 lots.

Un plan local d'habitat au niveau de la CCPH, prévoit la création de 90 logements par an dont 50 à St-Donat. La construction de logements sociaux est en cours par exemple à St Donat à l'ancienne usine GAY. (Source PLU StDo)

La CCPH a contractualisé sous la forme d'une convention avec l'Epora en 2009 pour le lancement d'une étude d'opportunité foncière sur l'ensemble du territoire de l'Herbasse, cette étude est en cours de réalisation.

Les élus ont souligné lors de la rencontre du 19 juin que le territoire connaissait actuellement une saturation concernant le développement de son urbanisme.

2.7 Infrastructures et équipements à usage collectif

Les équipements

L'Espace des Collines

Réalisée en 1999 cette structure a été construite par la CCPH avec la volonté de répondre à la fois aux demandes en termes de salle des fêtes, de salle de spectacle et de cinéma. Elle est définie par la communauté de communes comme un « équipement rural d'animation ».

Cette salle de 400m², qui a ouvert ses portes en 2002, peut accueillir un gradin télescopique de 232 places. C'est un équipement de qualité permettant d'être support à de nombreuses animations sur le canton.

Pour autant, après l'investissement, aucun budget de fonctionnement n'a été prévu afin de pouvoir y affecter un régisseur, une équipe technique, ou un gardien.

Les équipements scéniques se voulant polyvalents, ils restent relativement limités ou pas idéalement adaptés. Ils nécessitent inévitablement de la location de matériels et prestations techniques extérieures pour l'organisation de tout évènement. De même, le parc de matériel son et lumière n'est ni mis à jour ni renouvelé.

Seul le matériel de cinéma évolue et connaît des investissements réguliers pour l'amélioration du service, via les bénéfices dégagés par cette activité.

Cet équipement est aujourd'hui très utilisé. L'occupation de l'Espace en 2012 a représenté 403 demi-journées (source CCPH).

Usage	Nombre de demi-journée	Pourcentage
CCPH	46	11.4 %
Cinéma	99	24.5 %
MJC (Forum, Monstrueuses...)	27	6.7 %
Don du sang	5	1.25 %
Usage privé payant	127	31.5 %
Collège et UNSS	99	24.5 %
Total	403	100

Il est à noter qu'en 2013, à l'issu de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens qui lie la MJC et la CCPH, les journées utilisées par la MJC concernant le théâtre ne seront plus mises à disposition gratuitement.

Nous constatons donc qu'environ 60% des locations sont des locations payantes, 12% sont consacrées à l'utilisation par la CCPH et 25% pour le cinéma.

La collégiale et le palais Delphinal

Ensemble de bâtiment religieux : au-delà du culte, sont organisées des visites, des expositions et une programmation musicale classique.

La MJC

Héritage d'un besoin exprimé, de la nécessité d'augmenter la capacité du collège, et d'une volonté politique, ce bâtiment intercommunal, mis à disposition de l'association MJC est un bâtiment de 700m² inauguré en octobre 2005. Il a permis à l'association de disposer de locaux plus agréables et plus fonctionnels. Ces nouveaux locaux ont permis d'accompagner et ont contribué au développement de cette association. Aujourd'hui ce bâtiment est « sur-employé ».

Le questionnaire fait apparaître fortement ce manque de place, que ce soit pour du stockage, des salles d'activités, ou bien des lieux permettant de garantir un accueil de qualité au public. Les besoins ressentis aujourd'hui sont ceux que la MJC avait exprimé lors de la concertation par la CCPH, au moment de sa construction et qui n'avaient alors pas été retenus, dans la mesure où les choix se sont orientés d'avantage sur de l'existant, plutôt que sur la réelle prise en compte d'une prospective.

Champos : l'auberge,

Bâtiment acheté à la commune par la CCPH

L'auberge a accueilli un restaurant qui n'a plus eu de gestionnaire depuis plus de dix ans. La CCPH a choisi d'orienter l'utilisation de ce bâtiment à d'autres fins et, a entrepris de gros travaux de rénovation et d'aménagement en 2012 afin d'y établir ses bureaux, une salle accueillant le RAM et une salle de restauration accueillant l'accueil de loisirs et des locations.

Champos : le bâtiment de l'accueil de loisirs et le parc

Situé sur le domaine du lac de Champos et rénové il y a à peu près 20 ans, les locaux et son parc offrent un cadre privilégié pour l'organisation de l'accueil de loisirs.

Propriété communale, la gestion des lieux fut confiée à la MJC. Depuis le rachat des lieux par la CCPH, celle-ci en assure la gestion et en gère les locations privées (3 locations en 2012 source CCPH).

La CCPH en assure l'entretien, et cette année les boiseries obsolètes ont été changées. Malgré tout, les locaux ont besoin aujourd'hui d'être rénovés, en particulier à cause de gros problèmes d'humidité.

Le domaine du lac de Champos

Le domaine du lac de Champos se trouve au bord d'un lac de 9 ha, en pleine nature. Ce lac dispose de plusieurs équipements : courts de tennis, bungalows, aire de pique-nique, snack, camping.

La Halle des Sports de St Donat

Basé sur la commune centre, cet équipement communal ancien accueille principalement des activités sportives. (Badminton, volley, handball, écoles et collèges)

Il est aujourd'hui complètement saturé et ne permet pas de répondre aux sollicitations nombreuses des associations.

Le plateau sportif de Margès

Ce bâtiment intercommunal, construit sur la commune de Margès accueille essentiellement des activités sportives. Tous les créneaux horaires en soirée sont occupés, essentiellement par l'association de volley de Marges et l'association de badminton.

Le boulodrome

La gestion de cet équipement communal à St Donat, inauguré en 2012, a été confiée à l'Association "Ententes Sportives Boulistes" de l'Herbasse.

Chaque commune possède un terrain de foot et Saint Donat également un terrain de rugby. Des investissements importants ont été faits par la commune ces dernières années concernant les vestiaires de ces deux activités.

City-stade et skate-parc

Ces équipements communaux ont vu le jour suite à des rencontres de collectifs de jeunes, accompagnés par la MJC et les élus de la commune de Saint-Donat. A proximité de la MJC, ceux-ci sont utilisés par les jeunes et les familles. Lumière, entretien et équipements empêchant l'intrusion des deux roues sont souhaités.

Concernant les aménagements et demandes d'infrastructures exprimés par les habitants, l'enquête fait apparaître des demandes précises.

Les deux demandes les plus récurrentes sont :

- Une piscine.
- Des pistes cyclables et des sentiers.

Les taux d'utilisation des équipements publics et des infrastructures apparaissent comme très importants. Les attentes exprimées par les habitants et associations sont également tout aussi importantes. Il apparaît donc que les équipements ont du mal à suivre la croissance du territoire.

Lors de la rencontre du 19 juin, les élus ont exprimé un manque de moyens financiers et de locaux.

Demandes des associations

Nous constatons une forte demande, exprimés par les partenaires, en termes d'infrastructures, qui ne trouve aujourd'hui pas de réponses. Les écoles et les associations expriment les besoins suivants :

- Des espaces de stockage de matériel
- Une nouvelle salle de sport
- Des salles de réunions
- Un manque d'espace, de locaux

Pour essayer de palier à ce problème, les écoles sont aujourd'hui accueillies à la MJC, et à l'Espace des Collines,... Voir aussi §5.10 et 5.11.

2.8 Un territoire apprécié de ses habitants

Les habitants en disent (questionnaire) :

Il ressort très massivement qu'habiter sur le territoire permet d'avoir les avantages d'une ville « à dimension humaine », calme, à la campagne, avec une proximité et une qualité de services répondant aux attentes.

Ils mettent en évidence la richesse de l'environnement naturel et préservé qui est une des caractéristiques fortes du territoire.

Ils soulignent une offre d'activités socioculturelles importante et appréciée.

Ce qu'il faut retenir sur le territoire

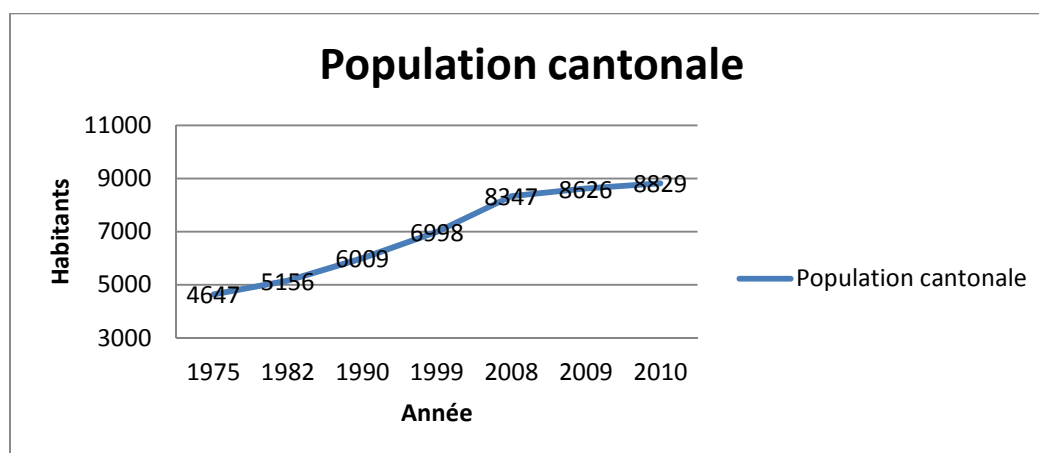
- Un territoire rural
- Un territoire très bien desservi qui facilite l'accès aux grands axes.
- Des problèmes de mobilité: les transports en communs proposés semblent ne pas répondre aux besoins des habitants. Les communes sont reliées entre elles par des petites routes qui ne facilitent pas les déplacements.
- Un patrimoine naturel et architectural riche et diversifié, mais peu exploité, où l'activité touristique ne demande qu'à se développer.
- Tous les secteurs d'activités sont présents sur le territoire, avec une dominante du secteur des services.
- Une présence importante pour l'activité économique des établissements Vuitton et Délifruits et des deux grandes surfaces.
- Présence de parcs d'activités économiques intercommunaux « quasi saturés ».
- Une tendance assez forte au développement des circuits courts.
- Un territoire qui comporte une part importante de zones rurales ou semi-rurales, avec un secteur agricole conséquent mais qui décline petit à petit, avec de moins en moins de jeunes qui s'engagent dans ce domaine.
- Un territoire pourvu en infrastructures, mais qui ne suffisent pas à répondre aux besoins, ni aux sollicitations grandissantes, en raison de problème de vétusté et de saturation quant à l'utilisation des différents équipements.

III. Les habitants

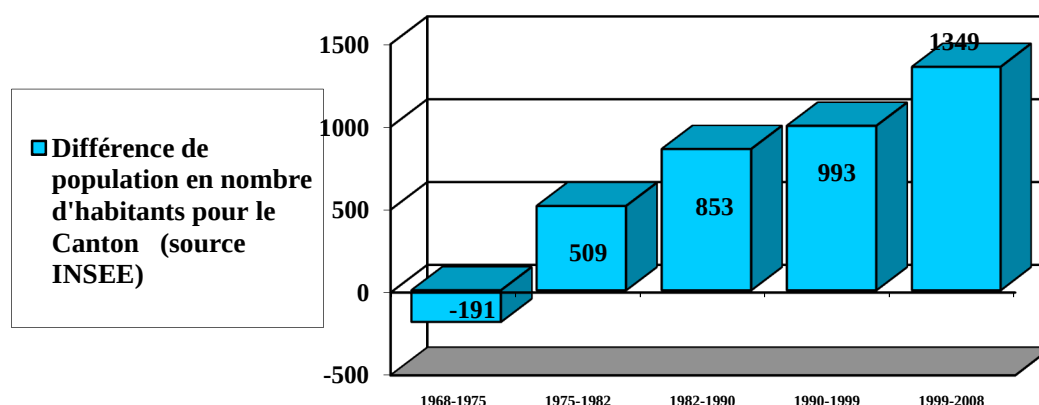
3.1 Population du canton

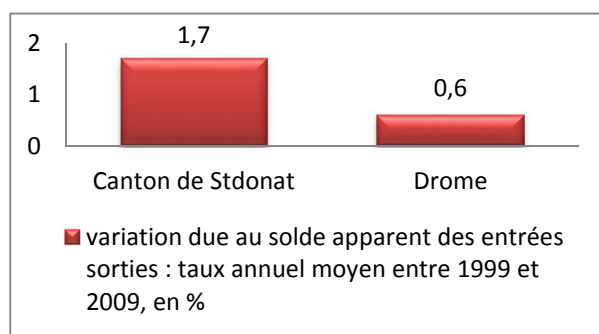
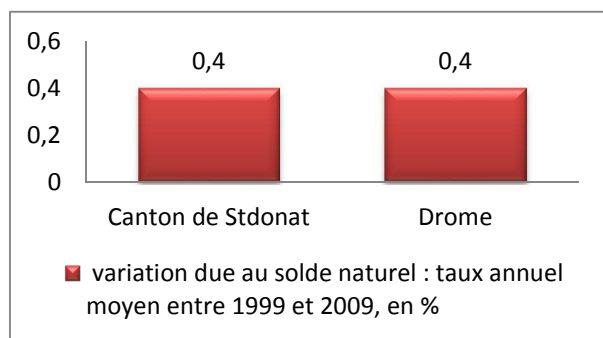
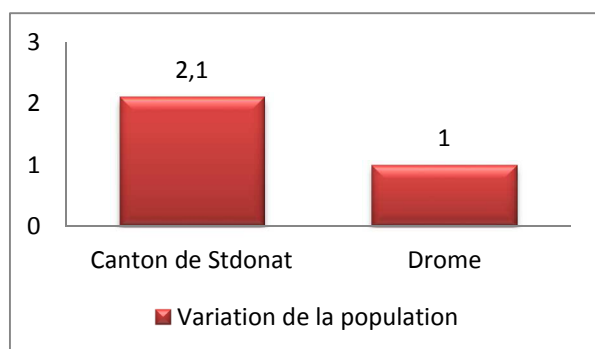
Une augmentation constante de population depuis 1975...

De 4647 habitants en 1975 à 6998 en 1999 et 8626 en 2009, le canton de St Donat voit sa population augmenter de 989 personnes entre 1990 et 1999 et augmenter de 1624 personnes entre 1999 et 2009, soit une augmentation de 23 % en 10 ans.



Cette évolution est plus marquée sur notre territoire que sur la moyenne du département. Cette augmentation est due à la fois à un solde naturel et un solde apparent positifs. Le territoire apparaît donc comme un territoire attractif où les gens viennent chercher un confort de vie. Cette augmentation vient en écho à une politique d'expansion portée par les communes. (cf. évolution POS communes)

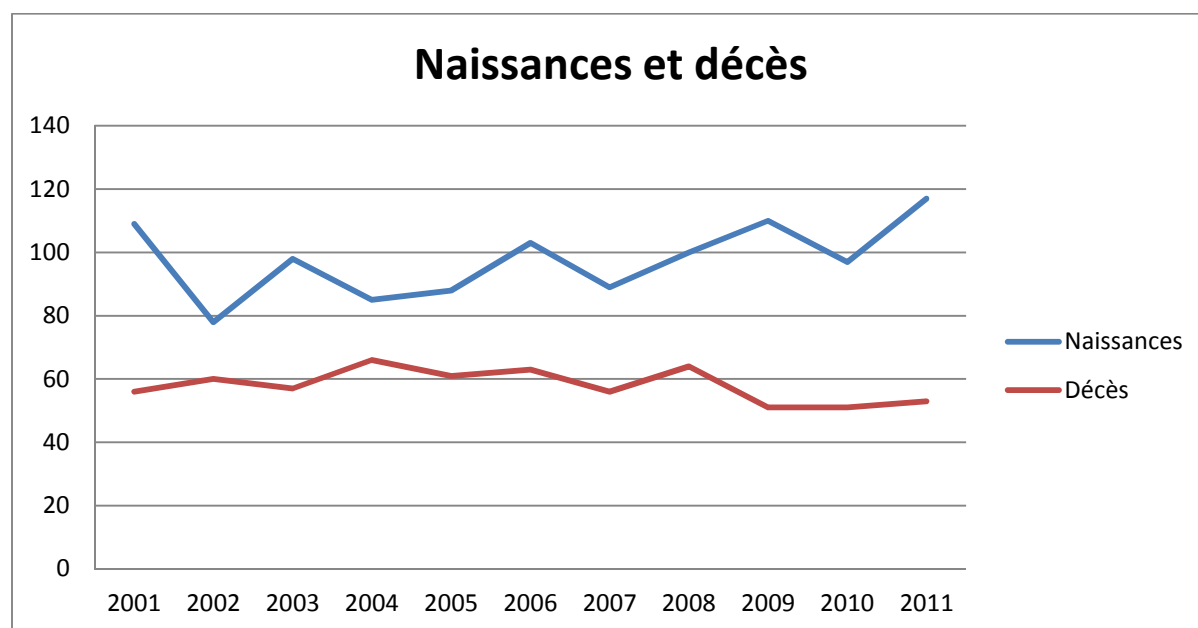




Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0.6	+1.5	+1.9	+1.7	+2.1
Due au solde naturel en %	+0.2	-0.2	+0.3	+0.4	+0.4
Due au solde apparent des entrées sorties en %	-0.7	+1.7	+1.6	+1.3	+1.7
Taux de natalité (‰)	14.1	10.3	12.7	12.2	12.1
Taux de mortalité (‰)	12.5	12.1	9.6	7.8	7.8

(Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements, RP1999 et RP2010 exploitations principales - État civil)



(Source : Insee, État civil)

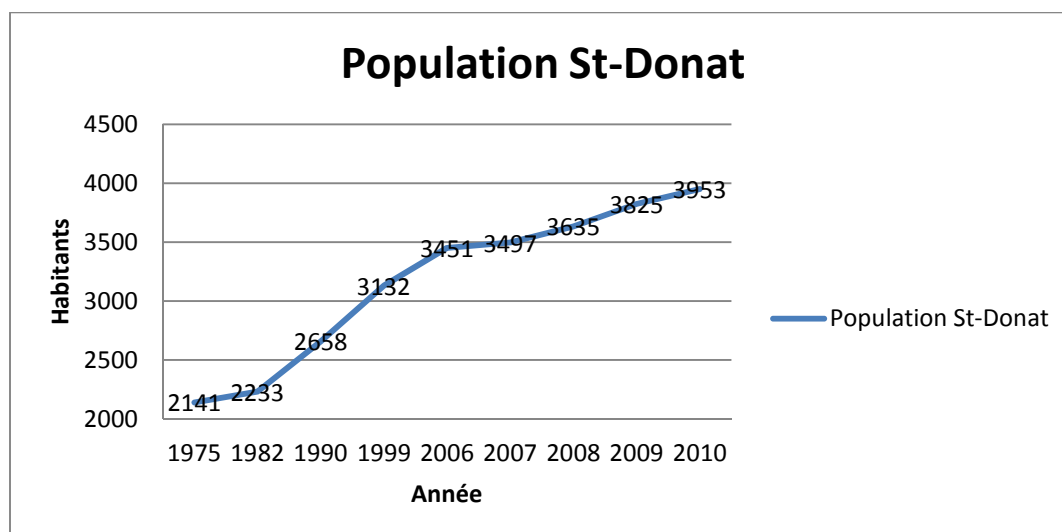
Le territoire est un territoire attractif, qui voit sa population augmenter en moyenne d'un point de plus que le département ces 10 dernières années. Cette augmentation est due à l'effet conjugué d'un solde naturel et apparent positif ces dix dernières années. Nous constatons donc une arrivée sur le territoire d'une population nouvelle non négligeable.

L'évolution démographique est importante et généralisée sur l'ensemble du territoire.

La communauté de communes enregistre, entre les deux derniers recensements Insee, une progression considérable de sa population : 19,3%.

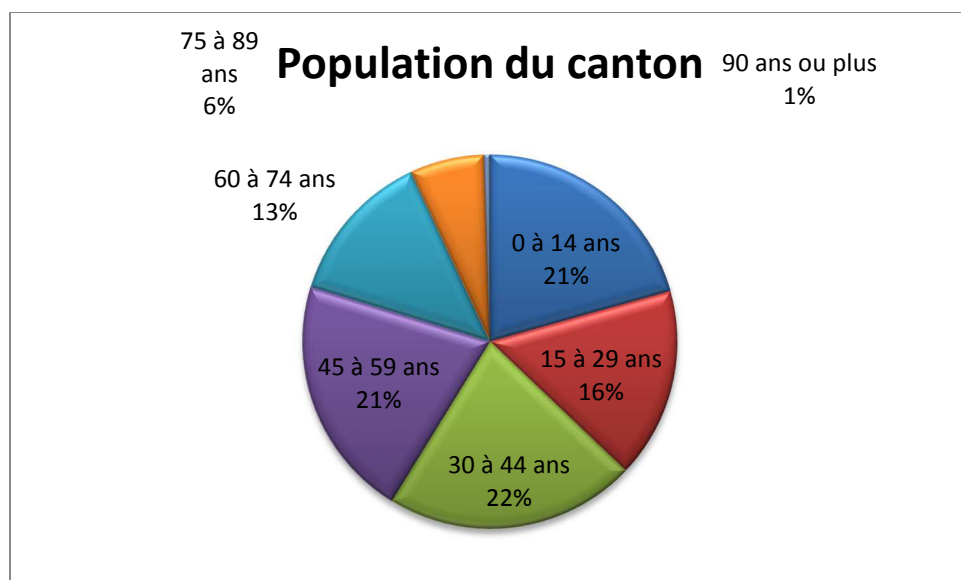
Pour comparaison, la population départementale a progressé de 9,2 % entre 1999 et 2008.

La commune de Saint-Donat, bourg centre, compte à elle seule, 3854 habitants en 2010, soit 43,5% de la population du canton, ce chiffre s'élevait à 49% en 1999, 43,5% en 2008 et, de 45,2% en 2009.



Une population « familiale »

Nous constatons que 37% de la population a moins de 30 ans. Les données semblent nous dire que la pyramide des âges tend à n'évoluer que faiblement à court terme. Pour autant la comparaison entre 1999 et 2009 nous montre que la tendance est à un léger vieillissement de la population qui se confirme entre 2009 et 2010.



Population par grandes tranches d'âges

Ages	1990				1999				2009			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 14 ans	653	21.6	605	20.1	740	21.4	735	20.8	932	21.6	849	19.7
15 à 29 ans	617	20.4	629	20.9	611	17.7	560	15.8	759	17.6	661	15.3
30 à 44 ans	726	24.1	677	22.5	783	22.6	824	23.3	908	21	962	22.3
45 à 59 ans	474	15.7	438	14.5	721	20.8	632	17.9	898	20.8	907	21.1
60 à 74 ans	360	11.9	400	13.3	413	11.9	465	13.1	596	13.8	555	12.9
75 et plus	188	6.2	264	8.8	191	5.5	323	9.1	227	5.2	372	8.7
ensemble	3018	100	3013	100	3459	100	3539	100	4320	100	4306	100

(Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales)

Une tendance au vieillissement de la population mais un renouvellement de la population jeune :

Sur la population allocataire CAF, les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans représentent 44,7 % de l'ensemble de la population allocataire (41,5 % sur le département).

Ce taux reste le même qu'en 2007 mais le nombre de 0-17 ans a nettement augmenté : en 2007 on comptait sur le territoire 1813 jeunes de moins de 18 ans contre 1935 en 2011

	CCPH		Drôme
0 - 5 ans	665	34,4 %	34,8 %
6 - 11 ans	669	34,6 %	34,8 %
12 - 17 ans	601	31 %	30,4 %
0 - 17 ans	1935	100 %	100 %

Depuis 1968 le nombre moyen d'occupants par résidence principale est en diminution faible mais constante, passant de 3.2 en 1975 à 2.5 en 2009. La moyenne nationale passe de 2.9 en 1975 à 2.3 en 2010 (source INSEE). Cela peut traduire la présence importante de couples sans enfants, qui représentent en 2009 30.3 % du nombre de ménage sur le canton : 26.8% en 1999.

Evolution de la population par commune de 1990 à 2009

Commune	Nb habitants en 1990	Nb habitants en 1999	Nb habitants en 2009	Variation annuelle moyenne en % entre 1999 et 2009
Arthemonay	334	369	534	+3.8
Bathernay	191	205	244	+1.8
Bren	431	471	536	+1.3
Charmes	1855	1748	1676	- 0.4
Chavannes	374	431	473	+0.9
Marges	532	729	901	+2.1
Marsaz	469	504	658	+2.7
Montchenu	389	456	564	+2.1
Saint Donat	2658	3122	3825	+2.1

Nous constatons quelques disparités sur l'évolution entre 1999 et 2009 selon les communes. Il est à signaler que l'évolution 2009-2013 peut sans doute avoir changé cette analyse de manière significative au vu de l'évolution du territoire. Cette même évolution sur le canton est de + 2.1 % pour seulement +1 % pour le département de la Drôme.

3.2 Les familles

Familles par type de famille et nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2010

	Aucun enfant de moins de 25 ans	1 enfant de moins de 25 ans	2 enfants de moins de 25 ans	3 enfants de moins de 25 ans	4 enfants ou plus de moins de 25 ans	Ensemble
Source : Insee RP 2010 exploitation complémentaire						
Couple sans enfant	1 081	0	0	0	0	1 081
Couple avec enfant(s)	88	406	491	173	44	1 202
Famille monoparentale composée d'1 homme avec enfant(s)	8	39	8	4	0	59
Famille monoparentale composée d'1 femme avec enfant(s)	52	149	67	20	4	293
Ensemble	1 229	594	566	197	48	2 635

Enfants des familles par âge et type de famille en 2010

	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans	18 à 24 ans	25 ans ou plus	Ensemble
Couple sans enfant	0	0	0	0	0	0	0
Couple avec enfant(s)	217	316	554	677	332	121	2 217
Famille monoparentale composée d'1 homme avec enfant(s)	4	4	12	32	16	12	79
Famille monoparentale composée d'1 femme avec enfant(s)	16	36	60	163	85	73	433
Ensemble	237	356	627	872	433	206	2729

Nous constatons :

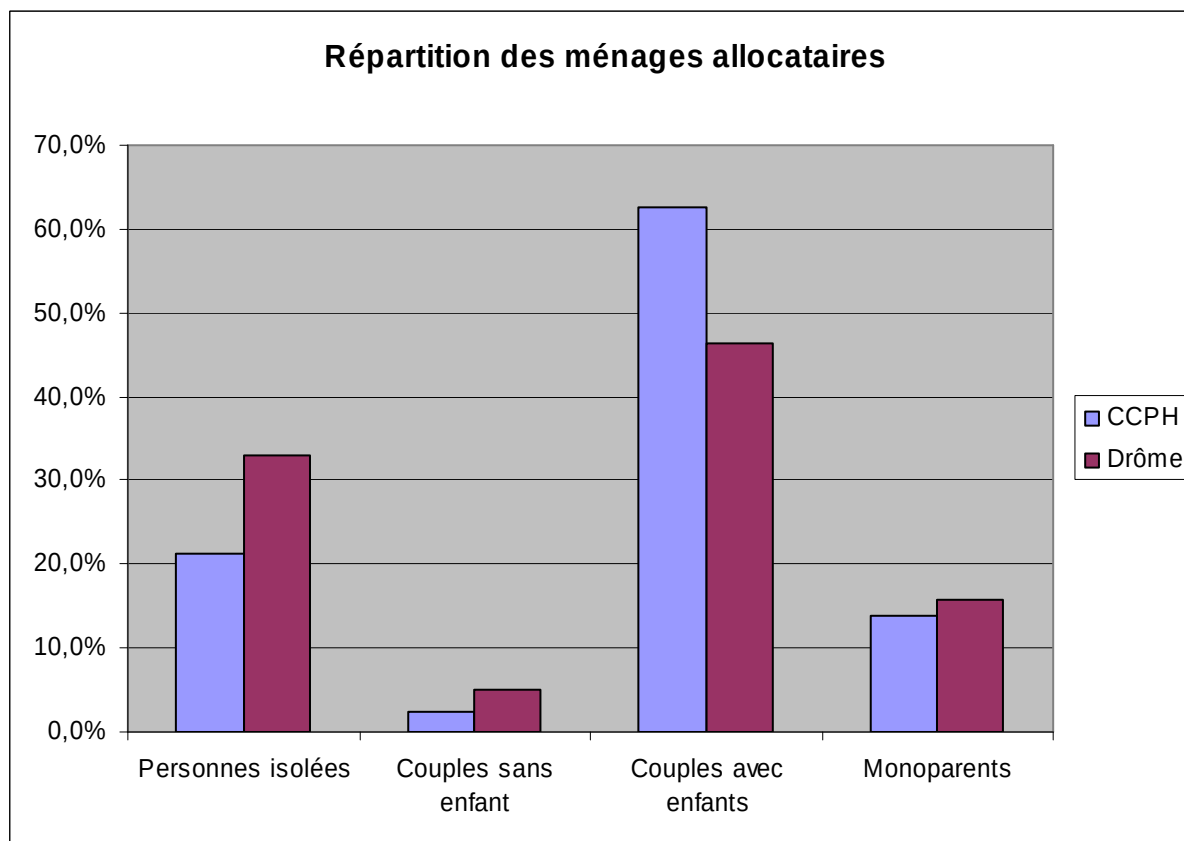
Près de 60% des couples et familles ont au moins un enfant et une proportion importante ont deux enfants.

Les familles ayant trois enfants et plus représentent 9.3 % des familles du territoire. Entre 2008 et 2012 nous constatons une diminution des familles nombreuses (3 enfants et plus), selon les données CAF.

Les familles monoparentales représentent 13% des familles du territoire.

L'âge des enfants les plus représentés sont les enfants âgés entre 6 et 17 ans.

Nous retrouvons cette tendance dans les chiffres des allocataires CAF du territoire qui montrent une population fortement familiale :



La représentativité des ménages avec enfant(s) est nettement supérieure à celle du département avec près de 77 % (+ 14,5 par rapport au département). Ce taux est en augmentation par rapport à 2008 (75,6%)

Les communes de Bathernay et de Chavannes ont des taux particulièrement élevés de familles avec enfants (couples ou mono parents) avec plus de 90%.

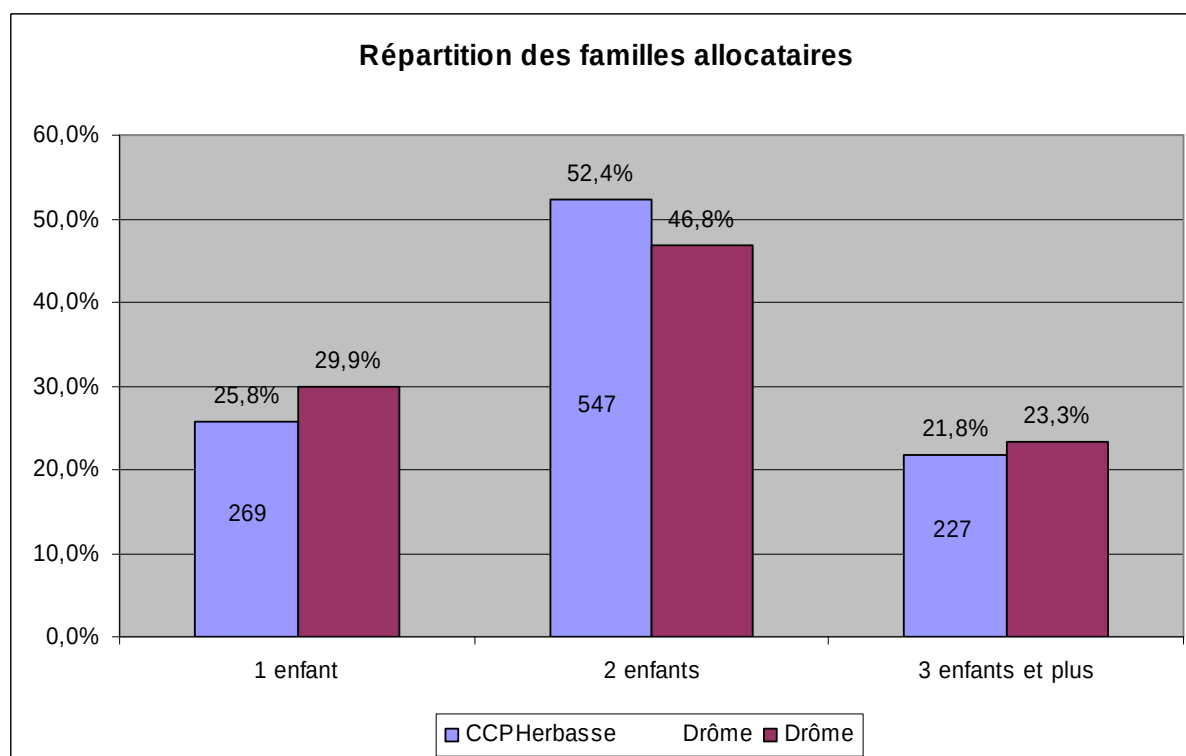
Une majorité de couples avec enfants et un taux de familles monoparentales inférieur à celui de la Drôme. 62,7% des ménages allocataires sont des couples avec enfants, ce qui est très nettement supérieur au taux départemental qui est de 46,3%.

Il est également important de souligner que sur l'ensemble du territoire de la CCPH, le taux de familles monoparentales est en baisse par rapport à 2008 (moins 1,2%) et est inférieur au taux départemental (13,8% contre 15,7%). Cependant sur la commune de Saint-Donat, ce taux est de 16,3%.

On compte donc 76,5% de ménages allocataires avec des enfants, soit 1043 familles, contre 62 % sur le département de la Drôme

La part des familles nombreuses est en nette baisse puisqu'elle n'est plus que de 21,8% en 2011, contre 24% en 2008, et est désormais inférieure à la moyenne départementale (23,3%). On constate une forte représentativité des familles parmi les ménages allocataires sur ce territoire : 1043 ménages allocataires sont des familles (soit 76,5 % des ménages allocataires) contre 61,9 % sur le département. : 855 sont des couples avec enfants (ce qui représente 62,7% des ménages allocataires contre 46,3% sur la Drôme) et 188 sont des familles monoparentales (13,8% contre 15,7% au niveau départementale)

Une forte représentativité des familles avec 2 enfants



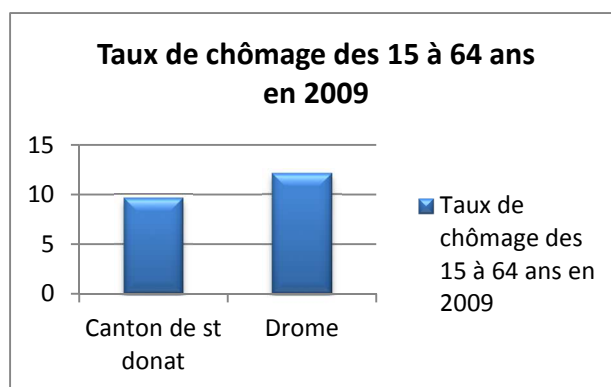
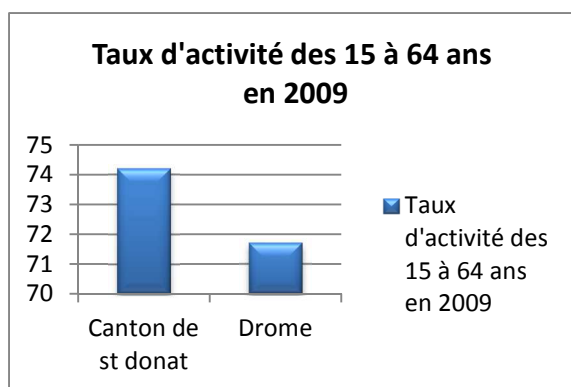
La part de familles avec 2 enfants sur la CCPH est nettement supérieure à celle du département (+ 6 points).

Les communes de Chavannes et de Charmes sur l'Herbasse se distinguent particulièrement avec une représentation des familles de 2 enfants de 58% de l'ensemble des familles. La commune de Saint Donat a un taux similaire à celui de la moyenne intercommunale.

La commune de Bathernay a un taux plus faible (40%) mais a un taux bien plus élevé que la moyenne intercommunale de familles nombreuses (3 enfants et plus) : ce taux est en effet de 33,3% , soit plus 10 points par rapport à la moyenne départementale .

La part des familles avec un seul enfant est moins bien représentée que sur le département : sur toutes les communes de l'intercommunalité le taux est inférieur au taux départemental sauf sur la commune de Bren où il est similaire (29,9%) : sur Saint Donat et Montchenu ce taux est de 19,4%.

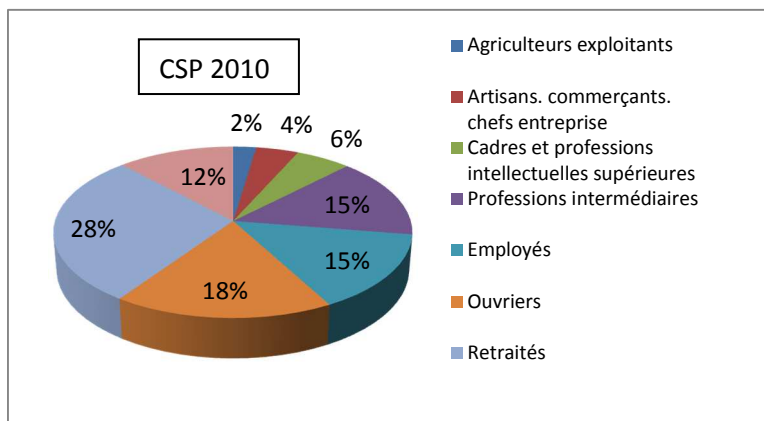
3.3 L'emploi



Ces chiffres montrent que le territoire est moins touché (en 2009) par le chômage que le département.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2010	%	1999	%
Ensemble	7143	100.0	5524	100.0
Agriculteurs exploitants	168	2.4	184	3.3
Artisans. commerçants. chefs entreprise	310	4.3	244	4.4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	405	5.7	256	4.6
Professions intermédiaires	1081	15.1	600	10.9
Employés	1040	14.6	824	14.9
Ouvriers	1254	17.6	1128	20.4
Retraités	2029	28.4	1196	21.7
Autres personnes sans activité professionnelle	856	12.0	1092	19.8



(Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires)

Nous constatons une baisse du nombre d'agriculteurs exploitants et des personnes sans activité professionnelle ainsi qu'une hausse des cadres, professions intermédiaires et retraités.

Niveau de revenu des ménages

En 2009 revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en € (Source INSEE)

Saint-Donat	21155 €
Canton	22225 €
Drôme	21157 €

Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal sur le canton est légèrement supérieur au revenu constaté à l'échelle du département de la Drôme avec 21157 €.

Revenu moyen des ménages imposables en 2008 : (Source Doc PLU St Donat)

Saint-Donat	Canton	Drôme
30 530€	31 805 €	23 642 €

Revenu moyen des ménages non imposables en 2008 :

Saint-Donat	Canton	Drôme
10 603 €	10 443 €	7 058 €

En 2008, le rapport entre le revenu moyen des ménages imposables et celui des ménages non imposables est de 2,88 à Saint Donat, contre 3,04 sur le canton et 3,35 sur le département.

La part de foyers non imposables (49 %) est légèrement supérieure à celle du canton (48 %) mais reste inférieure à celle du département (51,6 %).

Un fort taux d'activité professionnelle chez les adultes allocataires :

Source CAF	CCPH		Drôme
Adultes allocataires	2 247		126 809
Adultes allocataires actifs	1838	81,8%	70 %
- avec emploi	1691	75,3 %	60,9 %
- au chômage	147	6,5 %	9,1 %
Adultes allocataires inactifs	408	18,2 %	30 %
Activité masculine	838	94,4%	86,2 %
Activité féminine	859	81,3%	70,9%

Le pourcentage des adultes allocataires actifs du territoire est largement supérieur à celui du département. Parmi ces actifs, la représentation de ceux occupant un emploi (75,3%) est nettement supérieure à celle constatée pour l'ensemble de la Drôme (60,9%).

Le nombre d'adultes allocataires au chômage représente une part inférieure à celle du département (6,5% pour la communauté de communes du Pays de l'Herbasse, 9,1% pour la Drôme).

Le taux d'allocataires actifs est particulièrement élevé sur Charmes sur l'Herbasse (86,4%) et sur Marsaz (86,8%), avec une part importante des actifs occupant un emploi (Charmes : 80,1%, Marsaz : 80,4%).

La plus forte représentativité des chômeurs parmi les adultes allocataires actifs se situe sur les communes de Montchenu et Saint Donat (respectivement 8,9 et 7,4%) ce qui reste au dessous de la moyenne départementale.

Les taux d'activité féminine (en nette hausse par rapport à 2008 où il était de 76,1%) comme masculine (identique à 2008) sont nettement supérieurs à ceux du département

Il est à noter que la proportion d'allocataires inactifs sur l'ensemble des adultes allocataires est inférieure à celle constatée au niveau départemental (21,9% pour la CCPH contre 30% pour la Drôme).

3.4 Taux bénéficiaires minima sociaux moins important que le département

Un taux de bénéficiaires du Rsa inférieur au taux départemental :

	CCPH		Drôme
Nb total bénéficiaires Rsa	126	9,2 %	16,2 %
Nb Bénéficiaires Rsa socle	64	4,7 %	9,6 %
Rsa socle + activité	15	1,1 %	2,1 %
Rsa activité	47	3,4 %	4,5 %
Rsa majoré pour isolement	14	1%	2%

La part des bénéficiaires du Rsa est nettement inférieure à celle du département (CCPH : 9,2%, Drôme : 16,2%)

Les bénéficiaires du Rsa majoré pour cause d'isolement représente 1% des allocataires pour la CCPH (taux du Rsa majoré pour la Drôme : 2%).

On constate, sur l'intercommunalité, une moindre représentativité des bénéficiaires du RSA comparativement à la Drôme :

- nombre de bénéficiaires du Rsa socle : CCPH : 4,7%, Drôme : 9,6%
- nombre d'allocataires dont les prestations représentent 100% des ressources : CCPH : 5,1%, contre sur la Drôme : 11,2%.

Néanmoins, on note de fortes disparités entre les communes de ce territoire.

La part des bénéficiaires du Rsa sur les communes de Marsaz, de Charmes et Chavannes est nettement inférieure à la moyenne intercommunale et en dessous des 5% (respectivement, 3,8%, 2,6% et 4,5% des ménages allocataires).

C'est sur les communes de Montchenu, de Bathernay et de Saint Donat sur l'Herbasse, que le taux des bénéficiaires du Rsa est le plus important (12,5, 12,1 et 11,7%). Il reste cependant nettement inférieur au taux drômois qui est de 16,2%.

Cette tendance se confirme sur la représentation des bénéficiaires du Rsa majoré pour isolement : aucun ou un seul bénéficiaire pour huit des neuf communes de la CC

Le pourcentage d'adultes allocataires aux revenus précaires² (23,3% pour la communauté de communes) est nettement moins important que celui de la Drôme (34,7%).

On constate aussi des différences importantes entre les communes du territoire :

- Le taux le plus important est sur Saint Donat : 26,8%

² Allocataire à revenus précaires : allocataire avec un revenu par unité de consommation (Ruc) inférieur au seuil des bas revenus. (En 2012, le seuil de bas revenus est de 1 001 euros par mois).

- Le taux le plus faible est sur Margés : 17,5%

On peut également souligner le taux plus important sur ce territoire d'allocataires aux revenus fragiles³ : 14,5% pour la CCPH (notamment 16,1% pour la commune de Saint Donat) contre 14% pour la Drôme.

Il est à noter que ces chiffres allocataires CAF ne font pas apparaître les personnes pouvant prétendre aux aides et n'y ayant pas recours. Ce phénomène de « non recours aux droits » semble être aujourd'hui une vraie question. Ce non recours peut s'expliquer par

- une non connaissance de l'existence du service,
- une non demande des personnes éligibles informées qui peut être due à une difficulté d'accessibilité, un risque de stigmatisation, une crainte d'effets induits négatifs, un dénigrement de sa propre éligibilité.
- Un non recours par abandon, rejet ou inattention.

³ à revenus fragiles = allocataire avec un revenu par unité de consommation (Ruc) au-dessus du seuil des bas revenus grâce aux prestations.

Ce qu'il faut retenir sur les habitants

- Un lieu de résidence souvent choisi où les habitants recherchent un confort de vie, et où les mouvements pendulaires sont importants
- Une population en forte augmentation (+23% en 10 ans)
- Une population vieillissante mais qui se renouvelle.
- Une proportion de familles avec enfants (77%) supérieure de 14.5% à celle du département.
- 60% des couples ou familles ont au moins 1 enfant
- Une forte représentativité des familles avec 2 enfants, et un taux de familles monoparentales en baisse (13% du total) et inférieur à celui de la Drôme
- La jeunesse représente une part importante de la population (37% de moins de 30 ans)
- Une population où le pourcentage d'adultes d'actifs est très important, et où le pourcentage d'adultes au chômage est inférieur celui du département
- Le taux d'activité féminine est supérieur de 10% à celui du département
- Un territoire où la part des bénéficiaires du RSA reste inférieure à celle de la Drôme, mais où l'on note de fortes disparités selon les communes.

On peut donc qualifier la population de jeune, active, et familiale

IV. Services et acteurs du territoire

4.1 La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

A l'origine, une volonté de regroupement des différentes communes du canton s'est fortement exprimée afin de résoudre le problème de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que la rénovation de l'habitat.

Aujourd'hui de plus en plus de compétences sont transférées à la CCPH, et celle-ci s'organise en un équilibre entre les intérêts particuliers de chaque commune.

Cette communauté de communes calquée sur le territoire cantonal n'est pas concernée directement par une réorganisation de découpage territorial.

Elle est bornée au sud par la communauté d'agglomération du pays de Romans (21 communes, 52700 habitants), engagée dans un rapprochement plus large vers Valence, et au nord par une communauté de communes regroupant quatre communautés qui vont fusionner au 1 janvier 2014 (35 communes et 43500 habitants).

Les municipalités sont représentées au prorata de leur population.

Le président actuel de la Communauté est par ailleurs maire de Saint-Donat.

La CCPH est constituée des communes suivantes : ARTHEMONAY, BATHERNAY, BREN, CHARMES/HERBASSE, CHAVANNES, MARGES, MARSAZ, MONTCHENU et SAINT DONAT/L'HERBASSE.

Les compétences de la CCPH sont présentées ci-dessous :

Statuts et compétences de la CCPH

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Schéma directeur et schéma de secteur
- Aménagement rural
- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Actions sociales, culturelles, et scolaires dont :
 - Gestion de l'école de musique intercommunale.
 - Gestion et entretien d'équipements et de lieux d'accueil collectif de la petite enfance (enfants non scolarisés).
 - Gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles.
 - Mise en œuvre d'une politique de développement en faveur du temps libre des jeunes (étude, actions et soutien aux actions qui s'inscriront dans un programme global)
 - Soutien aux activités de la Ludothèque
 - Soutien à la pratique du sport scolaire dans le second degré.
 - Gestion de la maison de retraite de Saint-Donat, en qualité de propriétaire.

Informatisation des écoles maternelles et primaires : investissement, installation et maintenance (hors consommables).

Soutien aux activités de la Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de l'Herbasse.

Construction, gestion et entretien de bâtiments à usage sportif social ou culturel d'intérêt communautaire.

- Services publics
- Services aux communes
- Prestations de services

Dans le cadre de ses compétences la CCPH met donc à disposition de la MJC un certain nombre de locaux :

Bâtiment MJC

Bâtiment de l'accueil de loisirs à Champos

Salle de l'auberge de Champos pour la restauration de l'ALSH

Espace des Collines pour l'activité cinéma

Utilisation de salles de l'école de musique

La politique enfance jeunesse de la CCPH

La collectivité a fait le choix d'opérer uniquement sur le champ de l'extra-scolaire, c'est à dire uniquement sur l'offre de loisirs et l'accueil du public enfant et jeune.

Celle-ci porte un contrat enfance jeunesse (CEJ) signé et renouvelé depuis 2006 avec la Caisse d'Allocation Familiale. A travers ce contrat, elle accompagne des actions en direction de la jeunesse mises en œuvre par la MJC et la Maison du jeu.

La CCPH se positionne aux rangs suivants du classement départemental 2009 de la CAF:

- **Enfance :** 159 / 394
- **Jeunesse :** 325 / 394
-

Ces rangs de classement sont calculés sur la base de critères de sélectivité : majoritairement, le taux d'offre d'accueil en direction des enfants et des jeunes sur le territoire, mais également le potentiel financier des communes et les caractéristiques économiques des familles du territoire. Ils permettent de définir le caractère prioritaire du territoire en matière de petite enfance et de jeunesse et conditionnent, pour le développement des contrats existants, les possibilités de soutien financier de la Caisse d'allocations familiales.

Les orientations de la politique sociale affichée par la CCPH

La collectivité souhaite instaurer une démarche intercommunale concernant les actions sociales proposées sur le territoire :

- En proposant l'animation d'une action générale de prévention et de développement social
- En favorisant le lien entre les différents acteurs de l'action sociale.

Les constats, observations et propositions faites par la CCPH sur les orientations opportunes à prendre sont les suivantes : (sources CCPH)

- Besoin d'un lieu unique d'information sur les services d'action sociale existants
- De nouveaux moyens financiers pour répondre aux demandes d'aides ponctuelles / d'urgence
- Valorisation des ressources humaines et associative du territoire
- Formation communes généralistes ou thématiques selon besoins recensés
- Informations collectives pour rendre plus visible les dispositifs existants, les lieux et personnes ressources
- Mise en œuvre d'une veille sociale

La CCPH a réalisé une enquête concernant l'action sociale sur le territoire. L'absence de consultation préalable de la MJC pour cette enquête peut traduire, de la part de la CCPH, un manque de connaissance des actions sociales déjà menées par la MJC

4.2 Les services publics

Nous constatons une concentration importante des services sur le bourg centre qui accueille :

La perception
Les établissements scolaires secondaires
La gendarmerie
Etc.

Plusieurs institutions publiques ne sont pas représentées sur le territoire :

La caisse d'allocations familiales
La sécurité sociale
Pôle emploi...

Les structures de service public comme le Pôle emploi, le CIO, la MEF, etc sont situé à Romans (env. 15 km).

Les mairies

Ouverture des mairies

Commune	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
St Donat	M	M	J	M	J	M	
Charmes	M			M	J		
Marges	J		M		M		
Arthemoney		AM		AM		M	
Bathernay		AM	AM		AM		
Bren	AM		AM		AM		
Chavannes	AM		AM		J		
Marsaz	M	M	J	M	M		
Montchenu	AM			AM	M	M 1/mois	

M : matin AM : après-midi J : Journée

Les plages horaires concernant l'ouverture au public sur les mairies semblent relativement restreintes et quasi inexistantes après 17 h pour les gens qui travaillent.

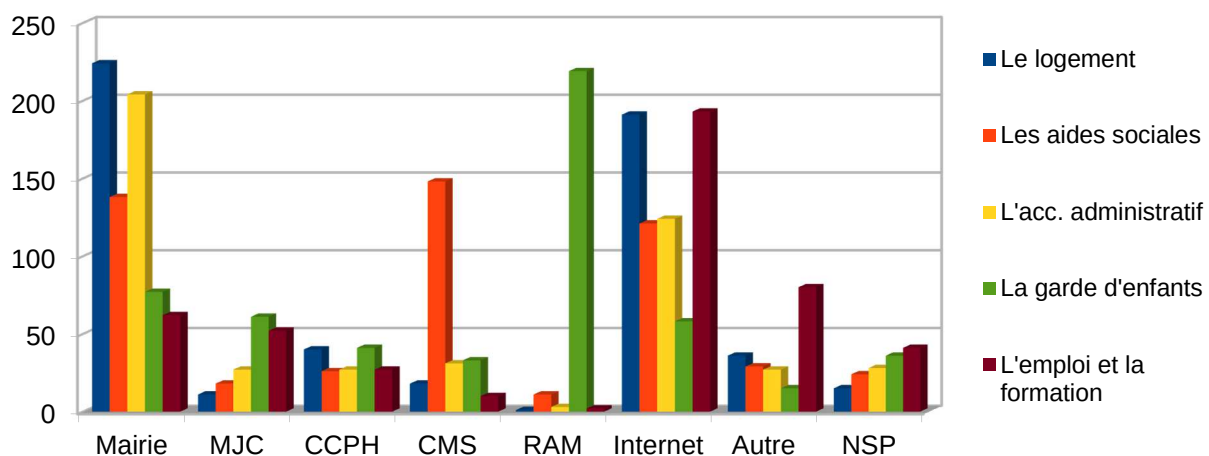
Des demandes d'expansion de ces horaires d'ouverture ont été exprimées par les habitants dans le questionnaire.

Plusieurs mairies comme à Chavannes et à Marsaz tiennent lieu de bureau de poste.

Les communes de Saint Donat, Charmes et Margès disposent d'un bureau de poste.

Le questionnaire effectué en direction des habitants du territoire montre que les mairies sont très identifiées comme lieu ressources de proximité sur les questions concernant l'accompagnement administratif et l'aide au logement.

Où irez-vous



En revanche les services aux habitants proposés à la MJC manquent de lisibilité et d'informations auprès des habitants.

Les élus présents à la réunion dans le cadre du diagnostic expriment un besoin de formation concernant eux-mêmes, mais aussi les secrétaires de mairie à propos de l'ensemble du champ social.

Le questionnaire de satisfaction concernant les services publics (ex : mairie, poste, CCPH, CMS,...) fait ressortir un taux de satisfaction d'une moyenne de 2,7 /4.
Ceci montre qu'il n'y a pas de « défiance forte », la qualité des services publics semble plutôt appréciée. Pour autant, ce taux de satisfaction est le plus bas de l'enquête.

4.3 Les établissements et environnement scolaires

La présence d'établissements privés et publics est assez marquée sur la vallée de l'Herbasse.

Nous retrouvons sur le canton :

Arthemonay :	RPI avec Marges
Bathernay :	RPI avec Charmes
Charmes :	écoles élémentaire publique : 34 maternelles et 49 primaires, et privée : 18 maternelles et 32 primaires
Bren :	70 élémentaires
Marsaz :	49 maternelles
Chavannes:	6 maternelles, 41 primaires
Montchenu :	30 élémentaires
Marges :	54 maternelles et 94 primaires
St Donat :	Deux écoles maternelles (publique 56 et privée 59) Deux écoles primaires (publique 227 et privée 103) Deux collèges (public 399 et privé 272)

L'ensemble des enfants scolarisés représente près d'1/3 de la population effective de St-Donat soit de 1116 enfants en 2012 fréquentant les écoles de St-Donat.

Avec ses deux collèges, Saint Donat permet à l'ensemble des jeunes scolarisés de rester sur le canton jusqu'en classe de troisième.

Ceci entraîne une présence soutenue de ces jeunes sur la commune centre du Canton.

Au vu de l'évolution des effectifs, les établissements scolaires sont de plus en plus à l'étroit. La construction prévue du nouveau collège privé afin d'augmenter sa capacité et celle envisagée par le CG (délibération du 15 mars 2004) pour le collège public, ainsi que l'évolution de la carte scolaire qui oriente les enfants de Clérieux et Saint-Bardoux depuis cette année 2013 sur un autre territoire, illustrent cette évolution.

De l'accompagnement à la vie scolaire en direction des collégiens est mis en place depuis près d'une dizaine d'années sur la MJC. Ce dispositif accueille une vingtaine de jeunes et leurs familles. Ces jeunes sont scolarisés dans l'un des deux collèges de Saint-Donat. Ce projet est piloté en étroite collaboration avec la CAF, les collègues et le CMS.

De l'aide aux devoirs est mis en place à St-Donat en direction des primaires par le CCAS. Les bilans concerté avec les partenaires (CAF, enseignants, etc...) soulignent que des apports méthodologiques et pédagogiques concernant cette action seraient profitables. (Lien avec les familles, lien avec les enseignants, suivi globalisé, travail avec les familles, outils pédagogiques,...)

Beaucoup de questionnements concernent la réforme des rythmes scolaires (contenu, jour, heures, tarif,...). Beaucoup de parents de l'accueil de loisirs questionnent la MJC, et demandent, dans l'éventualité d'une semaine à 4 jours 1/2 englobant le mercredi, si la commune va prévoir un transport, que vont devenir les activités du mercredi matin, etc... Aujourd'hui plus de 120 enfants pratiquent des activités à la MJC le mercredi matin.

La réflexion au niveau des communes n'est aujourd'hui (septembre 2013) pas du tout aboutie.

Un premier échange au niveau de la CCPH a eu lieu en comité de direction sur la nécessité d'une réflexion commune en septembre 2013. (Christine JOUVIN)

Il est à préciser que la CCPH n'a pas à ce jour la compétence ni de l'enseignement élémentaire ni du périscolaire. Pour autant, celle-ci propose un accompagnement technique des communes pour l'instauration de la réforme. (Source CCPH/ Copil 8 octobre 2013)

En octobre 2013, en dehors de St Donat, aucune commune du canton n'a sollicité la MJC sur le sujet.

Un comité de pilotage se met en place sur St-Donat comprenant élus de la commune, représentants de parents d'élèves, enseignants, MJC et Maison du Jeu. La mairie n'encourage pas la présence de la MJC dans ce comité de pilotage. Cette présence semble en revanche être importante pour les enseignants et les parents d'élèves.

Les rencontres partenaires organisées dans le cadre du diagnostic font apparaître sur le sujet que les écoles représentées souhaitent :

- Travailler davantage avec les partenaires comme la bibliothèque
- Ouvrir davantage l'école au monde associatif
- Avoir une offre plus large de manifestations culturelles
- Travailler plus en lien avec la structure qui porte l'aide aux devoirs.

Un partenariat renforcé avec le monde associatif est largement plébiscité par les enseignants, tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire.

Paradoxalement, et malgré la non sollicitation des communes, la rencontre avec les élus a fait apparaître les attentes suivantes concernant la MJC sur ce sujet :

- Une aide à la construction du projet
- La formation du personnel
- Un travail en partenariat avec les associations locales

4.4 Les commerces

Regroupés essentiellement sur St-Donat, le niveau d'équipement commercial est important :

- 3 supermarchés,
- 9 commerces de bouche,
- 10 restaurants – café – snack, 5 hôtels
- 7 concessions automobiles, garages,
- 24 commerces.
- 2 pharmacies
- 4 boulangeries
- Les marchés des samedis et lundis, les amaps..

En revanche, la présence de commerces de proximité est beaucoup plus restreinte sur les communes périphériques.

4.5 Les services du secteur de la santé

Ce secteur est bien représenté sur Saint-Donat :

4 médecins, 12 infirmiers, 5 kinésithérapeutes, 2 pharmacies, 2 dentistes, 4 ostéopathes, 1 sage femme, 1 podologue, 4 orthophonistes, 2 kinésiologues, 2 diététiciennes.

A Marges : 1 ostéopathe, 3 infirmiers, et 1 kinésithérapeute

Les établissements hospitaliers les plus proches sont situés à Romans sur Isère (12km), à Saint-Vallier (18 km) ou à Valence (30 km).

4.6 Une richesse associative témoignant d'une démocratie participative locale

Près d'une centaine d'associations contribuent à la vie locale du canton, dont une soixantaine est située sur Saint Donat.

Lors du forum des associations plus d'une trentaine d'associations est présente et plus de 80 activités sont représentées.

Une hétérogénéité importante existe dans les domaines d'intervention de ces associations.

Au niveau sportif, de nombreuses associations existent. L'ensemble des sports collectifs « classiques » (foot, rugby, hand-ball, volley-ball,...) sont représentés, ainsi que quelques sports individuels (tennis, viet vo dao, judo, tir à l'arc, équitation, tennis de table, badminton...).

Nous pouvons faire le constat d'une dominance d'associations sportives mono-disciplinaires, la seule association proposant plusieurs activités sportives étant la M.J.C.

Il n'existe jusqu'à aujourd'hui aucun partenariat ni coordination entre ces diverses associations sportives. Le seul projet dans lequel ces associations sont amenées à se croiser est le passeport vacances conduit par la MJC.

Le regard des habitants sur les loisirs:

L'enquête fait apparaître le plus haut taux de satisfaction concernant l'offre de loisirs sur le territoire par les habitants : 3,1/4. D'ailleurs, 55,51% des personnes ayant répondues au questionnaire affirme pratiquer une activité de loisirs régulière.

Les freins exprimés pour pouvoir accéder à une pratique de loisirs sur le canton sont essentiellement (38%) un problème de temps, de disponibilité et d'horaires inadaptés ou pas suffisamment flexibles.

Il est intéressant de noter que l'on retrouve un certain nombre d'associations que l'on pourrait qualifier de sensibilité sociale et caritative avec l'association des veuves civile, l'association Tiers monde, donneurs de sang, l'association pour la vie des handicapés, l'ADMR,...

Il est également intéressant de noter qu'en termes d'accueil des enfants, le maillage associatif est assez complémentaire, et permet l'accueil des enfants de 0 à 15 ans : présence d'une crèche, d'une halte garderie, de la MDJ et de la MJC.

Les associations présentes sur l'ensemble des villages sont surtout les clubs de foot, les ACCA et comités des fêtes.

Il existe bien un réel dynamisme associatif, mais qui se concentre surtout sur la commune de Saint Donat.

Des démarches inter associatives sont insufflées par la MJC à travers l'organisation du forum des associations du canton, ou encore le passeport vacances.

Des projets tels que les festivals de cinéma et de théâtre sont également des projets qui rassemblent plusieurs acteurs de la vie associative.

Pour autant, il n'existe pas de réelle coordination de cette vie associative. Lors des réunions mises en place pour le diagnostic, les associations ont témoigné un réel intérêt à la rencontre proposée par la MJC, et une volonté de reproduire la démarche. De plus, un certain nombre de pistes de projets communs futurs ont été évoquées.

L'écho des associations :

Lors de l'enquête, les associations ont fait partager leurs inquiétudes communes concernant le recul des subventions communales.

Les associations témoignent pour bon nombre d'entre elle, une difficulté à mobiliser des bénévoles. Nous retrouvons beaucoup de bénévoles multi casquettes impliqués dans la vie de plusieurs associations.

Des pistes de réflexions se sont faites jour lors de la rencontre avec les associations :

- Mise en œuvre d'outils de communication inter associatifs
- Groupes de jeunes volants qui pourraient aider sur certaines manifestations
- Formation pour la mobilisation des bénévoles
- Echange de bénévoles « Troc vole » : troc de bénévoles, manifestations
- Démarches pour la mise en œuvre de lieux d'affichages sur le canton, dédiés au monde associatif.

Quel dynamisme démocratique ?

L'importance de cette vie associative, n'est pas forcément le témoignage d'une vie démocratique forte sur le territoire. Malgré quelques porteurs de projets collectifs accompagnés au sein de la MJC, nous ne trouvons pas de conseils de jeunes, et une seule liste électorale s'est présentée lors des dernières élections municipales à Saint-Donat.

Les élus, maires des communes, sont présents sur le territoire depuis plusieurs années, et la quasi-totalité d'entre eux ne sont pas sur leur premier mandat. Ces élus locaux connaissent bien leur territoire et son histoire.

Il n'est pas non plus à noter, par exemple, de collectifs ou d'associations de quartier de manière caractérisée.

Une dynamique de projets collectifs autour de la mise en place de circuits courts de distribution est tout de même à relever : ainsi deux AMAP fonctionnent à la MJC, qui est également un lieu de dépôt des paniers de la Ferme de Cocagne. Un collectif éco citoyen œuvre également en ce sens et une dynamique collective de producteurs locaux qui s'impliquent dans l'organisation du « Brin de marché » sur St-Donat.

4.7 Modes de garde

Nous constatons un besoin de garde important sur le territoire qui s'explique en partie par le taux de double activité des parents.

Taux par tranche d'âge des enfants concernés par la double activité des parents	CCPH		Drôme
6-11 ans	482	72 %	59,4 %
12-15 ans	286	71 %	64,8 %
16-17 ans	141	71,2 %	63,4 %

Ainsi, nous notons parmi la population allocataire CAF, des taux nettement supérieurs aux taux départementaux concernant la double activité des parents des enfants âgés de 6 à 17 ans.

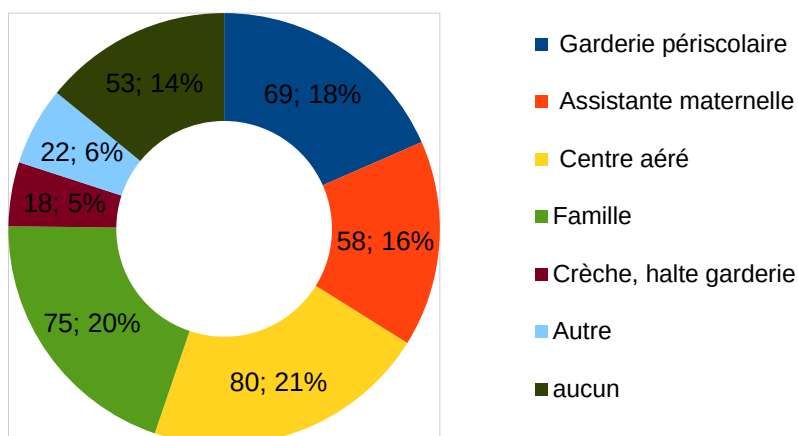
On peut aussi noter que ce taux est relativement constant pour toutes les tranches d'âge concernées et qu'il est en hausse par rapport à 2007 où il était de 68,3% pour les 6-11 ans et de 69,1% pour les 12-15 ans. Au total 768 jeunes (sur les 1072 de cette tranche d'âge 6-15 ans) sont concernés par la double activité de leurs parents contre 703 en 2007.

Les différents modes de garde présents sur le territoire :

A la question : Quel mode de garde utilisez-vous ?

Répartition mode de garde en % (source enquête habitants)

Mode de garde



Multi-accueil les lutins (39 places)

Cette structure gérée par la CCPH peut accueillir 39 enfants. Elle a aujourd'hui un taux d'occupation très important. Un phénomène de saturation peut être observé, et des listes d'attente sont mises en place et des critères de priorité établis. Le nombre moyen d'enfants différents accueillis en 2012 est de 137. Nous constatons une augmentation de la durée des contrats réguliers (crèche) et la diminution des accueils occasionnels (halte garderie).

Périscolaire

Cet accueil matin, midi et soir répond à un réel besoin des habitants. Cet accueil n'est pas déclaré comme accueil auprès de la DDCS et de la CAF.

L'enquête laisse apparaître des questionnements concernant le contenu pédagogique et un besoin de formation des agents sur le périscolaire mis en œuvre sur la commune de St-Donat. (Voir aussi §4.2)

Accueil de loisirs (voir aussi § 5.4.7)

Au vu du résultat de l'enquête, l'accueil de loisirs est identifié comme l'un des modes de garde principal sur le territoire.

Fonctionnement :

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés entre 4 et 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il offre une réelle flexibilité, avec une possibilité d'inscription au mois, à la semaine, à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. L'amplitude horaire de l'accueil est 7h15-18h30.

L'accueil de loisirs a touché 450 familles en 2012 soit 617 enfants différents. Sur les mercredis l'accueil a concerné 139 enfants différents.

Le regard des familles :

L'enquête auprès des familles fait apparaître une réelle satisfaction du service rendu. Ainsi, la note moyenne de satisfaction est de 3.4 / 4.

Assistantes maternelle

80 AM proposent 250 places d'accueil sur le territoire dont 37 places libres en septembre 2013. Le nombre de places a beaucoup évolué ces deux dernières années, dû en autres à la possibilité pour les assistantes maternelles d'accueillir 4 enfants au lieu de 3. Nous constatons des disparités sur le canton (4 assistantes maternelles à Marsaz, 1 à Bathernay, 0 à Montchenu, et des places vacantes sur Saint-Donat et Marges).

ADMR

L'ADMR offre un service de garde à domicile assez flexible, pouvant s'adapter aux besoins particuliers des familles. Pour autant son activité de garde d'enfant tend à diminuer.

Le retour des habitants :

Il ressort du questionnaire des difficultés à trouver des modes de garde sur des horaires particuliers. Plusieurs demandes de contacts de baby-sitters ont été formulées dans le questionnaire habitants et auprès de la MJC.

Il ressort du diagnostic de la CCPH concernant les modes de garde, le besoin d'un lieu d'information pour les nouvelles familles du territoire concernant les offre de garde et de loisirs.

L'enquête réalisée par la MJC, fait apparaître, concernant l'offre de garde du territoire (centre aéré, crèche, assistantes maternelles,..) une moyenne de satisfaction de 2,9 / 4.

4.8 Acteurs œuvrant dans le champ du social

Des acteurs institutionnels accompagnent financièrement les acteurs locaux :

CAF, CG , MSA

Acteurs de l'enfance, la famille et les actions sociales locales

Les acteurs :

L'ADMR, le Multi-accueil les Lutins, l'Accueil de loisirs, le CMS, AROMEL, EOVI

L'AFCAT, la maison de retraite, la Croix Rouge, les CCAS, le RAM

La CCPH à travers le multi accueil, le RAM, le soutien à divers partenaires

La Mission locale : permanence hebdomadaire à la MJC et en mairie

La MJC avec un point info famille

- Permanence d'écrivain public
- Atelier logement
- Permanence de l'antenne maison de l'emploi
- De l'accompagnement à la vie scolaire

Le lien social en question :

Lieux de convivialité identifiés par les habitants : (source questionnaire)

La MJC vient en premier lieu loin devant les écoles puis les commerces, les associations et le parc de Saint-Donat (voir aussi §5.6).

De manière générale les mairies du territoire organisent une réunion de rencontre et de présentation à destination des nouveaux habitants.

Pour autant, la CCPH affirme qu'il manque des actions et des structures facilitant l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire. (Source : doc CCPH rencontre du 9/07/2013)

Elle souhaite accompagner l'information collectives pour rendre plus visible les dispositifs existants, les lieux et personnes ressources.

Le CMS

Le territoire du Centre Médico-social de Saint-Donat rayonne beaucoup plus largement que le territoire intercommunal. Celui-ci intervient sur une trentaine de communes et englobe les cantons de Romans I, Romans II, Saint-Donat, et quelques communes plus au nord telle que St-Christophe et le Laris.

L'équipe du CMS, composée de travailleurs sociaux (AS et CESF), infirmiers, puéricultrice, est renforcée par des interventions d'un psychologue et d'une sage-femme ou d'un médecin PMI.

L'intervention du CMS investit les champs suivants :

- Action auprès de toutes personnes vivant une situation sociale précaire
- Mission PMI (0-6 ans), agrément assistantes maternelles, consultation du nourrisson, etc....

- Protection de l'enfance (0-18 ans), évaluation, mise en place de mesures, etc...
- Logement et insertion, rapports avec les bailleurs sociaux, FUL, etc...
- RSA
- Accompagnement des personnes âgées et vulnérables.

Il est noté une part importante de situations concernant l'enfance traitée au CMS de St-Donat : beaucoup de mesures et d'intervention éducative contractualisées, un grand nombre concerne des situations d'adolescents en difficulté. De même, il est constaté par le CMS un nombre grandissant de situations de précarité financière.

Il est constaté une vraie saturation concernant les possibilités d'accueil et d'accompagnement des familles : aujourd'hui un mois d'attente est nécessaire concernant les rendez-vous des premiers accueils.

L'absence d'institutions publiques telle que la CAF, la sécurité sociale, etc... participe à ce que beaucoup de demandes se concentrent sur le CMS de manière plus ou moins opportunes. L'étendue du territoire amenant à accentuer le temps nécessaire aux visites à domicile est également de nature à expliquer la surcharge de travail des travailleurs sociaux.

Un partenariat existe entre le CMS et la MJC sur de la co-construction de projets innovants et collectifs en réponses aux problématiques repérées. (Ex : permanences)

Les CCAS

Les CCAS sont quasiment « inexistantes », et se résument souvent aux services que peuvent rendre les secrétaires de mairie dans le cadre de leurs permanences.

Seul le CCAS de St-Donat emploie une personne à temps partiel et offre pour les habitants de St Donat les services suivants :

- Portage de repas à domicile : les repas sont élaborés par une diététicienne
- Aide à la rédaction de documents administratifs, courriers, lettre de motivation et curriculum-vitae....
- Aide financière en urgence avec un montant minimum, remboursable selon un échancier
- Bons alimentaires en collaboration avec la Croix Rouge
- Aide aux devoirs pour les enfants des écoles primaires
- Aides aux adultes, français, mathématique, documents administratifs...
- Atelier alzheimer et troubles apparentés (début 2010).

Une réflexion est entamée au niveau intercommunal sur l'opportunité de la création d'un CIAS. (Voir aussi § 4.1)

L'ADMR

Cette association intervient auprès de tous les publics. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de vie ou aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

La garde à domicile (Source compte rendu AG de l'ADMR)

	2010/2011	2011/2012
Nombre de familles	9 familles (en moyenne 22.5 enfants)	10 (en moyennes 25 enfants)
Provenance géographique	St Donat, Charmes, Chavannes, Bathernay, Marsaz, Margès	St Donat, Charmes, Chavannes, Bathernay, Marsaz, Margès N'intervient plus sur Génissieux/Parnans/Montmirail/Chatillon St Jean (ADMR de Peyrins)
Nombre d'heure/famille/mois	16 h soit 224 h/mois en dehors de juillet et août	
Horaires	De 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h30	

	Nombre de familles aidées	
	2011	2012
Aide domicile aux pers âgées	101	116
Aide à domicile aux pers handicapées	7	10
Aide à domicile aux familles	82	67
Aide à la qualité de vie	53	54
TISF	15	8
Total général	258	255

L'activité de l'ADMR de St-Donat a augmenté ces dernières années. Un glissement de services aux familles vers les personnes âgées semble s'opérer.

Le service de l'ADMR propose une offre de services assez flexibles, pouvant s'adapter aux besoins particuliers des familles.

La Croix Rouge

La Croix Rouge de St Donat est administrée localement par une équipe de bénévoles. Elle s'occupe de la distribution alimentaire et de vêtements.

Une concertation du réseau des acteurs sociaux en question

Il n'existe plus, à ce jour, aucune instance de concertation, et d'échanges d'informations concernant l'action sociale sur le territoire.

Nous notons pourtant l'existence de rencontres co-animées et mises en œuvre par la MJC et le CG qui ont fonctionné pendant deux ans. Les autres partenaires n'en trouvant pas l'utilité et ne s'y mobilisant pas, ces rencontres se sont arrêtées.

Pour autant aujourd'hui certain acteur tel le CCAS de St-Donat a exprimé lors de la rencontre partenaires du 16 mai, la volonté de voir se recréer ce réseau de veille sociale.

4.9 Les porteurs de l'offre culturelle locale

Dans le domaine artistique et culturel, la représentation associative est moindre.

Deux associations situées sur St Donat, le Centre Musical International Jean-Sébastien Bach, et Bach en Drôme des Collines, mettent en œuvre une programmation régulière et l'organisation d'un festival annuel. La collégiale de St Donat et son orgue d'exception ont suscité la naissance de cette dynamique, qui rayonne aujourd'hui au niveau national et international.

Depuis quelques années la diffusion culturelle alors peu développée sur le canton a vu naître de nouveaux projets et de nouveaux acteurs comme la MJC, la CCPH, l'EDA. La construction d'une salle intercommunale « l'Espace des collines » et l'évolution du territoire sont des éléments qui ont contribué à ce développement.

Les acteurs

Le CMI	Une dizaine de concerts par an
Bach en Drôme des Collines	6 concerts en 2013 pour le festival Bach
La MJC	Cinéma, concerts, théâtre en famille, expositions, festivals
La CCPH	Programmation 3 à 4 dates par an
L'EDA	5 dates cabaret
La commune de St Donat	Accueil d'expositions
L'EIDH	Concerts / événements locaux tels que la foire aux bœufs gras

Les projets remarquables

4 festivals

- Festival Jean-Sébastien Bach 50^{ème} édition, porté par le CMI puis Bach en Drôme des Collines aujourd'hui
- Festival de théâtre « Les Monstrueuses Rencontres » 8^{ème} édition, porté par la MJC
- Festival de cinéma « CinéMarmaille » 3^{ème} édition, porté par la MJC
- Festival de théâtre « une journée sur les planches » 2^{ème} édition, porté par l'association théâtrale

Participation de la commune de Saint-Donat au festival de Folklore décentralisé.

Les fêtes de village :

Foire aux bœufs gras à Saint-Donat, fête de l'asperge à Charmes, fête de l'abricot à Bren, feux de la St-Jean, à St-Donat, carnaval, etc...

Il existe donc une vraie tradition de fêtes villageoises sur le territoire.

La politique culturelle de la CCPH

La CCPH porte une programmation grand public de 3 à 4 dates annuelles avec un budget annuel consacré limité. En effet, il n'y a pas de budget spécifique consacré à cette diffusion culturelle et la programmation est construite dans une recherche d'équilibre financier.

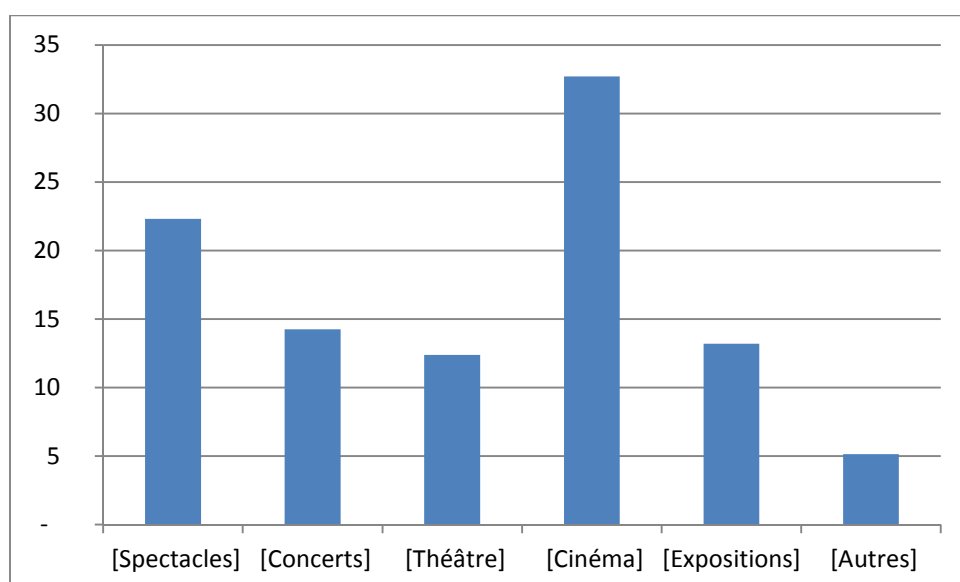
En revanche la CCPH accompagne très largement la MJC dans ses actions cinéma et théâtre.

Regard et attentes des habitants

Concernant la satisfaction des habitants à propos de l'offre culturelle (cinéma, spectacles, exposition) du canton, notre enquête fait apparaître un résultat de 2,8 / 4.

A la question : Quelles sont vos sorties culturelles sur le canton?

Le questionnaire laisse apparaître :



Selon l'enquête de territoire concernant les envies de sorties culturelles non satisfaites, il apparaît une demande pour plus de concerts, plus de théâtre et une offre cinématographique

plus étendue. Le questionnaire fait apparaître une réelle attente des habitants concernant une augmentation des séances de cinéma : le week-end est plébiscité.

La MJC est la seule structure du territoire offrant des partenariats culturels avec les établissements scolaires. Des projets de médiation autour du cinéma, du théâtre et des expositions sont mis en œuvre avec la quasi-totalité des écoles du territoire. Une programmation spécifique en direction des scolaires est également mise en place.

Cette dynamique est très accompagnée depuis 2013 par la CCPH : soutien financier à la MJC, et participation au transport des groupes d'enfants du territoire. Elle trouve une réelle reconnaissance institutionnelle de l'éducation nationale : classe APAC, animations pédagogiques...

Aujourd'hui la MJC n'a pas les moyens de répondre à l'ensemble de la demande des établissements scolaires : plus de 30 demandes pour 15 places sur le projet Monstrueuses Rencontres.

Ce qu'il faut retenir sur les services et acteurs du territoire

- La CCPH est la collectivité de référence de la MJC. Elle Intervient sur la mise en œuvre de politiques et de projets intercommunaux. Ses champs de compétences s'élargissent avec le temps.
- Un tissu associatif important et diversifié qui gagnerait à développer des actions de coordination et de partenariat.
- Un territoire bien pourvu en établissements scolaires qui permet de répondre au nombre conséquent d'enfants en âge d'être scolarisé.
- Une réflexion encore incomplète sur la réforme des rythmes scolaires dans la plupart des communes, sans concertation à ce jour (octobre 2013) avec la MJC à part à St Donat.
- Une complémentarité des différents modes de gardes qui malgré tout ne suffit pas à répondre aux besoins.
- Une réelle dynamique en termes d'actions culturelles, notamment par le biais de festivals qui prennent de plus en plus d'ampleur mais qui ne suffisent pas à répondre aux attentes des habitants
- Des services de santé au quotidien bien représentés sur le bourg centre, l'hôpital le plus proche n'est qu'à 10 km.
- Les principaux services publics sont les mairies, très identifiées comme lieux ressource par les habitants. Elles sont démunies face aux demandes très diverses, notamment en matière sociale.
- Les autres services publics sont absents du territoire, et souvent situés à Romans : Sécurité sociale, Caf, Pôle emploi...
- Plusieurs acteurs associatifs et publics interviennent dans le champ social, sans lien ni coordination, mais la MJC intervient en partenariat avec le conseil général et la mission locale.
- Une réflexion concernant l'action sociale intercommunale entamée par la CCPH.

V. La Maison des Jeunes et de la Culture

5.1 Valeurs et missions

Construit sur des valeurs éducatives, le projet associatif de la MJC a pour principal objectif la formation du citoyen : elle a la volonté d'offrir à la population les moyens de devenir des citoyens actifs et responsables au sein d'une communauté vivante.

Ses valeurs et missions sont les suivantes:

- Etre ouvert à tous sans discrimination
- Respecter les convictions personnelles mais s'interdire toute attache avec un parti, un mouvement politique, syndical ou confessionnel
- Susciter le débat d'idées, s'engager à une pratique et à une conception active de la démocratie
- Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes
- Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire
- Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants, et notamment en direction des jeunes
- Favoriser le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourager les expressions et les pratiques culturelles
- Etre à l'écoute de la population, participer au développement local et agir en partenariat avec les collectivités locales et territoriales

Perception de ces valeurs par les adhérents et habitants :(questionnaire adhérents et familles accueil de loisirs)

Connaissance des valeurs	%
Oui	20,4
un peu	40,1
pas du tout	39,5

Les salariés permanents témoignent dans l'enquête d'une bonne connaissance du projet associatif. Pour autant, force est de constater que 10% des salariés reconnaissent ne pas connaître réellement et de manière explicite les valeurs portées par la MJC.

5.2 L'histoire d'une cinquantenaire

C'est en 1959 que l'idée de la création d'une MJC germe dans l'esprit et le cœur de quelques donateurs, afin de rapprocher les enfants des écoles libres et laïques et de combler le fossé entre les personnes de convictions différentes.

Sous l'impulsion du colonel DELAYE la MJC de Saint Donat tient son AG constitutive fin 1961 et est inaugurée par Maurice HERZOG, alors secrétaire d'état de la jeunesse et des sports. La MJC est une des premières à être créée dans la Drôme.

Quelques jeunes donateurs œuvrent afin de restaurer les locaux qui l'accueillent de 1961 à 1969 rue Charles Bodin.

Les quelques activités proposées à ses débuts (ski, tennis de table et salle télé) permettent aux jeunes de se rencontrer. Mais très vite et par la volonté de la famille CHANCEL, qui souhaite la réconciliation après la seconde guerre mondiale, les rencontres franco-allemandes vont voir le jour en collaboration avec le CMI pour le festival BACH.

Les rencontres internationales sont toujours là, même si elles ont lieu aujourd'hui dans le cadre de créations théâtrales, et si le but de ces rencontres n'est plus la réconciliation des nations opposées, elles sont toujours aussi enrichissantes.

La volonté de rassembler et les valeurs d'origines ont perduré tout au long de ces 50 années d'existence, que ce soit quartier pont morliet sous la direction de Jean Luc DANQUINY ou aujourd'hui sous celle d'Eric BORDAZ.

Quelques dates illustrant l'évolution de la maison

Prise en charge centre aéré 1978

Création accompagnement scolaire 2002

Création secteur jeune / développement actions jeunes (foyer, passeport vacances, etc.) 2002

Activités de la MJC, compétence intercommunale 2004

Cinéma hebdomadaire et programmation écoles et collège 2004

Nouveaux bâtiments MJC 2005

Signature CEJ CCPH/ CAF (poste permanent animateur jeune,...) en 2006

Festival des Monstrueuses rencontres / programmations théâtre 2007

Conventionnement PSAL / CAF 2009

Permanence écrivain public 2010

Agrément salle cinéma Art et Essai 2012

Festival CinéMarmaille 2012.

5.3 Les hommes et les femmes qui la font vivre

Une démocratie associative vivante mais...

La MJC est gérée par un conseil d'administration

Le CA est composé d'administrateurs qui sont élus lors de l'AG (21 membres élus issus de tout le territoire)

- Des membres de droit (représentants de la commune de St Donat, de la CCPH, de la confédération des MJC, le directeur de la MJC)
- Des membres associés ou partenaires (collège, représentants des parents d'élèves, CAT, CCA)

Chaque année le conseil d'administration compte 21 membres élus. Celui-ci est composé d'administrateurs aux profils assez différents.

Tout d'abord un CA mixte (9 femmes, 12 hommes), 12 ont une activité professionnelle, et nous notons également une hétérogénéité d'âge et d'ancienneté dans la maison. Dix huit habitent sur le territoire de la CCPH.

Concernant les membres de droit, seuls les représentants de la CCPH sont présents, les représentants de la commune ne participent plus depuis plusieurs années.

Nous retrouvons dans ce collège le délégué territorial des MJC en Rhône Alpes et le directeur de la MJC en poste depuis 2001.

Concernant les membres associés, seul le collège public siège de manière irrégulière, les autres membres associés ne répondent pas présents.

Une implication des bénévoles forte

Beaucoup de bénévoles prennent part à la vie de la maison pour des réunions, l'animation d'ateliers, l'organisation des événements, de l'administratif et de la comptabilité, de la cuisine,...

L'engagement associatif y est réellement présent, les administrateurs participent aux manifestations, et passent régulièrement dans la maison.

L'enquête auprès des salariés laisse apparaître que tous ont déjà rencontré un ou plusieurs administrateurs. Nous constatons une réelle communication et confiance entre ces deux collèges. Des administrateurs référents de secteur sont mis en place.

La M.J.C. accompagne l'investissement de ses bénévoles en proposant le défraiement des coûts de babysitting pour assister aux réunions, et des formations gratuites à ses administrateurs.

Le temps apporté par les bénévoles représente aujourd'hui 1.5 ETP et est évalué à 25776 €
Pour autant, les conseils d'administration ont un taux de participation assez irrégulier.

L'équipe de professionnels

La M.J.C. emploie environ 80 personnes différentes par an:

- Equipe de permanents : directeur, secrétaire, agent d'entretien, 4 animateurs de secteur
- Animateurs techniques : 20 animateurs techniques
- Formateurs: 12 formateurs vacataires.
- Animateurs BAFA vacataires 40-50 animateurs sur l'accueil enfance jeunesse
- Stagiaires en formation professionnelle : 2 Animateurs BPJEPS
- Equipe de 4 accompagnateurs scolaires
- 1 comptable bénévole.

Nous constatons un turn-over important sur les postes de permanents hors postes de secrétariat et de direction. Cela peut s'expliquer par :

- La jeunesse des salariés embauchés qui sont en début de carrière professionnelle.
- Une politique d'accompagnement et de formation des équipes importante et une association considérant ces postes comme tremplin dans le cadre d'un accompagnement des parcours professionnels des personnes.
- Une précarité salariale
- Une surcharge de travail.

Le retour des salariés :

-Une attente de revalorisation salariale

-Concernant les permanents il est noté

*un manque de disponibilité pour répondre convenablement aux missions d'accueil du public

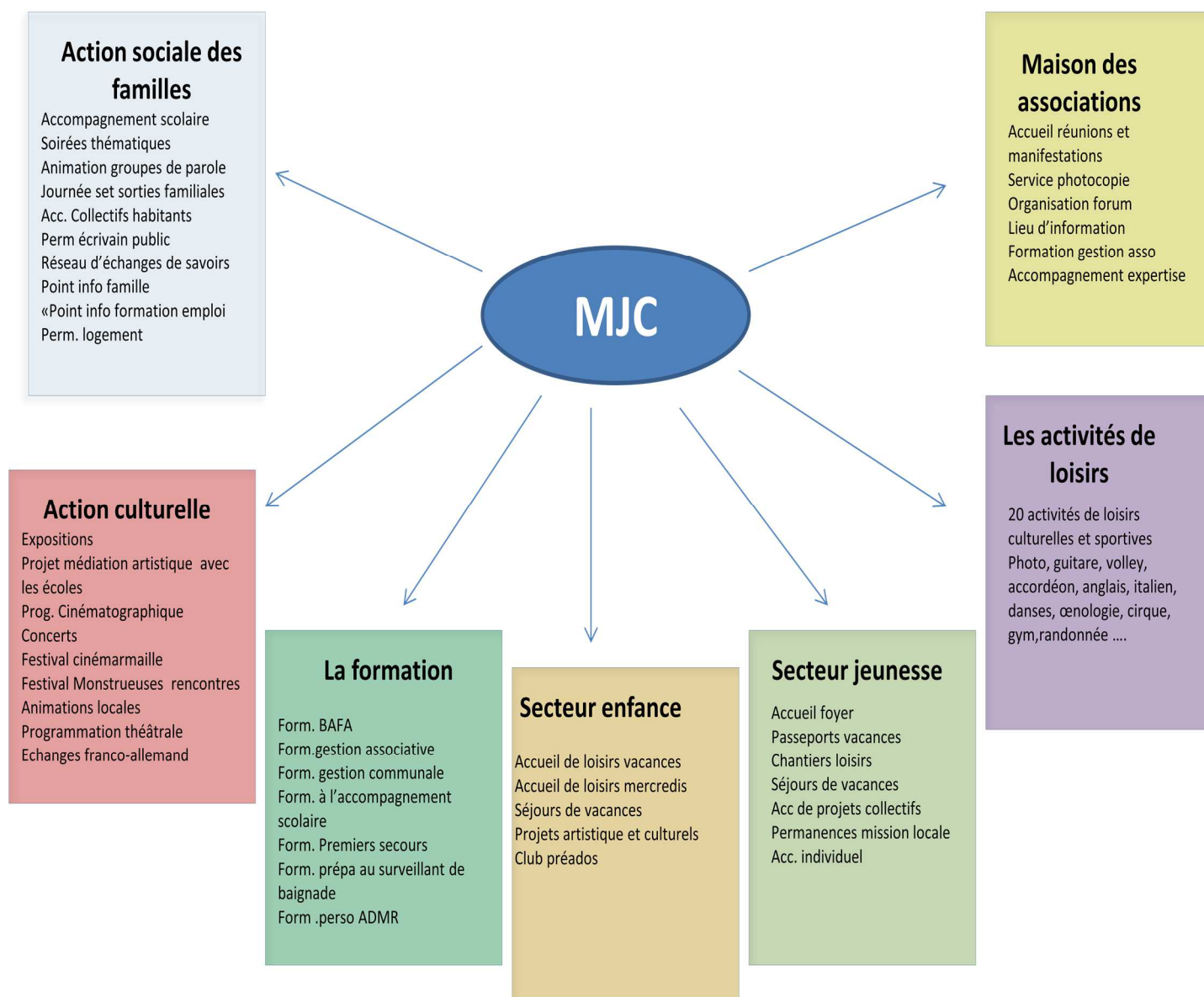
*un besoin de personnel éducatif supplémentaire sur le secteur jeune.

Les dirigeants de l'association expriment une volonté de consolider et revaloriser les postes de permanents.

5.4 Un champ d'action large et généraliste

5.4.1 Les différents secteurs d'activité de la MJC

La MJC est la seule structure socioculturelle sur le territoire ; elle a toujours eu une vocation généraliste et intergénérationnelle.



5.4.2 Le secteur jeune

La M.J.C. constate depuis quelques années un nombre croissant de jeunes entre 10 et 12 ans, circulant sur la commune. Elle a, à cet effet, revu les tranches d'âges de ses accueils passeports vacances, mis en place un accueil spécifique pour les préados en été, et réfléchit à la possibilité d'un accueil différencié pour le foyer. Le manque de moyens humains ne permet pas à ce jour de répondre correctement à la problématique.

Le secteur jeune s'adresse aux jeunes âgés entre 10 et 25 ans selon plusieurs dispositifs. Une orientation forte, présente depuis plusieurs années, est de travailler avec ce public sur l'accompagnement à la réalisation de leurs projets.

A la fois à travers des actions éducatives, de loisirs, ou d'accompagnement individualisé, l'action jeunesse de la MJC s'appuie sur un seul animateur permanent. Son action est renforcée lors de l'accueil d'animateurs stagiaires ou d'animateurs vacataires sur les périodes de vacances scolaires.

L'action jeunesse est soutenue financièrement par la CCPH, le conseil général et la CAF.

Actions mises en œuvre :

Le foyer :

Accueil informel et lieu de construction de projets, le foyer est ouvert en soirée de 17h à 19h, les mercredis et samedis de 14h à 19h.

Il ressort à la fois un rajeunissement du public accueilli et la présence de jeunes adultes, ce qui amène une réflexion d'accueil nécessairement différencié entre le public 15-25 ans et le public 10-14 ans. Des expérimentations d'accueil en soirée, une fois par mois, sont mises en œuvre depuis cette année. Le manque de personnel rend difficile la mise en œuvre de ce projet.

Les passeports vacances :

Cette action pilotée par la MJC est construite en collaboration avec les associations du territoire. Elle a été mise en place avec pour objectifs :

- Une accessibilité au plus grand nombre en s'adressant à un public qui n'est pas forcément licencié ou engagé dans une activité de loisirs annuelle.
- Faire découvrir les pratiques possibles sur le territoire à travers de l'initiation.
- Mettre en place un projet inter associatif en direction de la jeunesse.

Le passeport vacances se déroule à l'occasion des périodes de vacances scolaires soit cinq semaines de fonctionnement. Il s'adresse aux jeunes âgés de 10 à 17 ans.

L'accompagnement de projet :

La MJC est labélisée par la DDCS et la CAF comme lieu point ressource accompagnement de projet de jeunes. Chaque année de 4 à 6 collectifs sont accompagnés.

Les séjours :

En moyenne, quatre séjours pour les ados sont proposés chaque année. Ces séjours se veulent « variés » : séjour culturel (ex : Avignon) séjour sportif (ex : Valdrôme), séjour à la mer, à la montagne.

Certains séjours sont proposés clefs en main, d'autres sont monté de A à Z avec les jeunes.

Les chantiers loisirs :

Chaque année, depuis 2002, la MJC propose cette action aux communes du canton.

Ces chantiers loisirs s'organisent pendant les vacances scolaires. Ils s'adressent à tous les jeunes de 12 à 18 ans du territoire communautaire. Les jeunes s'engagent à effectuer des travaux d'intérêt public (peinture, nettoyage, entretien...) en échange de quoi la collectivité participe à accompagner financièrement la réalisation leurs projets.

Les objectifs sont :

- Responsabiliser ce public jeune afin de réduire les attitudes d'incivilités et de petites délinquances, en particulier envers les biens publics
- Accompagner la construction et la formation de citoyens autonomes et responsables par la mise en place d'actions dépassant l'assistanat
- Favoriser les relations intergénérationnelles et contribuer à la déconstruction de fausses représentations du public jeune.

Les communes qui ont accueilli un chantier loisirs sont : Marges, Chavannes, Saint-Donat et Charmes. Cette année seule la CCPH accompagne ce dispositif. La commune de Saint-Donat, investie depuis plusieurs années, a décidé en 2013 de ne plus soutenir l'action.

Club préados :

Le club préados répond à une double demande paradoxale:

Un besoin de garde des parents avec les caractéristiques de l'accueil de loisirs.

Une attente de fonctionnement et d'accueil différent de l'AL de la part des jeunes.

Il dépend de l'accueil de loisirs et fonctionne donc de la même manière (inscriptions et horaires). En 2012, il a été ouvert les trois premières semaines du mois de juillet et a accueilli 59 enfants.

L'accueil se fait dans les locaux de la MJC et le contenu des journées est construit avec les jeunes. Des prestations extérieures du type lazer-game, karting, etc... y sont proposées.

Organisation d'évènements :

Chaque année plusieurs évènements portés par les jeunes et pour les jeunes sont mis en œuvre tel que sorties, soirées concerts, vidéos, contests, etc....

Les attentes exprimées par les élus lors de la rencontre mise en place à l'occasion du diagnostic ont été les suivantes :

- ✓ Décentralisation des activités, des animateurs
- ✓ Travail sur la citoyenneté
- ✓ Orientation des jeunes
- ✓ Travail de prévention autour des addictions, de la sécurité routière
- ✓ Accompagnement à la création de conseils municipaux jeunes.

Aujourd'hui le manque de personnel et de local adapté ne permettent pas de répondre aux besoins sur ce secteur.

L'accompagnement éducatif

La MJC est une structure repérée par la jeunesse qui s'y sent chez elle et y trouve un véritable cadre éducatif.

La proximité du collège, du skate parc et du city stade contribuent sans doute à faciliter cette rencontre.

Aujourd'hui la jeunesse du territoire n'est pas en conflit avec la structure et une véritable relation de confiance et de respect existe entre l'équipe éducative et les jeunes. Il n'est pas rare de voir les jeunes trouver refuge à la MJC entre deux cours, le matin, le soir, lors de fugues, etc...

L'animateur jeune de la MJC intervient également au collège. L'expérience est déjà arrivée que celui-ci soit appelé à la sortie des collèges pour y faire de la médiation.

Il est à noter qu'il n'existe pas d'éducateur de rue sur le territoire.

5.4.3 Le secteur famille

Le secteur Adultes/ Famille est un secteur en pleine expansion qui devient un réel espace de vie sociale :

- *Action d'aide à la parentalité*
- *Loisirs en famille*
- *Accompagnement social des personnes*

Ce secteur laisse une large place à la famille et aux initiatives.

L'Accompagnement à la Vie Scolaire

Cette action qui fonctionne depuis près de 10 ans est issue d'un partenariat fort entre le CMS, la CAF et les Collèges. L'inscription de ce projet au sein du projet d'établissement du Collège, la mise à disposition de personnels, la représentativité du responsable de l'accompagnement scolaire dans les conseils de classe, et celle des directions des deux établissements dans les CA respectifs, témoignent des liens qui existent entre la MJC et les collèges.

La MJC accueille une vingtaine de jeunes en très grandes difficultés, scolarisés dans l'un des deux collèges de St Donat, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'accompagnement à la vie scolaire accueille les jeunes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h.

L'accompagnement scolaire n'est pas seulement une aide aux devoirs mais réellement un suivi du jeune dans son ensemble, prenant également en compte, un accompagnement des familles. Dans cette démarche, la MJC centre plus particulièrement son action sur trois objectifs :

- Fournir des méthodes
- Encourager l'autonomie
- Développer l'épanouissement

Sont également mis en place dans le cadre de l'accompagnement à la vie scolaire, des ateliers d'expression, des séances de découverte des métiers et des groupes de parole avec les parents.

Le Réseau d'Echanges de Savoirs

Le réseau d'échange de savoirs permet aux inscrits, comme l'indique son nom, d'échanger des connaissances, de transmettre et d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque sans contrepartie financière.

Depuis le commencement de cette activité, ne se sont développés que les échanges pratiques et manuels tels que comment faire du pain, un ourlet de pantalon, etc...

Transformé en café des femmes, le lundi après-midi, ce projet est aujourd'hui en sommeil durant la transition avec la nouvelle responsable du secteur famille.

Les Sorties Familles

Renforcer les liens parents/ enfants et contribuer à un accès à des temps de loisirs pour tous sont les moteurs de ces sorties.

La MJC organise ainsi 5 à 6 sorties familiales dans l'année.

Les soirées Echanges / Débats

Les soirées échanges-débats informatives sont organisées avec une fréquence de une par trimestre. Ces soirées sont l'occasion de discuter sur des thèmes relatifs à la famille. Ont été abordées les thématiques telles que les problèmes liés à l'adolescence, la communication non violente, les troubles de l'apprentissage, une soirée coach en image, etc....

Les collectifs d'habitants

La MJC accueille et accompagne toutes les démarches collectives des habitants.

Elle accueille ainsi un collectif éco citoyen mettant en œuvre deux AMAP, un collectif de bénévoles pour la gestion du cinéma et un collectif d'habitants qui organise des journées familiales à thèmes :les escales.

Le Point d'Info Familles et ses permanences

La mission d'un Point Info Familles est de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des points d'informations accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

La permanence d'écrivain de la MJC a, en 2012, accompagné une quarantaine de personnes dans leurs démarches administratives.

Un atelier ressource logement a vu le jour. Il permet à ceux qui le souhaitent d'avoir des informations sur le logement ou bien un accompagnement vers le logement. Ce projet mené en partenariat avec le Conseil Général est à l'essai sur l'année 2013.

La MJC est aussi devenue aussi un point AIG SPO : Accueil information généraliste concernant l'emploi, la formation, l'orientation. Cette action est subventionnée par la région et pilotée par la Maison de l'Emploi et la Formation.

L'enquête fait apparaître un réel manque de lisibilité des ces actions.

Pou autant, lors de la rencontre avec les élus du territoire, ceux-ci ont exprimé leur volonté de voir la MJC jouer un rôle dans les domaines suivants :

- ✓ Accueil d'un PIJ (Point info Jeunesse)
- ✓ Participation à la démarche de réflexion concernant la création d'un CIAS

5.4.4 Le secteur des activités de loisirs

Les activités régulières pour tous sont des temps qui privilégient la rencontre, la découverte et l'apprentissage d'une technique.

Les activités débutent mi-septembre de manière hebdomadaire, pour trente séances, en dehors des vacances scolaires. Elles accueillent tous les publics de toutes les tranches d'âges, à partir de 3 ans.

Trente trois activités sont proposées, dont douze sportives, douze artistiques et culturelles, six danses et trois « autres ».

Elles sont complémentaires à l'offre associative existante, elles ne rentrent pas dans le champ de la compétition et se basent sur une pratique collective.

Quatre sont encadrées par des bénévoles, la grande majorité est animée par des professionnels.

5.4.5 Le secteur culturel

Les objectifs affichés par la MJC concernant le secteur culturel sont les suivants:

- Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.
- Etre un lieu de diffusion et de développement culturel.
- Soutenir les pratiques culturelles et artistiques amateurs.

Ce secteur est fédérateur d'énergies et de dynamiques en interne auprès des bénévoles et professionnels de la MJC, et en externe avec de nombreux partenariats locaux.

Du théâtre

La MJC du Pays de l'Herbasse développe un projet de « Pôle Théâtre jeune public en Drôme des Collines ».

Une programmation pour le jeune public

Une programmation de théâtre jeune public, à destination d'un public enfant mais aussi familial, est mise en place sur toute la saison. Une dizaine de spectacles professionnels sont programmés, soit à la MJC, soit sur la scène de l'Espace des Collines, avec le plus souvent possible une séance scolaire et une séance tout public.

En 2012, cette programmation a rassemblé plus de 1300 personnes dont environ la moitié sur les séances scolaires

Une programmation commune est également mise en place dans le réseau des MJC 26/07, pilotée par la MJC du Pays de l'Herbasse.

Un festival de théâtre « Les Monstrueuses Rencontres »

Au mois de mai la MJC organise un festival de théâtre par et pour les enfants, évènement phare du « Pôle Théâtre jeune public », qui rassemble plus de cinq cents enfants de trois à dix-huit ans chaque année.

2014 verra le jour de la huitième édition du festival.

C'est donc une trentaine de groupes qui pendant toute l'année, suit un parcours théâtre, à travers des séances de pratique encadrées par un professionnel, et monte un court spectacle sur le thème proposé, « Légende » pour 2014.

Ces groupes sont issus soit des écoles primaires et maternelles des environs, soit de structures d'éducation populaire proposant des ateliers théâtre enfant.

Ils viennent passer une journée à St Donat pendant le festival, au cours de laquelle les enfants participent à des ateliers en matinée et présentent leurs spectacles sur scène l'après-midi.

En parallèle, une programmation pour un public familial est proposée en fin de journée et pendant le week-end d'ouverture du festival.

La MJC coopère à travers ce projet avec la Maison des Jeunes de Fellbach en Allemagne. Ceci donne lieu à un véritable échange entre des groupes théâtre enfant des deux structures et à la présentation d'une création « franco-allemande » en fin de festival. Ces échanges internationaux étaient déjà une réalité à la naissance de la MJC.

A travers ce projet sont renforcés les partenariats locaux, notamment avec la Médiathèque de St Donat qui prépare et anime des soirées contes, mais aussi la Maison du Jeu de St Donat, le Collège du Pays de l'Herbasse, l'école de musique intercommunale, le CMI...

Au total, le festival des « Monstrueuses Rencontres » rassemble plus de deux mille spectateurs.

Il est aujourd'hui identifié par de nombreux acteurs et les écoles du territoire sont accompagnées (transports) par la CCPH pour leurs participations au projet.

Le festival est le théâtre d'une dynamique forte au sein de la maison et de l'équipe de bénévoles.

Le cinéma

Programmation pour tous :

Les activités cinéma de la MJC sont assurées par un collectif de bénévoles très actif et efficace qui, par son engagement, permet l'existence de cette offre cinéma, la seule sur le territoire. En 2011-2012, ce sont près de deux cents séances auxquelles ont assisté plus de onze mille spectateurs.

Pour ce secteur, la MJC travaille en partenariat avec la CCPH, ainsi que l'association « Les Ecrans » et « Cinégalaure »

Tout au long de l'année, la MJC propose une programmation cinématographique à l'Espace des Collines, avec des séances tous publics calées sur les sorties nationales des films.

La MJC participe également à divers projets tels *Le Printemps du documentaire*, *Mémoires du cinéma* et *Le Jour le plus Court*.

Elle organise aussi une nuit du cinéma tous les ans, avec une programmation jusqu'au petit matin, et des animations.

La saison 2011-2012 marque l'obtention de l'agrément « Art et Essai » pour la programmation cinéma de la MJC, ainsi que l'équipement de la salle de l'Espace des Collines pour pouvoir projeter des films en format numérique.

La programmation multiple qui est proposée vise à toucher tous les publics. (scolaires, documentaires, sorties nationales, nuit du cinéma, programme d'arts et essais, festivals, etc...). Dans cette optique, en 2013, tous les films sont précédés par un court métrage.

L'enquête fait apparaître une attente forte exprimée par les habitants sur d'avantage de séances et de jours de diffusion, notamment le week-end.

L'équipe de bénévoles impliquée dans cette action s'interroge sur les possibilités de développement du cinéma. Une réflexion sur l'avenir du cinéma doit sans doute être posée et partagée avec la CCPH.

Programmation jeune public

Depuis de nombreuses années, la MJC a également développé une programmation cinéma en lien avec les établissements scolaires de notre territoire, à travers les projets-cadre nationaux *Cinécollège*, et *Ecole au cinéma*, ainsi qu'une programmation en direction des classes maternelles. Cette programmation spécifiquement destinée aux scolaires a compté, en 2011-2012, 24 séances dont 12 pour les collèges, 6 pour les écoles primaires et 6 pour les écoles maternelles.

Ciné-Marmaille

La MJC porte depuis 2012 un festival de Cinéma jeune public « CinéMarmaille ». Celui-ci propose aux enfants des films auxquels ils ont peu accès par ailleurs et ainsi permet une certaine ouverture culturelle.

Les journées, réservées aux scolaires, rassemblent près de 400 élèves autour de projections de courts métrages, films, ateliers et animations.

Tout comme pour les Monstrueuses Rencontres, l'accueil de loisirs est également associé à l'évènement, qui est là aussi, un support à un travail transversal dans la maison.

Un parcours cinéma est proposé aux écoles tout au long de l'année.

Cette action s'appuie également sur de multiples partenariats, (la CCPH, GSF, Les Ecrans,, L'Equipé, le CMI, l'école de musique, l'Ensemble Instrumental De l'Herbasse, la médiathèque, culture du cœur, les écoles..).

Des expositions

La MJC met en place une saison d'exposition.

Tout au long de l'année, elle accueille des expositions dans ses locaux, allant de la photo à l'aquarelle, en passant par des peintures à l'huile...

Des projets de médiation se construisent autour des saisons d'exposition, en partenariat avec les écoles : un travail d'éducation à l'image en s'appuyant sur les expositions et en lien avec les artistes est proposé.

Des concerts

L'organisation des concerts est fortement portée par des collectifs de jeunes ou d'adultes.

Le 17 mars 2012, la 1^{ère} édition de Rock in St Do était organisée à la MJC : une soirée concert organisée par les jeunes, pour les jeunes, avec une programmation rock faisant la part belle à de jeunes groupes locaux qui a séduit la centaine de spectateurs présents. La MJC s'inscrit dans la dynamique du réseau fédéral « Les Petites Oreilles ».

En 2012, la MJC a initié la première édition d'un festival de musique « Rock in st Do se met au vert » dans le parc de l'accueil de loisirs de Champos.

Enfin, tous les ans, la MJC organise un bal folk, avec le groupe « Cire tes souliers ».

5.4.6 Le secteur formation

La formation est un outil présent à la MJC depuis plus de 30 ans : elle est habilitée organisme de formation depuis quelques années. A travers la formation, la maison souhaite répondre à ses objectifs de formation du citoyen et accompagner l'individu à travers la connaissance de ses droits et devoirs pour avoir les moyens d'être acteur dans sa cité. Ses formations sont des formations de proximité, répondant aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. La mise en œuvre de ces formations se construit très largement dans une dynamique partenariale (ADMR, Collège, CCAS, CMS, CFAG, Confédération des MJC, CCPH, etc....)

Formation à la gestion associative

Formation à la gestion communale

Formation de cadres de l'animation (BAFA)

Formation des intervenants accompagnateurs scolaires

Formation au Brevet du Surveillant de Baignade et au Premiers secours

Formations et soirées d'information sur l'éducation

Formation en direction des professionnels de l'ADMR

Formation d'intervenants de théâtre

Accueil de stagiaires en formation professionnelle

Accompagnement à la vie scolaire

Accompagnement de projets collectifs

L'expertise de la MJC concernant les formations BAFA s'appuie sur une pratique de plus de vingt cinq ans. Il est à noter que la formation BAFA est essentielle afin de garantir le recrutement des équipes sur les secteurs enfance et jeunesse.

Il est exprimé par les élus un besoin de formation pour eux-mêmes et les secrétaires de mairie dans le champ social.

Un besoin de formation dans le domaine de l'animation est également présent sur les équipes péri éducatives communales.

Une dynamique de réseau départemental sous l'initiative de la MJC se fait jour autour de la formation des accompagnateurs scolaires.

De nouvelles formations se mettent en place à la MJC afin d'enrichir les compétences et fidéliser ses équipes d'animations vacataires.

Dans le cadre de son partenariat avec l'éducation nationale, la MJC met en œuvre des animations pédagogiques co-animées à destination des enseignants du territoire participant aux Monstrueuses Rencontres.

La MJC est également très largement investie dans le domaine de la formation par l'accueil permanent de stagiaires de la formation professionnelle dans le domaine de l'animation et du service à la personne.

5.4.7 Le secteur enfance

Ce secteur cible les enfants âgés de 4 à 12 ans.

L'organisation de l'accueil de loisirs (voir aussi §4.7):

Les objectifs généraux du Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs (ACM) sont :

- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Rendre l'enfant, le jeune, acteur de ses vacances
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'ACM
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement.

Fréquentation accueil de loisirs en 2012 (Source logiciel NOE MJC)

Période	Enfants différents	Moyenne	% CCPH
Vacances octobre	133	51	72%
Vacances d'hivers	134	51	74%
Vacances de printemps	119	42	73%
Juillet	291	79 (max114)	65%
Août	326	52 (max85)	66%
Mercredis	139	39	77%

L'accueil de loisirs voit ses effectifs augmenter de manière sensible sur les deux dernières années. (+20% 2011-2012, +10% 2012-2013).

Les trois quart des enfants sont issus du territoire intercommunal avec une proportion la plus élevée sur les mercredis répondant plus spécifiquement à un mode de garde et une proportion moindre en été.

Il est à signaler que l'accueil de loisirs de la MJC est l'un des rares centres ouvert en août au nord de Romans.

Résultats du questionnaire de satisfaction à l'accueil de loisirs

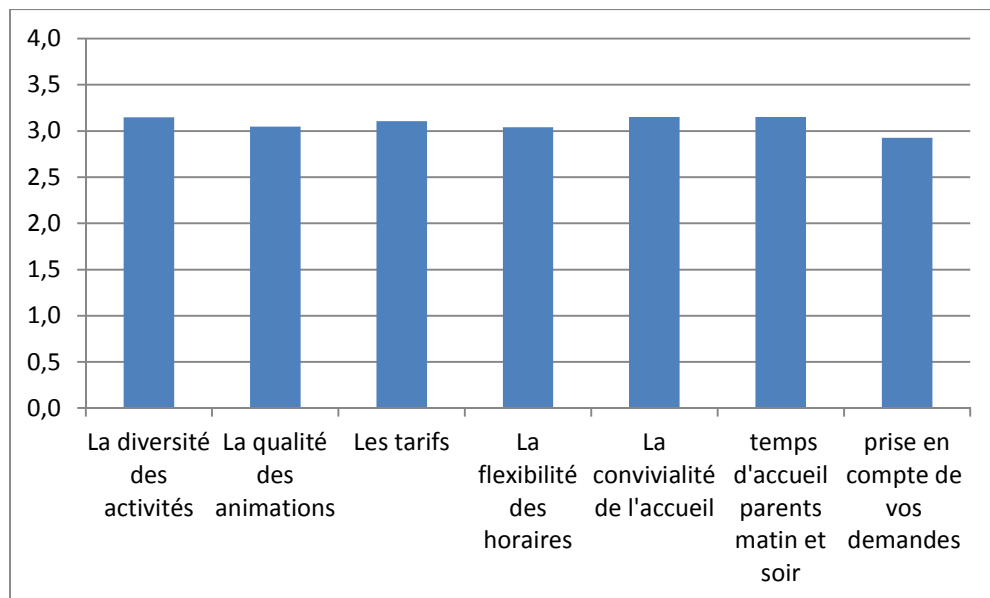


Image de l'accueil de loisirs par les familles utilisatrices

A travers l'enquête établie, nous constatons 100% de retours positifs concernant l'image de l'accueil de loisirs. Là encore la qualité de l'accueil est un élément mis fortement en avant.

Les points forts de l'ACM exprimés par les familles utilisatrices sont les suivants:

- La sympathie du personnel, le bon accueil fait aux enfants et aux parents
- Un cadre magnifique
- Du personnel compétent, gentil et motivé
- Des espaces propres et entretenus
- La priorité au bien-être des enfants
- La variété des jeux et des activités
- Le contact, la communication, et la bonne humeur,...

La qualité de l'accueil est donc un des points fort de ce secteur.

Pédagogiquement, un travail d'accompagnement de projets d'enfants est mis en œuvre sur l'accueil de loisirs.

Des événements conviviaux sont organisés avec les parents.

En 2012, 14 veillées ont aussi été organisées.

Huit séjours de vacances ont également été organisés pour les enfants sur 2012/13. Ces séjours ont accueilli plus d'une centaine d'enfants.

Ce secteur embauche une cinquantaine d'animateurs BAFA à l'année.

La MJC exprime des difficultés à « boucler » l'embauche de ses équipes d'animation.

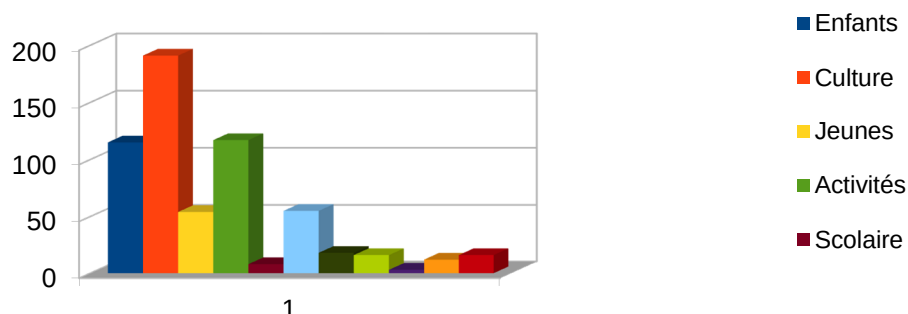
La MJC travaille en collaboration avec la MJC de Chateauneuf de Galaure concernant l'organisation des séjours.

Que venons-nous faire à la MJC ?

A la question « A la MJC vous utilisez ? » Le questionnaire laisse apparaître que les habitants participent fortement à la vie de la MJC sur le secteur culturel (le cinéma ne doit pas être étranger à ce résultat).

Les accueils éducatifs enfance et jeunesse sont également bien représentés dans ces résultats, avec la pratique des activités de loisirs.

A la MJC, vous utilisez ,,,,

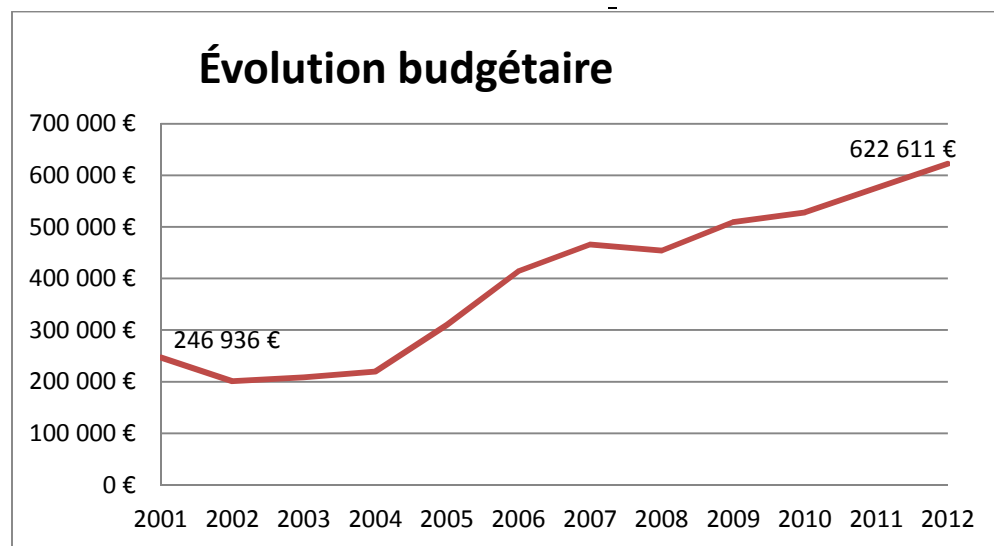


(Source enquête MJC)

5.5 Une situation budgétaire équilibrée

Le budget

La MJC est une association à but non lucratif. L'administration est effectuée de manière désintéressée, tout bénéfice est investi au service du fonctionnement.



LES RECETTES

Les ressources financières 622 K€ : (*indications sur la base des comptes 2012/2013*)

-les versements des adhérents (adhésions, prix des activités) et recettes des manifestations, représentent une grosse moitié des recettes

- le solde du financement est public : collectivités locales, CAF, département, région, différents ministères, aides à l'emploi....

Les subventions sont attribuées soit sur la base de conventions pluriannuelles, sécurité pour la maison, soit occasionnellement, générant un gros travail en amont pour les équipes et une incertitude régulière pour les projets et les postes.

Ce soutien public est indispensable, vital pour la maison.

La part du financement public a augmenté considérablement au cours des années :

-du fait de l'implication croissante de la CCPH sur plusieurs postes de permanents.

-du fait de l'élargissement des missions et du développement des secteurs social et culturel.

Les contributions en nature sont également importantes : la CCPH met à la disposition les locaux de la MJC et ceux de l'accueil de loisirs à Champos, l'Espace des Collines pour le cinéma. Le tout est estimé à 48 K€

LES DEPENSES

Plus de la moitié des dépenses (52%) concerne les salariés de l'association.

Les autres dépenses sont consacrées à la réalisation des activités : moyens pédagogiques, amortissement des investissements, repas des enfants et des jeunes, et aux frais de fonctionnement de la maison.

Le résultat est proche de l'équilibre, un bénéfice d'environ 1% des recettes. Ces bénéfices sont mis en réserve. Cette sécurité permet à la MJC d'assurer ses obligations d'employeur. Ceci permet également de financer les investissements comme le gros matériel, informatique, minibus ... la maison n'emprunte pas.

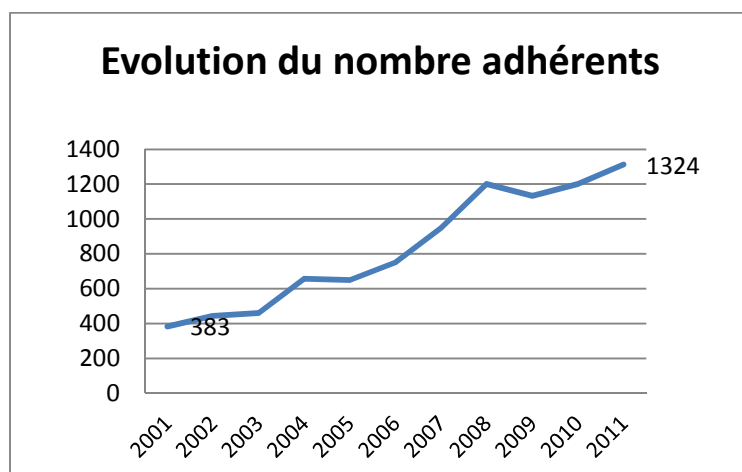
Résultats exercices MJC de 2004 à 2013

Année	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
Résultat	11399 €	10719 €	14851 €	13783 €	3397 €	9119 €	4683€	- 947 €	-1449€
%du budget	5.2 %	3.45 %	3.58	2.95 %	0.75%	1.8 %	0.9%	-0.16 %	-0.2 %

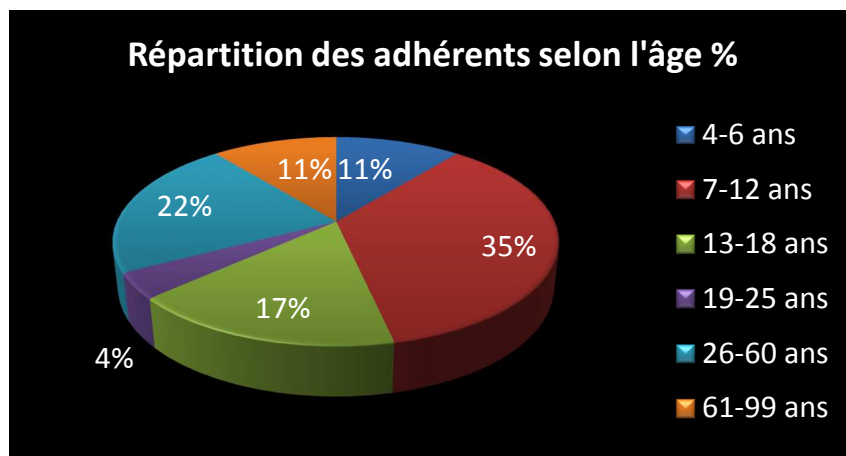
Les résultats des dix derniers exercices laissent apparaître une gestion financière rigoureuse. Le développement fort de son activité se construit sur un équilibre financier

.

5.6 Les adhérents et usagers de la MJC



En 2012/13, la MJC a accueilli 1397 adhérents.



1324 adhérents

La MJC touche toutes les tranches d'âges, dont 63% de moins de 18 ans..

Soixante dix pour cent de ses adhérents habitent le canton de St-Donat.

Huit pour cent de ses adhérents sont des stagiaires BAFA.

Usagers participants aux différentes actions culturelles: (chiffres 2011/2012)

Concerts fêtes et Soirées festives	1 800 personnes
Théâtre	2 500 spectateurs
Cinéma	11 000 spectateurs

Viennent s'ajouter les usagers des permanences logement, des permanences d'écrivain public, des formations, du foyer des jeunes etc...

Le public de la MJC est très majoritairement issu du canton de St Donat.

La MJC fait le constat qu'un travail particulier est à développer en direction des jeunes adultes.

A la question : Quels sont selon vous les lieux favorables pour rencontrer des personnes sur le canton ?

la MJC	72
commerces, marchés	20
école	34
les associations	18
PARC	18
foires et fêtes de village, jumelages et festivals	13

La MJC ressort donc comme le lieu privilégié de rencontre, et ceci de manière très marquante.

Nous constatons un véritable brassage des publics sur la structure qui touche toutes les tranches d'âge, hommes et femmes. Son action généraliste amène des publics avec des caractéristiques et des attentes très différentes à s'y croiser.

Les horaires d'ouvertures y sont « larges ».

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, le samedi de 14h à 19h.

Les locaux sont investis de 8h30 à 22h du lundi au vendredi.

La MJC propose un événement sur une fréquence minimale d'un week-end sur deux.

La place des habitants dans le projet de la MJC

Nous trouvons l'existence de l'émergence et l'accompagnement de projets au sein de la MJC de différentes manières :

- Le statut associatif de la MJC
- Labellisation CAF accompagnement de projets de jeunes
- Accompagnement collectifs d'habitants (AMAP, Escales, etc...)
- Accompagnement des associations
- Mise en œuvre d'accompagnement de projet sur le secteur enfance

Par conventionnement avec la CCPH et en adéquation avec ses valeurs et statuts, la MJC, met à disposition ses locaux au monde associatif. Les restrictions posées sont : tout prosélytisme, débat non contradictoire, incompatibilité avec nos valeurs, démarche commerciale et privée.

5.7 Une image très positive mais souvent incomplète

Image de la MJC	
Positive	95,4
Négative	4,6

Les trois mots les plus largement employés sur les retours de l'enquête sont : dynamique, accueil et diversité.

La qualité d'accueil du public est très largement plébiscité par les habitants ayant répondu au sondage.

En revanche, il ressort de l'enquête auprès des salariés :

- un réel manque de temps pour pouvoir maintenir cette qualité d'accueil,
- un besoin de temps destiné aux autres missions,
- un besoin d'espace supplémentaire pour garantir un accueil plus personnalisé.

Nous constatons que l'ensemble de l'équipe de permanents est aujourd'hui amenée à remplir les missions d'accueil quotidien physique ou téléphonique du public.

Les revendications et les points souhaités dans l'amélioration de la MJC qui ressortent le plus portent sur :

- Des tarifs moins onéreux,
- Une meilleure communication,
- Des locaux plus spacieux et mieux adaptés.

5.8 Une politique tarifaire pour un accès au plus grand nombre mais...

Afin de permettre à chacun d'accéder aux activités de l'association, la MJC met en œuvre :

- Un étalement des paiements sans frais possible sur l'année
- Un tarif selon le QF pour l'accueil de loisirs
- Un tarif réduit sur les activités de loisir pour les chômeurs et attributaires du RSA
- Une politique d'équilibre budgétaire concernant les activités de loisirs
- Des tarifs particuliers et le plus accessibles possible sur le secteur culturel
- Des événements d'animation locale gratuits (ex : goûter de Noël)
- Un partenariat avec l'association culture du cœur.

Pour autant, l'enquête fait apparaître des demandes supplémentaires :

- La prise en compte du QF sur les activités de loisirs
- La mise en place d'un tarif dégressif pour plusieurs activités pratiquées par une personne ou membres d'une même famille

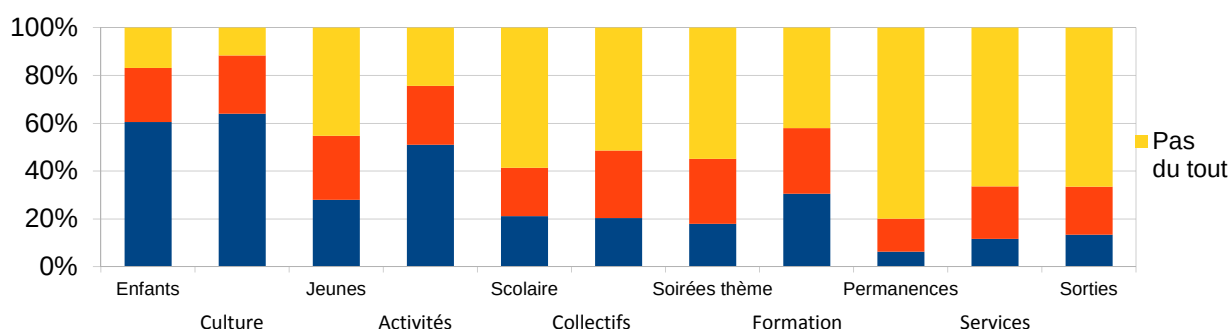
5.9 Une communication à travailler

La communication de la MJC s'appuie sur les supports et vecteurs suivants :

Plaquettes, presse, radio, site internet, affichages internes et externes, liste de diffusion, réseaux sociaux....

La MJC n'a jamais fait appel à un prestataire professionnel pour travailler sur une charte graphique, un plan ou une stratégie de communication.

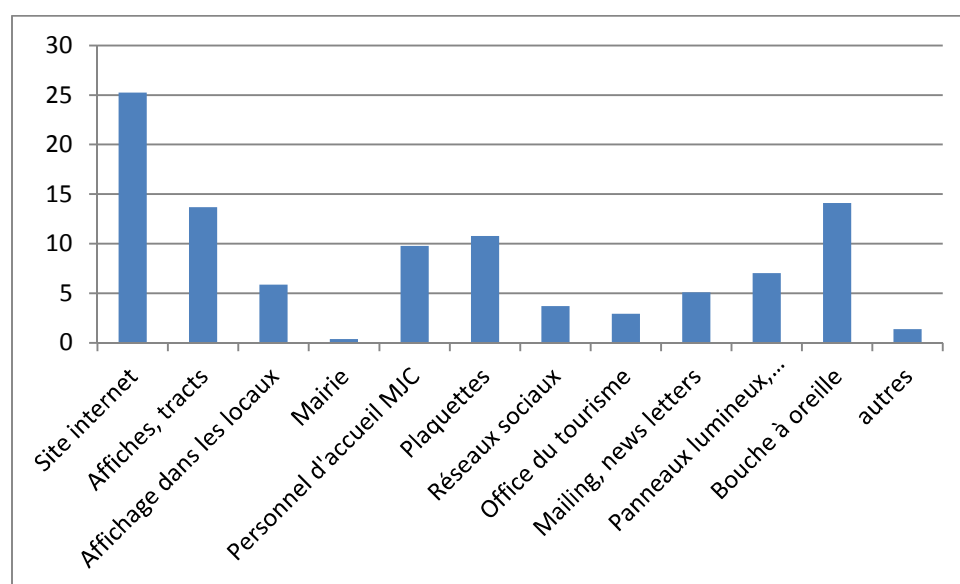
Vous connaissez de la MJC ,,



Selon l'enquête, les 3 actions pour lesquelles la MJC est le plus reconnue sont l'action culturelle, les actions enfants, puis les activités de loisirs.

Les 3 actions les moins connues sont les permanences, le service aux associations, et les sorties familiales.

Les supports de communication prioritairement utilisés pour s'informer sur la MJC :



Nous notons que le site internet est l'outil le plus employé. Celui-ci est géré bénévolement par un administrateur en lien avec un prestataire de service. Le site n'a pas évolué depuis sa création.

Malgré le peu d'espace prévu à cet effet sur le territoire (voir § 4.6), les affiches et tracts semblent être un vecteur de communication également reconnu par les habitants. Enfin, le bouche à oreille semble aussi bien fonctionner sur le territoire.

Pour autant à la question « Etes-vous suffisamment informé de l'activité de la MJC ? » les habitants ont répondu :

Pas suffisamment	140
Correctement	214
Trop	1

Près de 40 % des habitants interrogés se disent « pas suffisamment » informés.

Le questionnaire laisse apparaître l'attente d'une meilleure (plus précoce, plus étendue) communication des événements de la MJC.

Enfin, il est à noter que la MJC est très mal indiquée à Saint Donat, dans la mesure où aucun panneau de signalisation la concernant, à l'exception de l'entrée du parking, n'existe sur la commune. Ce constat est également vrai concernant l'accueil de loisirs.

5.10 Une association à l'étroit dans ses locaux

La M.J.C. rencontre des difficultés pour mener à bien les actions qu'elle développe en raison du manque d'espace.

Ce besoin ressort fortement de l'enquête auprès des salariés.

Il ressort principalement le manque d'un foyer dédié pour les jeunes, un manque de lieu de stockage, un espace d'accueil plus conséquent, et un bureau ou une salle de réunion permettant un meilleur accueil et prise en compte du public (confidentialité).

En réponse à ces difficultés :

- La CCPH permet à la MJC d'utiliser des salles dans les locaux de l'école de musique.
- La MJC loue à l'année un créneau hebdomadaire à l'Espace des Collines depuis 2013.
- Des essais ont été faits d'accueil extérieur (sous marabout) pour les actions jeunesse, qui n'ont pas été concluants.
- Enfin, une réflexion est avancée sur l'utilisation d'une maison proche de la MJC rachetée par la CCPH, qui pourrait être un élément de réponse supplémentaire.

Aujourd'hui la MJC utilise les locaux mis à disposition suivants :

- La halle des sports pour l'activité volley (vendredi soir)
- Le plateau sportif de Marges pour le volley (quelques mercredis soirs)
- Le boulodrome depuis cette année pour le tir à l'arc (2h jeudi)
- L'espace des collines pour le cinéma (cf convention)
- Le dojo pour la boxe de puis cette année (1h30 lundi soir)
- La maison de Champos pour l'accueil de loisirs (cf convention)
- L'école de musique pour la chorale de gospel, le théâtre, la pratique musicale de groupe, et l'accordéon
- L'école maternelle publique pour le yoga (1h30).

Aujourd'hui, aucune activité de loisirs proposée (à l'exception du volley) par la MJC n'est organisée sur une autre commune que St-Donat. La contrainte d'organisation des activités implique une salle chauffée, un créneau régulier toute l'année, un sol adapté et un lieu de stockage du matériel. Par ailleurs, la contrainte de transport supposerait de viser prioritairement une activité adultes.

5.11 MJC : Maison des associations ?

La MJC est au cœur du tissu associatif, plusieurs associations du canton y ont trouvé naissance. Certaines d'entre elles y ont leur siège social, d'autres y font leurs réunions ou leurs manifestations. La MJC permet un accès à la photocopieuse, prête du matériel, assure des permanences, ou propose un accompagnement.

Elle organise des formations à la gestion associative et met en place le forum des associations et des projets inter associatifs.

Chaque semaine, associations et établissements scolaires du primaire et du secondaire utilisent les locaux de la MJC.

Sur le site de la MJC, une page est dédiée au soutien informatif des associations.

A travers son expertise, la MJC accompagne la création d'associations ou l'élaboration de projets associatifs. Elle s'investit également au sein de son réseau fédéral en venant en appui de petites MJC locales.

5.12 Un travail partenarial présent

Ses réseaux :

La Confédération des MJC de France

Tête de réseau, force de réflexion et centre de ressources, la CMJCF porte les orientations stratégiques communes, aide les associations affiliées à partager leurs pratiques et ainsi mieux identifier les nouveaux besoins de leurs différents publics. Elles les soutient et les accompagne dans la construction et la réalisation de projets éducatifs, sociaux et culturels qu'elles construisent au plus près des habitants, dans une perspective de développement local. Fonctionnant en réseau, la CMJCF organise les échanges de savoir-faire entre toutes les structures. Son propre projet se nourrit des idées, expériences et besoins de toutes les MJC et associations locales.

L'Union bi-départementale des MJC

L'Union Bi Départementale des MJC en Drôme Ardèche est une entité associative dont le but est de favoriser les échanges, la liaison et la coopération entre les M.J.C. dans le cadre d'un projet territorial adapté. Ce réseau s'est tout d'abord développé à partir d'actions partagées. Aujourd'hui ces actions de réseau sont principalement axées en direction de jeunes.

Les Ecrans

Cette association regroupe l'ensemble des salles de cinéma du département de la Drôme et de l'Ardèche. C'est en partenariat avec cette association que la MJC propose les printemps du documentaire.

Le réseau AIG SPO

Les réseaux d'accueil et d'information sur l'orientation, la formation et l'emploi se sont organisés sur le territoire pour mettre en place ce nouveau service, avec l'appui des services de la Région.

En mutualisant leurs savoir-faire, les acteurs engagés dans cette démarche font de leurs spécificités une richesse partagée bénéficiant à l'ensemble des usagers du service. Les enjeux sont de décloisonner l'information en mutualisant les ressources et de professionnaliser les accueillants autour de la délivrance d'une information à caractère généraliste. La MJC est un des points d'accueil et d'orientation de ce réseau depuis 2012.

Le CFAG

Le Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires organise en partenariat avec la MJC l'ensemble des sessions de formation BAFA.

Culture du Cœur

Culture du cœur est une association qui a pour vocation de lutter contre l'exclusion par un accès facilité à la culture des personnes en situation d'exclusion et de précarité, visant en particulier les familles. Elle a mis en place un service de redistribution de places mises à sa disposition par des structures culturelles publiques et privées. Cette redistribution est rendue possible par des conventionnements annuels avec des relais sociaux, médicaux et médico-sociaux.

La MJC participe à ce réseau à double titre, en mettant à disposition des places de spectacles qu'elle organise, et en accompagnant un public dit « empêché » vers la découverte d'œuvres culturelles.

Ses partenaires institutionnels et financiers

La CCPH (voir aussi § 4.1)

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse est la collectivité de référence de la MJC. Elle accompagne celle-ci de manière globale et plus particulièrement sur les actions en direction des jeunes, sur la diffusion cinématographique, et sur le festival des Monstrueuses Rencontres.

La CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme apporte son concours financier à l'ensemble des allocataires du département, qu'il s'agisse de familles ou de personnes isolées, pour le versement de prestations financières (allocations familiales, aides au logement, minima sociaux...).

La CAF exerce aussi une action sociale familiale afin de faciliter la vie quotidienne des familles et permettre aux parents de mieux concilier leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur vie sociale.

Elle accompagne la MJC dans le domaine de l'accompagnement scolaire, des actions famille, de l'accueil de loisirs et de l'accompagnement de projets de jeunes.

Le département

Le département accompagne et soutient les actions de la MJC en direction de la jeunesse et sur l'action culturelle dans le cadre du projet de pôle théâtre. M. Jean-Louis BONNET conseiller général du territoire, accompagne le projet de festival de théâtre enfant les Monstrueuses Rencontres.

L'Etat

Le premier partenaire institutionnel de la MJC est l'Etat. Le ministère de tutelle dont elle dépend est le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. C'est ce ministère qui attribue l'agrément association d'éducation populaire.

La MJC travaille donc avec les représentants de ce ministre au niveau départemental (Direction départementale de la cohésion sociale :DDCS) et régional (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : DRJSCS) selon le type d'action entreprise. C'est ce ministre qui habilite la MJC concernant les Accueils collectifs de loisirs et les formations BAFA/BAFD.

L'Etat via ce ministère accompagne également financièrement la MJC au travers d'une aide au financement du poste de direction (Fond JEP) et des subventions accordées dans le cadre de l'accompagnement de projets jeunes.

L'état à travers la député du territoire, Nathalie NIESON, accompagne également très largement le pôle culture de l'association.

La Région : le Syndicat Mixte Drôme des Collines

Il a pour objet la mise en œuvre des actions d'un Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes (CDPRA). C'est une procédure initiée par la Région Rhône Alpes pour l'aménagement et le développement des territoires. Le CDPRA Drôme Des Collines appuie notamment les acteurs associatifs et publics qui aident les habitants du territoire dans leur vie quotidienne. Il contribue également au foisonnement de la vie culturelle et au développement des pratiques culturelles et sportives. Il nous accompagne sur le projet des « Monstrueuses Rencontres » de théâtre enfant et sur notre secteur famille.

Maison Emploi Formation

La Maison de l'Emploi et de la Formation mène des actions d'accompagnement de l'emploi et de la formation adaptées aux spécificités de son territoire. Elle est le partenaire privilégié de la MJC dans la mise en place des permanences d'accueil « Information-Orientation-Formation »

Inspection Académique

Partenaire, elle soutient les actions de médiations auprès des écoles du territoire. C'est en lien avec l'IEN de St-Vallier que sont mises en place des animations pédagogiques en direction des enseignants concernant le projet des Monstrueuses Rencontres.

Ses partenaires locaux :

Les établissements scolaires

Le collège Pendillon et le collège de l'Herbasse sont des partenaires privilégiés de la MJC dans le cadre de notre action d'accompagnement à la vie scolaire.

Les écoles élémentaires et maternelles du territoire, avec le festival de théâtre les Monstrueuses Rencontres, le travail autour des expositions,...

Le Centre Médico-social (voir aussi §4.8)

Service du Conseil général, il regroupe des professionnels de plusieurs métiers : assistantes sociales, éducateurs, médecins, puéricultrices, sages-femmes... Cette équipe propose un accueil gratuit et adapté à chaque situation, des consultations médicales ou encore un soutien social pour faire face aux difficultés. Un travail de partenariat est mis en place dans le cadre des actions d'écrivain public et de la permanence logement.

La mission locale

La mission locale organise tous les 15 jours ses permanences au sein de la MJC. Elle travaille en étroite collaboration sur le suivi de jeunes du territoire.

Médiathèque

La médiathèque de Saint-Donat est partenaire de la MJC dans le cadre de l'accompagnement à la vie scolaire, lors de soirées culturelles thématiques et des formations BAFA petite enfance.

La Ferme de Cocagne

Elle est partenaire de la MJC qui est lieu de dépôt des paniers, les associations se rejoignent sur des objectifs et des valeurs communes.

Ce qu'il faut retenir sur la MJC

- Une action généraliste : 7 secteurs très actifs
 - Secteur famille / social
 - Secteur culturel
 - Secteur formation
 - Secteur enfance
 - Secteur jeunesse
 - Activités de loisirs
 - Maison des associations
- Une action pluri générationnelle
- Une évolution importante sur les dix dernières années
- Une ouverture au-delà des adhérents
- La MJC accueille une vraie diversité de public
- Une vie associative active
- Une forte dynamique culturelle
- Une situation financière « saine »

- La MJC est une structure repérée comme lieu ressource pour le monde associatif
- La MJC est ancrée dans un réel travail de partenariat
- Une habitude de travail sur l'accompagnement de projets et la participation des habitants

- Un manque de personnel
- Un manque de locaux
- Une composition du CA à questionner au vu de la participation des membres associés et de droit
- Un manque d'identification de son action sociale
- Un manque d'identification de son projet et de ses valeurs.

VI. Opportunité du projet

6.1 *Rappel définition d'un centre social*

Le conseil d'administration de la CAF accorde un agrément « centre social » aux structures qui remplissent les 4 missions suivantes :

Un équipement de quartier à vocation sociale globale :

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

Un équipement à vocation familiale et pluri générationnel :

Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, favorisant le développement des liens familiaux et sociaux.

Un lieu d'animation de la vie sociale :

Prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants et favorisant le développement de la vie associative.

Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Par le développement du partenariat local.

6.2 *Opportunité du projet centre social au regard de l'analyse de territoire*

La réflexion concernant l'agrément centre social n'est pas nouvelle dans la maison, puisque la question fut posée, il y a maintenant dix ans. Ceci montre bien que les missions d'un centre social rentrent bel et bien en résonnance, avec les aspirations des élus associatifs qui sont chargés de conduire le projet associatif de la MJC.

Le diagnostic montre bien que la MJC aujourd'hui, et il y a dix ans, n'est plus du tout la même. Il fait apparaître également son caractère familial et intergénérationnel ouvert à tous. La MJC, conventionne depuis déjà plusieurs années avec la Caisse d'Allocation Familiale, à travers la prestation de service aide à la vie locale (PSAL). Cette reconnaissance institutionnelle, son développement, et la diversité de ses actions tournées vers tous les habitants fait qu'aujourd'hui cette démarche devient logique et incontournable.

De plus, il est à noter que la MJC est la seule structure socioculturelle, généraliste, présente sur le territoire. Territoire, qui a vu sa population augmenter fortement et les besoins de ses habitants évoluer.

Son ancrage territorial, au sein de nombreuses démarches partenariales, son histoire, et son expertise, lui donnent aujourd'hui les moyens de mener à bien les missions d'un centre social.

Cette démarche, se construit alors même que la collectivité entame une réflexion sur une possible politique sociale intercommunale. Cette adéquation montre à quel point notre projet s'inscrit dans une réelle évolution des besoins et préoccupations du territoire.

Evidemment, nous avons conscience que notre démarche va devoir s'accompagner d'un réel travail de pédagogie et de communication afin de dissiper les inquiétudes et méconnaissances sur, ce qu'est un centre social.

Enfin, l'agrément centre social va permettre de renforcer et pérenniser les actions spécifiquement mises en œuvre auprès des habitants et contribuer à une légitimation et une meilleure connaissance de notre démarche.

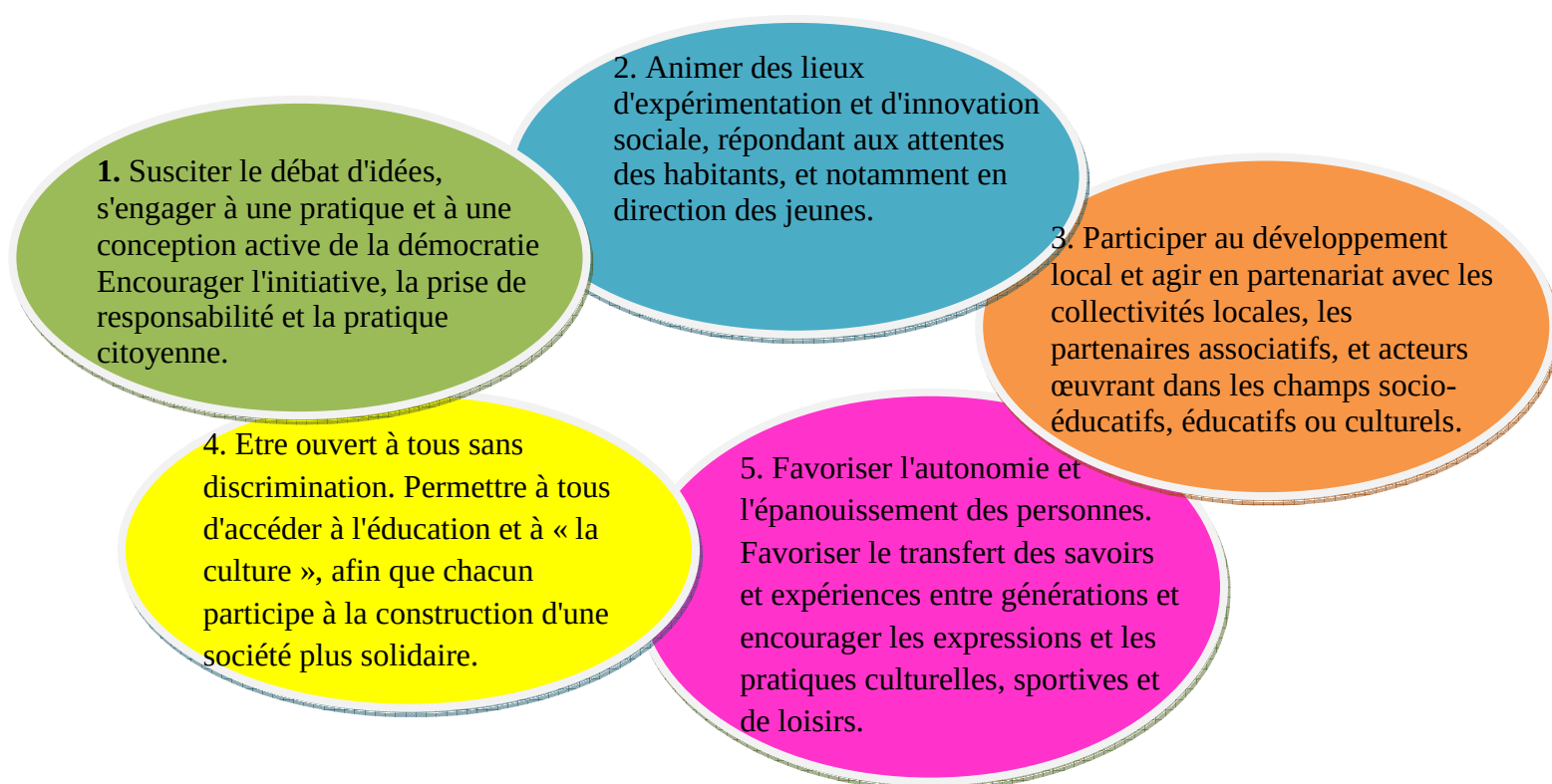
VII. Orientations et objectifs

7.1 Cinq grands axes retenus

Les administrateurs de la MJC souhaitent construire ce projet en s'appuyant sur plusieurs préalables :

- La consolidation, la pérennisation et l'amélioration de l'existant.
- La mise en œuvre d'actions qui soient complémentaires et transversales.
- Ouvrir dans un cadre partenarial et concerté.
- Garder l'identité qui est celle de la maison aujourd'hui.

La démarche d'agrément centre social a été l'opportunité de redéfinir les orientations de notre projet associatif. Ainsi, cinq Axes ont été retenus pour la mise en œuvre de notre projet :



Les axes retenus se veulent transversaux, servant une démarche globale et ne s'appuyant volontairement pas sur un découpage sectoriel de la maison. Si cette approche nous semble la plus pertinente, nous avons conscience que celle-ci peut être source de redondance dans l'explicitation de notre approche opérationnelle.

Ces axes ont été validés par le conseil d'administration du 7 novembre 2013, et de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2013. Ils ont été présentés à la population, aux partenaires et aux élus le 16 novembre 2013.

Tous ont été invités à réfléchir sur les pistes de mise en œuvre via des ateliers thématiques.

7.2 Susciter le débat d'idées, s'engager à une pratique et à une conception active de la démocratie

Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.

Eléments repérés lors de l'analyse de territoire:

- La MJC repérée fortement comme lieu de rencontres
- Besoins de formations de proximité repérés (secrétaires de mairie, périscolaires, etc...)
- Des associations témoignent de la difficulté de trouver des bénévoles
- Le projet associatif de la MJC et ses valeurs sont mal reconnues.

Objectifs principaux de la mise en œuvre:

1 S'engager dans l'accompagnement de projets et le soutien aux initiatives

Le développement d'un territoire tient aux hommes et aux femmes qui l'animent, aux liens sociaux et au dynamisme des projets qui s'y inscrivent. La maison se veut être un outil au service des initiatives. Nous axons fortement notre action dans le cadre d'accompagnement de projets où la personne est au centre d'une démarche lui permettant de se mettre en confiance et d'agir avec responsabilité et autonomie.

Cela se traduit par l'accompagnement de plusieurs collectifs de jeunes. Cet accompagnement est reconnu par nos partenaires CAF, DDCS, CCPh, dans le cadre entre autre d'un label « point ressource accompagnement de projets de jeunes ». L'accueil foyer mis en place a pour objectif d'être un lieu privilégié pour l'émergence de ces projets. Nous avons la volonté de poursuivre notre action en ce sens et pour cela formons tous nos animateurs à cette démarche.

Au sein même de l'ALSH, nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leurs loisirs et nous souhaitons mettre en place la même dynamique d'accompagnement qui existe sur le secteur jeunesse.

Nous souhaitons également poursuivre le développement d'accompagnement de collectifs d'habitants. Aujourd'hui, ce sont cinq collectifs qui sont accompagnés, (col éco-citoyen, col cinéma, col citoyen, col musique,...). A cet effet l'animatrice famille de la maison est particulièrement mobilisée sur cet axe.

Nous avons la volonté de communiquer encore plus largement sur les possibilités d'accompagnement qu'offre la maison. Une information spécifique à destination des élèves du secondaire va être mise en place au sein même des collèves.

2 Participer à la formation du citoyen

Nous avons la volonté d'offrir à la population les moyens de devenir des citoyens actifs et responsables au sein d'une communauté vivante. Nous pensons que la formation est un puissant levier d'émancipation et d'initiative individuelle et collective et qu'elle est un outil à privilégier en direction des hommes et des femmes qui font vivre vie à notre cité. Nous avons le souhait, à travers notre pédagogie, de privilégier une éducation transversale portée sur l'échange de savoirs afin d'apprendre des autres et ensemble inventer la cité.



La maison peut, en la matière, s'appuyer sur une expertise et une expérience de plus de vingt ans. Aujourd'hui, les formations envisagées répondent aux problématiques et besoins du territoire. Elles répondent à un besoin de formation de proximité

Ainsi, nous proposons six formations BAFA, pour les jeunes du territoire. Ces formations, font partie des très rares formations BAFA proposées en externat et répondent à un réel besoin local. Celles-ci répondent également aux besoins repérés dans les collectivités locales. C'est ainsi que l'ensemble du personnel de la mairie de St-Donat fut reçu dans nos sessions. Les thématiques des approfondissements (petite enfance et théâtre) répondent également à cette demande et accompagne la dynamique mise en œuvre autour du théâtre enfant sur le territoire.

Plus que des formations, celles-ci sont des expériences de vie qui ouvrent la porte pour la très grande majorité des jeunes à leurs premières expériences professionnelles, et de mise en responsabilité. Nous nous situons là dans le cadre d'un accompagnement à l'engagement volontaire et éducatif des jeunes sur leur territoire.

La formation n'est pas une fin en soi pour la maison, elle est un outil au service du projet. Elle n'est en rien une source d'équilibre budgétaire. Les tarifs proposés sur ces formations restent les plus accessibles du marché afin de permettre un accès le plus large possible..

Suite aux constats faits dans le cadre du diagnostic, nous nous proposons aujourd'hui, en termes de formation, de répondre présent aux éventuelles sollicitations des communes dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Dans le même sens, nous avons également le souhait de continuer à proposer des formations à la gestion associative et gestion communale. Agents du développement local, nous mettons notre technicité au service des élus pour les accompagner dans leurs projets au service des populations.

Dans ce cadre, nous attachons de l'importance à ce que les intervenants spécialisés de nos formations soient des personnes locales pouvant être ressources pour nos élus au-delà de la formation. Ces formations doivent aussi laisser toute leur place à la rencontre, l'échange et le débat.

Pour cela, nous allons mettre en place des cycles de soirées de formations thématiques.

Nous nous proposons également de continuer à répondre aux sollicitations d'associations telles que l'ADMR de St-Donat afin de mettre en place des modules de formation spécifiques aux attentes locales.

Suite aux rencontres effectuées dans le cadre du diagnostic, nous envisageons de mettre en place des formations en direction des secrétaires de mairies en lien avec les communes du territoire.

Afin, que nos accueils éducatifs enfance et jeunesse puissent continuer à se développer avec le souci sans cesse réaffirmé d'exigence de qualité, nous avons le souhait de maintenir nos formations PSC1 et SB, et également de mettre en place des formations d'échange de pratique entre animateurs à raison de 6 demi-journées par an. Ces temps d'échange doivent susciter la rencontre entre pairs, le transfert de savoirs, et s'appuyer sur des outils de pédagogie active où chacun sera acteur de sa formation et formateur pour les autres.

Enfin, l'accompagnement de nos professionnels et l'accueil de stagiaires dans le cadre de leurs projets professionnels sont également une constante qu'il nous apparaît important de maintenir. A travers cette démarche, nous pensons là aussi contribuer à ce que chacun ait les moyens de trouver sa place dans la société.

3 Permettre à chacun de s'engager et trouver sa place au sein du projet d'éducation populaire de la MJC (adhérents, habitants, administrateurs)

Nous souhaitons, que chacun puisse trouver sa place au sein du projet associatif et d'éducation populaire porté par la MJC.

Pour cela, nous nous proposons en premier lieu de réfléchir à la place de nos administrateurs dans la structure. Nous défendons l'idée de cogestion consistant à associer plusieurs partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos actions et nos activités : élus associatifs, professionnels salariés, pouvoirs publics, autres associations.



Nous allons réinterroger la composition du conseil d'administration et revoir les membres partenaires siégeant au CA. Il nous apparaît important d'associer à notre réflexion les partenaires avec lesquels nous œuvrons aujourd'hui et ceux avec qui demain nous collaborerons dans le cadre de la réalisation du projet.

Nous allons intégrer de manière systématique une question interrogeant le sens de notre action aux différents ordres du jour de nos CA. A cet effet, nous voulons que le CA soit et reste un lieu de réflexion et décision politique, donnant la direction à notre association, et que celui-ci ne devienne pas uniquement une chambre d'enregistrement des actions mis en place.

Nous souhaitons également approfondir la relation entre l'équipe de professionnels et les administrateurs afin de poser les bases d'une culture commune, et d'œuvrer pour un projet commun.

Pour cela, nous envisageons de poursuivre le travail entamé, concernant les administrateurs référents de secteur, en poussant la réflexion sur leurs rôles et missions. Nous envisageons également développer des temps d'échange, de réflexion et de formation communs entre professionnels et bénévoles.

Afin que chacun (bénévole, adhérent, habitant et administrateur) puisse plus facilement trouver sa place au sein de la vie de la maison, nous envisageons de mettre en place des outils invitant à participer à l'élaboration des différents projets de la maison. Nous allons ainsi mettre en place un tableau d'appel aux bonnes volontés.

La commission animation dont la composition est actuellement limitée aux membres du conseil d'administration, sera ouverte à tous et réunie par projet selon le calendrier des manifestations.

Au vu des éléments du diagnostic, nous tenons également à mettre davantage l'accent sur le projet et les valeurs portées par la MJC. Pour cela, nous envisageons de construire un nouveau livret d'accueil de l'adhérent qui sera fourni à chaque nouvel adhérent.

Nous avons le souhait de communiquer, de manière systématique, sur tous nos supports les valeurs et objectifs que nous portons, afin de mieux mettre en lumière le sens de notre action.

Nous désirons également poursuivre et accentuer l'intégration des parents dans la vie de notre ACM. Cela va passer par la co-organisation de soirées à l'accueil de loisirs, et une invitation aux parents à participer à l'élaboration du projet pédagogique et aux réunions d'équipe. Les temps d'accueil des parents restent également une action privilégiée dans l'organisation du centre.

4 Susciter le débat d'idées

Il nous apparaît important et comme l'un des socles de notre identité, d'être un espace de création, d'expérimentation, de solidarité, de pratique et d'apprentissage de la démocratie vivante. Nous souhaitons être un lieu de débat d'idées dans le cadre d'une laïcité active.



Pour cela nous nous proposons de nous emparer de sujets de société et de les mettre en débat. Nous allons utiliser l'outil cinéma afin d'organiser des soirées ciné-débat. Nous allons également poursuivre et développer l'organisation de conférences débats. Dans le cadre des soirées à destination du public 17-25 ans, nous envisageons également d'organiser des temps d'échanges et de débats régulièrement.

Nous nous fixons comme objectif de proposer une animation-débat par trimestre.



Focus sur la place de l'enfant à l'ALSH.

Notre accueil collectif de mineurs, s'il répond à un besoin de garde des habitants, se veut être un réel tiers lieu éducatif, source d'émancipation, de construction de l'individu, centrant l'enfant au cœur de son projet.



Il est pour nous hors de question que notre ACM soit considéré simplement comme un lieu de garderie et de consommation d'activités.

C'est pourquoi notre organisation reflète une réelle spécificité pédagogique : à l'instar de la quasi-totalité des ACM, et malgré des demandes exprimées par des parents, nous nous refusons de proposer des programmes d'activités préétablis ne prenant nullement en compte les souhaits des enfants accueillis. Il n'est pas question pour nous que les inscriptions à l'ACM soient conduites par un marché d'activités choisies par les parents. Nous mettons en avant non pas une offre de consommation mais un espace éducatif ancré sur des valeurs et un projet pédagogique.

L'accueil de loisirs est une cité, où chacun a sa place, et où sont donnés à l'enfant les moyens d'être acteur. Des commissions d'enfants y sont organisées, tous les jours des espaces d'échanges, d'écoute et de propositions sont mis en place. Les enfants y expriment un regard critique sur leur centre, expriment leurs attentes et formulent leurs propositions.

Une organisation et un travail spécifique de nos équipes permettent que tous les jours plusieurs activités soient proposées et que chaque enfant soit libre de participer à l'une ou l'autre. Le fonctionnement permet également un décroisement des groupes d'âges et une meilleure prise en compte individuelle.

Nous mettons en place également une pédagogie axée sur l'accompagnement de projet. Cette pédagogie, la plupart du temps mise en œuvre dans les structures en direction du public jeune, est développée chez nous dès l'âge de 4 ans, permettant aux enfants d'être réellement acteurs de leurs vacances.

L'accompagnement de projets est également largement mis en œuvre auprès des publics adolescents et la maison accompagne en permanence plusieurs collectifs de jeunes qui s'investissent dans la réalisation de leurs projets.



Cette approche est également soutenue à travers les formations BAFA que nous dispensons et d'où sont issus 99% de nos équipes.

Les parents sont également invités à participer à l'organisation du centre. Ainsi, ce fonctionnement singulier offre à chacun (enfants, animateurs et parents) la possibilité de trouver réellement sa place et d'être acteur au sein de notre accueil.

7.3 Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants.

Eléments repérés lors de l'analyse de territoire:

- Non présence d'administrations publiques du type pôle emploi, etc...
- Attentes des partenaires (CCAS, CMS,...) en termes de concertation et mise en réseau
- Difficultés rencontrées par les salariés pour garantir un accueil de qualité
- Difficultés rencontrées par les familles pour trouver des modes de gardes atypiques
- Le public 17-25 ans est peu touché par la MJC
- Très bonne accessibilité de nos services (horaires, flexibilité, tarifs...)
- Les actions de la MJC sont concentrées sur St-Donat
- Les actions sociales de la MJC sont peu reconnues.

Objectifs principaux de la mise en œuvre:

1 Etre un lieu ressource en termes d'informations, d'accueil et d'orientation

Nous souhaitons favoriser l'insertion sociale des publics en difficultés, en coordination avec les différents partenaires socio-éducatifs, pour une meilleure prise en compte des attentes et besoins des habitants.

Le diagnostic laisse apparaître que si la MJC n'est pas réellement identifiée dans ces missions, pour autant, elle est repérée comme un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations.

La MJC ne portant pas une étiquette sociale, il est plus facile ou moins stigmatisant de pousser la porte de la maison, plutôt que celle d'un CMS, pour être accompagné dans ses démarches.

La large amplitude d'ouverture, le croisement des publics et la disponibilité professionnelle mise en place permettent d'appréhender ces missions de manière positive.

Il n'est pas question ici de se substituer à d'autres acteurs, mais bel et bien de construire ensemble une réponse la plus efficiente et complémentaire pour les habitants. La maison est inscrite dans des réseaux de partenariats forts et c'est au sein de concertations croisées que les permanences mutualisées se mettent en place.

Le conseil général, via la responsable du CMS de Saint-Donat, a sollicité notre association suite aux constats suivants :

Beaucoup de demandes au CMS portent sur des questions administratives. De plus le diagnostic fait apparaître que plusieurs services publics sont absents du territoire, et souvent situés à Romans : Sécurité sociale, Caf, Pôle emploi.

L'absence de transport, ou des horaires pas adaptées, ne permettent pas toujours au public d'aller à Romans.

Ainsi nous nous proposons de poursuivre et de développer notre mission d'écrivain public.

Ce type de permanence permet de désengorger le CMS de ces demandes ponctuelles ne relevant pas des compétences des travailleurs sociaux.



De plus, nous nous proposons de mettre en place des séances d'animations collectives thématiques animées par notre animatrice famille.

De la même manière, Saint Donat, a vu sa population augmenter ces dernières années, et les demandes de logement sont de plus en plus fréquentes. Suite à l'état des lieux, il apparaît des demandes fréquentes et régulières de la part des usagers du service social d'information et d'accompagnement du CMS, concernant la recherche de logement. Nous constatons une recherche de logement prioritairement centrée sur Saint Donat et la CCPH.

C'est la raison pour laquelle nous nous proposons de poursuivre et renforcer notre action d'atelier ressource logement. Il est question ici de favoriser l'accès au logement (de personnes en manque de mobilité, jeunes adultes, personnes âgées....) et de travailler à la cohésion sociale du territoire. Là encore, il sera question de développer l'action en engageant des démarches de type collectif. Il nous faut également renforcer le partenariat des différents acteurs locaux.

Toujours identifiée comme lieu ressource et de proximité auprès de la population du territoire par les partenaires, la MJC est également inscrite dans le réseau des neufs points d'accueil du territoire départemental concernant l'orientation et la formation.

Dans ce cadre, nous nous donnons comme objectif d'accueillir et donner un premier niveau d'information à tout public souhaitant se renseigner sur la formation, les métiers et l'orientation professionnelle.

Considérant aujourd'hui que l'accès aux nouvelles technologies est un outil dont la maîtrise est devenue indispensable dans beaucoup d'actes de la vie courante, cet accès, nous semble-t-il, est un moyen d'insertion dans la vie citoyenne. En effet, internet peut être un accès à un réseau, à une communauté, à des connaissances, et peut être un vecteur d'information ou de formation.

Dès lors, il nous semble qu'œuvrer à un accès à internet pour tous, a toute sa place dans le cadre de notre projet d'éducation populaire. Nous proposons donc un accès internet gratuit et ouvert à tous, unique sur le territoire, accompagné d'une aide à son utilisation si nécessaire.

Le diagnostic est venu confirmer que la structure est très bien identifiée par le public jeune. Dès lors, il nous est apparu pertinent d'organiser les permanences de la mission locale dans nos locaux. Aujourd'hui, ces permanences ont lieu tous les quinze jours, et de véritables liens professionnels sont tissés entre l'équipe de la MJC et la professionnelle de la mission locale. Cette proximité œuvre pour un meilleur suivi et accompagnement, plus global, des jeunes du territoire.

Nous souhaitons donc que la MJC soit un espace ressource pour les habitants, et un lieu d'informations locales de la vie du canton. Pour cela nous nous proposons de repenser nos espaces d'affichage et de réfléchir à notre politique de communication dans nos locaux.

Nous souhaitons réfléchir sur les modalités pratiques d'une mise en œuvre de veille et abonnements (magazines, journaux, etc...) au service des utilisateurs.

A l'instar d'outils déjà utilisés sur le secteur famille, des classeurs thématiques sont envisagés.

2 Se positionner au sein d'une « veille sociale », pour une meilleure prise en compte des besoins et attentes des habitants

Une des fonctions centrales de la MJC/centre social est d'être à l'écoute des besoins des habitants et de prendre en compte la demande sociale au regard de nos objectifs et en rapport avec nos moyens, pour tenter d'y apporter une solution.

Cette écoute doit pouvoir être assurée autant en interne par les professionnels et les bénévoles de l'association que sur le territoire avec les habitants et les partenaires.

Aussi, nous nous proposons de mettre en place des outils permettant recueillir ces besoins. Par exemple et entre autre, un « cahier d'envies » va être mis en place et nous allons en organiser le suivi, l'utilisation et l'exploitation afin de traduire les demandes et besoins en actions.

L'un des premiers éléments exprimé en terme de besoin des habitants, dans le cadre du diagnostic, fut une difficulté pour les familles à trouver un service de garde répondant à des contraintes horaires spécifiques. Nous nous proposons donc de réfléchir au moyen de mettre en lien les familles avec cette offre de garde « atypique ». Aujourd'hui la mise en place, par exemple, d'un réseau de baby-sitting est à l'étude.

Dans cette même idée, nous nous attachons à maintenir la flexibilité mise en œuvre sur l'ALSH qui, nous l'avons constaté dans le cadre du diagnostic, constitue une vraie plus-value pour les familles.

3 Consolider la qualité de notre accueil (individuel et tous publics)

La notion d'accueil est une base essentielle de notre projet. Le diagnostic fait d'ailleurs état de la qualité de l'accueil de la MJC perçue par les adhérents et habitants du territoire.

Pour autant, cet aspect doit, nous semble-t-il, rester un souci permanent dans notre pratique, d'autant plus qu'à travers diverses actions, nous nous proposons d'élargir le public que nous sommes susceptibles d'accueillir.

L'accueil étant une de nos préoccupations premières, nous souhaitons qu'il soit porté collectivement. Ceci se traduit par des pistes évoquées précédemment dans le cadre de notre objectif portant sur la volonté que chacun trouve sa place au sein de notre projet d'éducation populaire.

Cela se traduit également par la volonté d'accompagner l'équipe de salariés dans le développement de la transversalité, afin de créer une cohésion et de fournir une réponse cohérente et collective aux habitants.

Pour cela, nous souhaitons réaffirmer la fonction d'accueil dans chaque profil de poste de l'équipe de permanents et maintenir la polyvalence, effective à ce jour, concernant le sujet. De plus, ce fonctionnement contribue, pensons-nous, à travers une meilleure connaissance des tâches de chacun, à une meilleure cohésion d'équipe.

Cette préoccupation implique aujourd'hui de reposer un fonctionnement commun, et la création certains d'outils en la matière. Nous envisageons de travailler sur les différents temps et lieux d'accueils formels et informels.

Notre réflexion n'exclut pas, au vu des retours faits par les salariés dans le cadre du diagnostic, l'embauche et la redéfinition des tâches administratives et d'accueil. De même, nous devons repenser l'organisation interne pour permettre des accueils individualisés dans de meilleures conditions. (Anonymat, etc...)

Les missions de l'animatrice famille amènent à développer des accueils nouveaux et spécifiques, (Point Accueil Info famille, écrivain public, logement, etc..). Il nous semble donc nécessaire et important d'accompagner la formation de la professionnelle accueillante de ces permanences afin d'asseoir et de développer ses compétences.

Le diagnostic a fait apparaître que le public 17-25 ans était un public peu ou sans doute pas assez pris en compte par la MJC. Nous nous proposons donc d'aller davantage vers ce public et de mettre en place des temps d'accueil spécifiquement adaptés à cette tranche d'âge.

Il est apparu également, dans le diagnostic, que la structure souffrait d'un déficit d'identification et de communication sur ses valeurs et son projet associatif. C'est pourquoi nous souhaitons nous emparer de ce sujet de manière forte dans les mois à venir, en constituant une commission dédiée, au sein du CA.

Il nous semble qu'un meilleur fléchage de la structure sur les axes routiers contribuerait également à un meilleur accueil.

Au vu des éléments repris par le diagnostic, la maison doit également être soucieuse d'aller au devant des habitants pour construire cette relation d'écoute et d'échange. Le constat est fait que la très grande majorité de nos actions se déroule sur la commune centre du territoire. Nous nous donnons donc pour objectif de mieux prendre en compte l'ensemble du territoire et de réfléchir aux moyens possibles de cette décentralisation.

Nous envisageons également de mettre en place des actions spécifiques en direction des nouveaux habitants du territoire (stand nouveaux habitants au forum, etc...).



Focus sur les permanences mutualisées.

Contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation sociale, c'est s'inscrire dans une démarche volontariste et partenariale sans cesse renouvelée et renforcée. Pour une action la plus pertinente et bénéfique possible pour les habitants, la MJC est consciente de la nécessité de s'inscrire dans des réseaux novateurs et historiquement inhabituels afin de répondre aux nouveaux enjeux qui sont les siens aujourd'hui.

De plus, notre maison est ancrée dans une réelle relation de proximité avec les habitants, et s'est construite sur un champ d'actions généralistes prenant en compte les réalités et besoins du territoire.

L'accueil de tous est au cœur de notre action. Nous accueillons les personnes dans toute leur globalité, citoyen, parent, habitant, etc...

Cela implique nécessairement de dépasser un mode d'accompagnement réduisant la prise en compte des individus selon une entrée problématique. Il n'est pas question, pour nous, de nous substituer à l'expertise de partenaires dont c'est le métier, mais bel et bien de co-construire un mode d'intervention complémentaire et concerté.

Ainsi, nos permanences mutualisées sont co-construites avec les partenaires concernés (mission locale, pôle emploi, maison de la formation, CMS, conseil général, etc...). Des outils communs de suivi des personnes accueillies (fiche navette) sont conçus afin d'établir un lien et une cohérence entre partenaires. Des temps d'accueil sont co-animés, avec un professionnel du CMS par exemple pour les permanences logement.

Des temps de concertation et de suivi du travail en commun sont mis en œuvre (groupe de veille, rencontres AIGSPO, etc ...).

La maison se veut être une gare d'aiguillage éclairée : éclairée comme l'est un lieu convivial, éclairée également parce que porteuse de compétences permettant d'orienter chacun vers les réponses attendues.

A titre d'exemple et pour rendre concrète cette approche, prenons l'exemple d'une personne qui a poussé la porte de la MJC, laissant à l'extérieur le poids stigmatisant qui peut être ressentie lors de démarches entreprises auprès de travailleurs sociaux, pour rencontrer l'animatrice de la maison et lui faire part de ses questions relatives au logement.

Cette personne a, en premier lieu, partagé un temps de convivialité et de confiance autour d'un café, pour ensuite entendre les conseils d'une professionnelle sur les questions de logement. Lors de ce temps d'échange et de prise de contact, servant également à poser un diagnostic des attentes, ont pu être identifiées des problématiques de formation qui ont également abouties à un accompagnement d'écrivain public. Cette même personne a emprunté des livres pour ses enfants à la MJC, été accompagnée vers une participation familiale à notre offre culturelle, et été mise en lien avec le responsable du secteur enfance concernant les conditions et possibilité d'accueil de l'ACM.

Cette personne est revenue, envisage de participer au café des femmes et demain, en tant que bénévole, à différents événements de la maison.

Ceci montre à quel point la relation de confiance instaurée permet à notre accompagnement de prendre en compte les multiples facettes de l'individu et les multiples problématiques auxquelles il doit faire face.

Nos plages horaires larges et notre flexibilité de RDV, permettent à chacun de ne pas rester seul face à ses questionnements et de trouver facilement un premier niveau de réponse à proximité.

7.4 Participer au développement local et agir en partenariat avec les collectivités locales, les partenaires associatifs, et acteurs œuvrant dans les champs socio-éducatifs, éducatifs ou culturels.

Eléments repérés lors de l'analyse de territoire:

- Besoin exprimé par les associations de se rencontrer et de porter une parole commune
- Difficulté pour les associations de communiquer de manière coordonnée
- Des associations témoignent des difficultés de trouver des bénévoles
- Une réflexion intercommunale autour d'une politique sociale communautaire est portée par la CCPH
- Une mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires difficile
- Attente exprimée d'une cellule de « veille sociale »

Objectifs principaux de la mise en œuvre:

1 Soutenir et œuvrer au développement de la vie associative.

Implantée depuis 40 ans sur le territoire, la M.C est au cœur du maillage associatif du canton. De nombreuses associations sont issues de la MJC. Aujourd'hui, près d'une centaine d'associations contribue à la vie locale du canton, dont une soixantaine est située sur la commune de Saint-Donat. Cette richesse associative est au cœur du dynamisme de la vie locale. Pour autant le



territoire intercommunal qui est le nôtre est un canton rural où il apparaît important de travailler sur la dynamisation des petites communes, dans un souci de développement local intercommunal. Nous considérons le mode associatif comme un outil pour la construction de l'individu. Nous pensons que l'engagement associatif est un lieu de formation et de construction politique et citoyenne de la personne. Aussi c'est pourquoi en tant qu'acteur de l'éducation populaire, il nous semble important d'œuvrer au développement, à l'accompagnement et la promotion du monde associatif qui nous entoure.

Plusieurs associations sont nées à la MJC (badminton, tennis, etc...) et nous nous donnons comme objectif de continuer à garder notre dimension de maison des associations.

Pour cela, nous proposons de continuer à mettre en place des formations à la gestion associative. Dans le même sens, nous apportons notre aide et notre expertise dans l'accompagnement et la réalisation des projets associatifs du territoire.

Nous proposons d'être un appui en matière de gestion, d'organisation financière, de montage de projet, etc...

Cet accompagnement, vient également en réponse à certaines préoccupations exprimées par les associations dans le cadre de notre démarche de diagnostic partagé.

Nous nous proposons également d'être une structure support offrant un accompagnement technique et matériel. Ainsi nous offrons les possibilités suivantes :

- Ouvrir un compte photocopies,
- Avoir accès à du prêt de matériel (vidéo projecteur, paper-board, TV, matériel son et lumière, etc ...)
- Avoir un accès gracieux à nos salles pour l'organisation de réunion ou d'évènements.

Nous souhaitons également traduire cet accompagnement de la vie associative par un soutien en termes de communication avec d'une part la possibilité offerte d'être appui de communication via notre affichage interne et notre site internet et d'autre part en continuant à porter l'organisation du forum des associations.

Ce positionnement vient en résonnance directe, nous semble t-il, à de réelles préoccupations exprimées lors des rencontres partenaires dans le cadre de notre diagnostic partagé, où les associations avaient témoigné de difficultés de trouver des bénévoles.

2 S'impliquer dans une démarche volontariste de concertation et coordination inter associations

La MJC , seule structure socioculturelle sur le territoire a une action très généraliste. Le diagnostic a montré à quel point celle-ci est impliquée au, sein de divers partenariats. Il nous apparaît comme une évidence qu'il ne peut y avoir ni d'amélioration ni de changement social sans partenariat et dynamique collective. Pour autant, si nous sommes attentifs à tout, nous ne nous occupons pas de tout. Il nous appartient de mener notre action dans le cadre unique de nos missions.

En revanche, nous nous attachons à penser notre action en dépassant un prisme autocentré et en l'inscrivant dans le cadre d'un partenariat et d'une complémentarité prenant sens sur le territoire.

Les associations sont par essence des partenaires privilégiés, qui ont exprimé des attentes et des besoins à l'occasion du diagnostic partagé.

Si la maison, de manière globale, œuvre avec la très grande majorité des associations, nous avons constaté que les associations entre elles ne se connaissent pas forcément. Le temps d'échange, organisé avec les associations dans le cadre du diagnostic, fut très apprécié, et a permis l'expression de certains besoins communs.

Nous avons pu entendre : « Il nous faut nous connaître et se faire connaître ». Aussi la MJC se propose d'organiser et d'animer des rencontres inter-associatives régulières.

L'un des premiers sujets sur lequel nous proposons de réfléchir ensemble, et qui fut exprimé, est l'organisation d'une communication concertée. Nous allons donc mettre en œuvre une commission de réflexion sur la communication des associations sur le territoire. Nous creuserons sans doute, à cette occasion, certaines idées avancées telles que le journal des associations, etc...).

Il nous paraît également essentiel de poursuivre et pérenniser l'organisation du forum des associations afin permettre une lisibilité de la richesse associative et de favoriser les rencontres.

3 Intégrer comme élément incontournable la démarche partenariale dans la conception et la mise en œuvre de nos actions.

Au-delà d'une mutualisation de moyens et d'énergie, il nous semble primordial que notre action s'inscrive dans une démarche partenariale garante de cohérence et complémentarité.

Nous pensons que la synergie de chaque acteur contribue à une meilleure réponse collective auprès des habitants.

C'est pourquoi nous sommes attachés à conserver et développer la mise en œuvre d'actions fédératrices et partenariales telles que les Monstrueuses rencontres, passeport vacances, etc...

Dans chacune de ces actions, il nous apparaît important d'associer nos partenaires aux différentes étapes de celles-ci, de la conception, à la conduite, de la réalisation à l'évaluation.

Ces actions contribuent à porter, au travers de l'animation locale qu'elles déploient, la dynamique et le bon vivre sur le territoire.

4 Œuvrer pour une mise en réseau des acteurs sociaux, socioculturels et éducatifs

Il nous apparaît important d'être au plus proche de tous les habitants de la communauté de communes, et nous souhaitons pour ce faire nous appuyer sur le volontariat de certains bénévoles et/ou administrateurs, ou d'habitants, qui seraient des relais identifiés par commune sur le canton.

D'autre part, il nous apparaît important de relancer un groupe de « veille sociale », impliquant l'ensemble des acteurs sociaux, socioéducatifs, et éducatifs sur le territoire. Cette orientation vient répondre à des attentes exprimées par certains partenaires dans le cadre de notre démarche de diagnostic partagé.

La MJC avait déjà prise cette initiative en collaboration avec le conseil général, via la responsable du CMS du secteur, il y a maintenant quelques années. Nous souhaitons relancer cette démarche en analysant pourquoi celle-ci a eu du mal à ce que chacun des acteurs y trouve sa place. Les objectifs ici sont à la fois de contribuer à une meilleure connaissance réciproque des acteurs et donc une meilleure complémentarité et travail en commun. Il est question également de construire un regard partagé sur le territoire, pour une meilleure réactivité et des réponses complémentaires et multiples, dans les champs d'action propre à chacun.

Nous souhaitons également poursuivre et compléter le travail mis en œuvre concernant des outils de liaison CMS / MJC.

Au vu des éléments repérés dans le diagnostic, nous nous proposons comme partenaire aux collectivités concernant la réflexion sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Nous envisageons à la fois de participer à la réflexion auprès des élus des communes mais également de mettre en place des temps d'informations et d'échanges auprès des habitants.



Focus sur « Le Passeport vacances ».

Le passeport vacances, proposé par la MJC, a la spécificité d'être un projet s'appuyant sur une réelle dynamique des associations du canton.

En effet, cette action qui s'adresse au public jeune, n'est pas un catalogue d'activités achetées auprès de prestataires mais s'appuie sur l'investissement passionné des bénévoles et militants de l'ensemble des associations du territoire. Ceux-ci proposent la découverte et l'initiation de leur activité sur des demi-journées.



Les jeunes participants peuvent s'initier à des activités sportives telles que le tennis ou le badminton, toujours de manière ludique et non compétitive. Tous les niveaux sont donc acceptés : il est question ici de découvrir et goûter aux activités qui sont proposées à l'année sur le canton. Le tarif appliqué (30€ / semaine) permet de rendre accessible l'action au plus grand nombre et particulièrement aux jeunes fréquentant le foyer et n'étant pas inscrits dans une activité ou un club à l'année. La rencontre avec une personne passionnée est souvent passionnante et ce premier contact amènera peut-être plus tard à une inscription à l'activité annuelle.

Mais le passeport vacances, ce n'est pas seulement la pratique d'activités sportives. Ainsi, les jeunes sont amenés à découvrir l'histoire de leur territoire avec l'association du patrimoine. Ils sont invités à prendre le temps d'aller à la rencontre de la faune et la flore avec l'association des randonneurs et, par là même, peuvent s'enrichir d'une réelle rencontre intergénérationnelle.

La tranche d'âge à laquelle est proposée l'action a évolué ces dernières années témoignant de notre posture de veille du territoire et d'adaptation en fonction des besoins. En effet, s'adressant dans un premier temps aux jeunes à partir de 12 ans afin de proposer une continuité avec l'ALSH, nous accueillons aujourd'hui dans ce dispositif les enfants à partir de 10 ans, voulant proposer des solutions au nombre grandissant des enfants de 10 à 12 ans repérés sans encadrement éducatif dans les rues de la commune.

7.5 Etre ouvert à tous sans discrimination. Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Eléments repérés lors de l'analyse de territoire:

- Problématique de mobilité repérée sur le territoire
- Attentes culturelles des habitants (+ de concerts, de théâtre, de cinéma et le week-end)
- Des festivals qui prennent de plus en plus d'ampleur
- Une attente des établissements scolaires qui n'est satisfaite que partiellement.

Objectifs principaux de la mise en œuvre:

1 Etre porteur d'une programmation culturelle sur le territoire

Favoriser l'accès à la culture pour tous est un des objectifs gravé à l'encre noire sur le mur de notre projet associatif.

Cet objectif résonne d'autant plus lorsque qu'on le met en parallèle avec les caractéristiques de notre territoire qui laissent apparaître à la fois une carence en termes d'offre culturelle et en termes de demandes non assouvies et exprimées par la population.

En s'appuyant sur ce constat, nous souhaitons continuer à développer une programmation culturelle éclectique, exigeante et s'adressant à tous. Nous souhaitons construire cette programmation en s'appuyant sur divers outils et vecteurs artistiques.

Ainsi, nous construisons une programmation cinématographique, théâtrale, musicale et une saison d'expositions présentant tous types de pratiques artistiques.

Pour nous, la culture ne constitue pas seulement la sublimation de la réalité, elle est un outil à la construction de l'individu pour enrichir et contribuer à construire la perception du monde qui l'entoure. La notion de démocratisation culturelle vient alors, dans ce contexte, trouver une nouvelle interprétation et nourrir celle de la démocratie culturelle. Ainsi, notre programmation culturelle est bel et bien pour nous un outil au service de l'accompagnement social des habitants.

C'est pour cela que nous souhaitons poursuivre et développer notre action autour du livre et de la lecture avec notre « point échange livres » à la MJC, le travail de partenariat avec la médiathèque de St-Donat ou encore la sensibilisation des équipes de l'ALSH et la mise en œuvre de l'espace lecture de l'accueil de loisirs. Nous allons également relancer les soirées d'échanges autour des livres portés par un de nos administrateurs.



Il est question d'accompagner chacun vers la rencontre des œuvres. En cela, nous répondons également aux attentes non satisfaites des établissements scolaires du territoire qui cherchent un partenaire culturel pour œuvrer ensemble à construire les citoyens de demain.

Nous allons donc continuer l'organisation de nos festivals ayant le souci d'un élargissement partenarial et d'une volonté d'ouverture vers l'international.

2 Prise en compte systématique des problématiques de transports dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos actions.

La problématique de la mobilité est un des éléments qui est ressorti fortement du diagnostic. C'est pourquoi nous proposons d'intégrer de manière plus forte cette problématique dans l'élaboration de nos projets. Nous réfléchissons actuellement à une navette de ramassage sur les communes pour certains événements.

Sans forcément être le support d'une nouvelle mise en réseau, il nous semble important d'accompagner la communication de réseaux de covoiturage existants.

Nous souhaitons également encourager cette mise en relation des habitants concernant par exemple les familles de l'accueil de loisirs.

La décentralisation de nos actions, déjà évoquée, est également, nous semble-t-il, un élément de réponse à cette problématique.

3 Faire vivre une politique tarifaire ayant pour objectif une ouverture de nos actions au plus grand nombre.

La mobilité et l'ouverture au plus grand nombre passe également évidemment par le souci de lever les freins financiers. Cette réflexion, très présente de manière globale dans la maison, se traduit également très concrètement dans nos actions culturelles.

Ainsi, nous souhaitons garder un tarif accessible à tous pour le cinéma. Cet objectif peut être atteint aujourd'hui grâce à l'accompagnement de la CCPH et la gestion associative de cette action qui est portée fortement par le bénévolat.

Nous mettons également en place l'opération « théâtre à un euro » ayant pour objectif d'accompagner enfant et parents à vivre ensemble et de manière accessible, la première expérience, le plus souvent, de rencontre avec une œuvre de spectacle vivant.

4 Aller vers le public « empêché » ou « éloigné » (porteur de handicap, situation financière difficile, culturellement éloigné,...)

Evidemment, nous souhaitons poursuivre notre action forte de médiation en direction des scolaires. Notre travail avec les établissements scolaires nous semble être l'une des meilleures portes d'entrée pour toucher toutes les familles du territoire. Cela permet entre autres, nous semble-t-il, de donner un capital culturel parfois défaillant au plus grand nombre.

Dans ce même esprit, nous allons mettre en place dès 2014 le projet « l'enfance de l'art » avec l'accueil de loisirs. Il est question de dépasser ici le besoin de garde des familles et enrichir encore le contenu éducatif de notre ACM.

La démocratisation culturelle se heurte également à des problèmes de mobilités liées aux transports ou à des freins financiers. Il nous semble que nous devons développer et renforcer à cette occasion de nouveaux partenariats.

Nous souhaitons renforcer les liens avec les travailleurs sociaux du secteur, afin que notre action culturelle soit un outil au service de leur accompagnement des familles.

Nous souhaitons également poursuivre et améliorer l'opération « papi mamie emmène moi au théâtre ».

De même, nous souhaitons poursuivre l'accueil et le partenariat avec la Teppe sur l'action théâtre et accentuer cette dynamique en sollicitant les établissements éducatifs locaux (IME, etc...).

Enfin, il nous apparaît important, dans le cadre de ce projet centre social, de poursuivre et accentuer notre collaboration avec l'association culture du cœur. Ce partenariat a pour objectifs d'initier, à travers notre action culturelle, une dynamique de lien social, pour rompre l'isolement en favorisant un accès à un public en situation de précarité.

5 Renforcer et continuer notre action éducative d'accompagnement à la vie scolaire

Le mot culture ne représente pas uniquement l'industrie de "biens culturels», mais elle est également l'ensemble des connaissances générales d'un individu. C'est en ce sens qu'en tant qu'association d'éducation populaire, il nous apparaît important de porter des actions rentrant dans le cadre de l'éducation. Si notre action de formation paraît la plus évidente dans ce champ d'investigation, il nous semble que notre action d'accompagnement à la vie scolaire y joue également un rôle primordial.

Partenaire de l'école, nous nous inscrivons dans un système de coéducation où chaque acteur (parents, école, MJC), en concertation, et dans le respect des compétences et responsabilités de chacun, œuvre de manière complémentaire. Cette démarche éducative est pour nous essentielle dans notre projet, elle contribue à une approche globale de la personne accompagnée.

C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre notre action d'accompagnement à la vie scolaire. Construite sur un partenariat fort avec les collègues, la CAF, et le CMS, cette action accompagne le jeune dans la construction du futur citoyen qu'il sera demain. Cette action fait du lien dans la maison entre secteur culturel, secteur famille et secteur jeune.



Focus sur « Le cinéma».

La MJC qui gère le cinéma l'Espace des Collines à Saint-Donat, avec le soutien de la CCPH, propose une programmation éclectique et variée. En plus des deux séances du mardi concernant les films en sortie nationale, l'équipe de bénévoles propose tout au long de l'année une programmation en direction de tous les écoliers du secteur. En effet de la maternelle au collège, tous les enseignants ont l'opportunité de venir au cinéma avec leurs classes.

Le 7^{ème} art est pour nous un outil au service de notre projet associatif et des valeurs et missions que nous défendons telles que l'accès à la culture pour tous, ou l'éducation et l'éveil artistique des plus jeunes.

Ce qui caractérise notre cinéma associatif est sa gestion par un collectif d'habitants bénévoles et militants qui en construisent la programmation et l'état d'esprit.

En effet, la convivialité est une des composantes prégnantes de notre cinéma. Des spectateurs témoignent qu'ils viennent au cinéma comme à un rendez vous hebdomadaire où l'on va sans toujours savoir ce qui se joue. Il est à noter que ce n'est pas un caissier que vous rencontrez à l'accueil, c'est votre voisin. c'est aussi une présentation des films, c'est encore une soupe qui une soupe vous est offerte avant la séance.

Le soir du réveillon du nouvel an, c'est près d'une centaine de personnes qui sont venues au cinéma et qui, pour bon nombre d'entre elles, ont à travers cette sortie vécu leurs seuls échanges de cette soirée de fête en partageant la soupe offerte aux spectateurs.



Nous avons le privilège, grâce à l'accompagnement de la collectivité et l'engagement de nos bénévoles, de pouvoir construire une programmation dans un souci d'éclectisme et d'ouverture à tous les publics, loin des contraintes commerciales. Nous proposons des films en sortie nationale, mais aussi une programmation plus ciblée et exigeante qui se traduit au travers notre label Art et Essais. Printemps du documentaire et ciné débats viennent enrichir notre offre. Au cinéma de la MJC, nous n'offrons pas de pop corn mais des sourires, et des courts-métrages avant les films !

Nous menons également une action importante en direction du jeune public et nous nous positionnons comme une école du spectateur. Nous mettons en place de la formation à l'image, des ateliers de découverte du cinéma, un festival de cinéma jeune public pendant lequel les enfants sont même amenés à faire parti d'un jury. Nous travaillons également toute l'année avec les scolaires du primaire et du secondaire. Inscrit dans les dispositifs nationaux tels qu'« Ecole et cinéma » et « CinéCollège », nous construisons avec les enseignants du territoire une programmation spécifique pour les maternelles et proposons à cet effet des outils pédagogiques spécifiques.

Notre cinéma est un cinéma de proximité, où chacun a sa place, où chacun peut s'il le souhaite participer à sa mise en œuvre. Notre politique tarifaire traduit également notre volonté de rendre accessible le 7^{ème} art au plus grand nombre, puisque les place sont deux fois moins cher que dans n'importe quel multiplexe.

7.6 Favoriser l'épanouissement des personnes. Favoriser le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourager les expressions et les pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

2.6.1 Eléments repérés lors de l'analyse de territoire:

- La MJC repérée comme un lieu de rencontres
- La MJC accueille une large mixité de publics
- La MJC est repérée comme un lieu de pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- Questionnements et attentes concernant la politique tarifaire de la MJC.

Objectifs principaux de la mise en œuvre:

1 Œuvrer dans une optique de mixité sociale la plus large possible.

Nous souhaitons de manière globale, développer et élargir nos actions autour du lien et de la mixité sociale.

La MJC développe un esprit d'ouverture cherchant à concilier, dans le cadre de la laïcité, diversité et mixité, que celle-ci soit sociale, géographique, culturelle ou générationnelle.



En effet, la MJC est et souhaite rester une maison pour tous. Son approche très généraliste contribue à ce brassage de public qui pousse la porte de la structure avec des motivations très diverses. Le diagnostic souligne largement à quel point la maison est un lieu de rencontre.

Le diagnostic montre également une augmentation de la population importante. Notre action se doit de prendre en compte les aspirations des habitants « historiques » et les demandes nouvelles des habitants arrivant sur le territoire. Nous attachons donc de l'importance à proposer des espaces de convivialité et de rencontres. Les escales d'ici et d'ailleurs sont des journées qui contribuent à tendre vers cet objectif, et que nous souhaitons faire perdurer.

Nous voulons également, relancer notre réseau d'échanges de savoirs ainsi que le café des femmes.

Le diagnostic fait apparaître que la population du territoire est vieillissante mais qu'elle se renouvelle. Il nous semble important de considérer que cette tendance démographique n'est pas un risque social mais bel et bien une richesse potentielle.

La MJC s'inscrit dans la construction d'une société de tous les âges et du vivre ensemble. Les actions intergénérationnelles peuvent contribuer à la rencontre entre les personnes, à la création de lien, à la transmission de savoir, au développement de solidarités. Nous traduisons cette volonté à travers divers projets ayant le souci de faire se croiser les générations. Nous souhaitons continuer notre participation à la semaine bleue, continuer notre action auprès des grands-parents sur le secteur culturel et continuer à développer des actions en ce sens avec l'ALSH.

2 Action en direction de la famille. Prendre en compte la cellule familiale dans son ensemble.

Nous étudions les possibilités permettant de mieux prendre en compte la cellule familiale dans les tarifs de nos activités de manière plus accrue.

Nous développons des actions où toute la famille est conviée (soirées jeux, bal folk, goûter de Noël, etc...), dans ce cadre là nous réfléchissons à un accueil pour tous.

Nous développons des sorties familiales.

Nous accompagnons les familles dans la construction de leurs vacances.

Nous accompagnons les parents et la cellule familiale dans le cadre de l'accompagnement à la vie scolaire.

Nous assurons des permanences dans le cadre du point infos famille et les accompagnons dans divers domaines (logement, formation, emploi, tâches administratives,...).

La maison prend en charge les frais de garde des enfants pour les administrateurs qui s'investissent dans la maison.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, un gros travail est fait en direction de la famille.

Des soirées conférence-débat en direction de la famille sont mises en place régulièrement.

3 Activités de loisirs collectives, non concurrentielles, sans compétition et ouverte à tous

Nous avons le souci de maintenir une proposition d'activités s'adressant à toutes les tranches d'âges. Toutes nos activités sont des activités collectives recherchant l'épanouissement et la réalisation individuelle et collective. Nos propositions ne rentrent en aucun cas dans une dynamique de compétition et le rythme de chacun est pris en compte.

Nous veillons à une qualité d'intervention éducative, technique mais également et surtout relationnelle. Nous souhaitons favoriser la rencontre et la convivialité. Les intervenants sont invités à partager du temps en dehors des ateliers avec leurs élèves. Nous encourageons le mixage des publics et la collaboration entre les différents intervenants techniques. Chacun est amené à dépasser sa propre pratique individuelle pour se construire au contact des autres.

Nous sommes attentifs à l'intégration des personnes porteuses de handicap (public relativement présent du fait d'un CAT et foyer de vie sur la commune).

Une large place est faite aux demandes d'initiatives d'habitants, à qui la maison ouvre ses portes (ex randonnée, chant, couture, etc..).

4 Accompagner les pratiques artistiques amateurs.

Dans le domaine de l'action culturelle, la création artistique est un vecteur puissant de l'expression de soi, individuellement ou collectivement. Et tout le monde a droit à cet espace d'expression et de vie, qu'on le fasse de manière professionnelle ou non.

En tant qu'association d'éducation populaire nous souhaitons nous positionner sur des actions qui consistent à « créer de la culture », c'est à dire à créer du sens. Nous nous situons dans un premier temps dans une offre de pratique et de découverte, mais pas seulement.

En effet, nous développons et souhaitons renforcer notre action d'accompagnement de pratique amateur. Cet accompagnement se traduit par la possibilité à chaque pratiquant de se présenter à un public (expos, scènes ouverte, etc..).

Nous nous positionnons également dans l'accompagnement à la création avec l'accueil de résidences, la mise en œuvre d'ateliers ou l'accompagnement technique de groupes de musique. Nous accompagnons ces pratiques également à travers la mise à disposition de salles de répétition, de prêt de matériel ou encore en termes de communication.

5 Questionner notre politique tarifaire

L'accueil, c'est aussi avoir le souci d'un accès à nos actions pour tous, passant par une politique tarifaire adaptée à ces objectifs.

C'est pourquoi, nous souhaitons nous engager cette année, sur une réflexion globale de notre politique tarifaire. En effet, certains éléments du diagnostic, réflexions et échanges lors de l'élaboration de celui-ci, et une volonté forte que cette politique serve nos objectifs, en adéquation avec les valeurs que nous souhaitons défendre, nous amènent à interroger notre pratique.

Si la tarification selon le QF est mise en place dans le cadre de l'ACM, que des réductions sont proposées auprès des personnes étant obligées de toucher les minimas sociaux, que la possibilité est offerte d'un étalement des règlements, ou que certaines activités restent volontairement gratuites, il n'en reste pas moins que plusieurs pistes de réflexions sont ouvertes.

Nous nous interrogeons par exemple sur le coût de l'adhésion, sur de nouveaux tarifs familiaux, ou encore sur la mise en place du QF sur nos activités de loisirs.



Focus sur « Les Escales d'ici et d'ailleurs ».

« Les Escales d'ici et d'ailleurs » sont un exemple prégnant de la manière dont les habitants peuvent s'approprier la MJC. La Maison des Jeunes et de la Culture est la maison de tous dans laquelle on y organise des rencontres, où l'on y convie au partage et à l'ouverture vers l'autre.

Ces journées familiales sont organisées et animées par un collectif d'habitants dont la composition évolue au rythme des voyages. Dans la lignée des soirées « carnet de route » et des « fêtes des voisins » que la maison portait il y a quelques années, ce projet invite à la découverte d'autres cultures, d'autres contrées mais également au partage avec nos voisins et avec les personnes qui vivent à nos côtés au quotidien.

Se mêlent, dans les contenus de ces journées, le plaisir de cuisiner ensemble et pour tous, le partage et la découverte de nouvelles recettes, l'initiation à des musiques et des danses typiques, des expositions et témoignages invitant à la découverte d'autres ailleurs, la convivialité, et le bonheur de pouvoir vivre ces moments en famille.

Depuis leur création, ces journées d'escale regroupent à chaque fois, plus de « voyageurs » : lors de la dernière escale, ils étaient soixante dix, petits et grands, à venir découvrir la Roumanie.



VIII. Déclinaison opérationnelle des grands axes du projet centre social de la MJC

Tableau récapitulatif

Axes Principaux	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Evaluation
8.1 Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne. (p 88-p92)	S'engager dans l'accompagnement de projets et le soutien aux initiatives.	Rendre l'enfant acteur de ses loisirs	Mise en place d'une dynamique d'accompagnement de projets au sein de l'ALSH	Nombre de projets portés par les enfants et les jeunes
	Créer des espaces de participation	Accompagnement de projet	Point Relais d'Accompagnement des Jeunes	Place effective des jeunes dans la réalisation de leur projet.
	Mieux faire connaître les possibilités offertes aux initiatives à la MJC.	Accompagnement collectif d'habitants	Chantier loisirs	Interpellation des habitants pour soutenir leurs initiatives
	Participer à la formation du citoyen	Communication renforcée et ciblée.	Accueil foyer, lieu d'écoute et d'émergence de projet	Nombre de collectifs d'habitants accompagnés
		Formation d'animateurs (BAFA, Echange de pratiques, PSC1, etc...)	Formation des animateurs jeunesse	Retour qualitatif de l'accompagnement
			Information spécifique au sein des collèges. Témoignage d'expériences. Affichage identifiant davantage cette mission dans la maison	Nombre de formations mises en œuvre
			Partenariat avec le CFAG.	Nombre de participants
			Intégration de cette mission dans les postes de permanents	

Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne (p 88-p92)	Permettre à chacun de s'engager et trouver sa place au sein du projet d'éducation populaire de la MJC. Favoriser des espaces de rencontre de la vie associative entre tous les acteurs	Formation gestion associative et communale Formations spécifiques répondant à une attente locale sur notre domaine d'intervention Réinterroger le fonctionnement du CA Consolider les liens entre les professionnels et les administrateurs. Trouver sa place en tant que bénévole, adhérent, ou habitant. Mieux communiquer sur nos valeurs.	Mise en œuvre de formation de proximité Pédagogies actives Faire appel à des personnes ressources du territoire Réinterroger la composition du CA Mettre à l'ordre du jour une question de sens à chaque CA Temps d'échanges, de réflexion et de formations communs. Formation fédérale des MJC Administrateurs référents par secteur. Commissions animation ouvertes à tous pour chaque événement. Mise en place d'outils (Tableau, site internet) pour informer et solliciter chacun à participer à la vie de la maison. Valeurs et objectifs sur tous nos supports de communication Affichage du projet associatif.	Retour qualitatif des stagiaires. Présence au CA Evaluation qualitative des administrateurs Nombre de temps partagés mis en œuvre Evaluation croisée Relation admin / pros Nombre de personnes investies Nombre de personnes non administrateurs Evaluation de la communication par la commission com et le CA
---	--	---	--	---

Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne (p 88-p92)	Impliquer les parents dans la vie de l'ALSH	Développer les temps de rencontres et d'échanges avec les parents	Livret d'accueil de l'adhérent. Soirées co-organisées avec les parents. Réunions d'élaboration du PP Temps d'accueil spécifique	Réalisation et utilisation effective du livret Nombre de familles impliquées Présence soirée famille Présence parents aux réunions Questionnaire qualitatif Aux familles
	Susciter le débat d'idées	Mettre en place des temps suscitant le questionnement et permettant l'échange.	Soirées conférence- débat Ciné-débat	Evaluation quantitative Nombre de débats Nombre de sujet différents abordés Partenaires associés.

Axes Principaux	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Evaluation
8.2 Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. (p 93-p96)	Etre un lieu ressource en termes d'informations, d'accueil et d'orientation	Permanence écrivain public Atelier logement Point Accueil Informations (PAIF) Permanence mission locale	Accueil mutualisé Animations collectives Accueil mixte CMS / MJC Fiches de liaison Réseau PAIF, Point infos familles etc... Animatrice dédiée Borne internet publique Abonnements	Nombre de personnes accueillies sur les permanences Evaluation croisée avec les partenaires
		Formations complémentaires pour notre animatrice accueillante.	Formation PRAO Temps de rencontre entre chargés d'accueil Réunions de la mission de coordination	Entretien trimestriel d'évaluation avec la professionnelles en poste
	Se positionner au sein d'une « veille sociale », pour une meilleure prise en compte des besoins et attentes des habitants	Recueillir la parole des habitants	Cahier d'envies Site internet	Analyse de la demande exprimée et demandes prises en comptes.
	Créer les conditions favorables pour un accueil de qualité Consolider la qualité de notre accueil (individuel et tous publics)	Aménager des espaces Réorganisation des missions d'accueil et des tâches administratives au sein de l'équipe	Salle pour confidentialité Transversalité de la mission d'accueil Embauche dans le cadre de la mission d'accueil Embauche d'un comptable	Evaluation qualitative croisée en équipe

Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. (p 93-p96)	Organiser le travail de partenariat avec le CMS pour un meilleur accompagnement et suivi des personnes	Elaboration fiche navette de suivi		Evaluation croisée avec l'équipe du CMS Utilisation concrète de l'outil.
		Accueillir et aller vers le public 17-25 ans	Soirées spécifiques	
	Aller vers les habitants	Décentralisation de nos actions sur le territoire		Evaluation quantitative du public touché Nombre d'actions décentralisées
	Répondre avec les habitants aux besoins exprimés	Répondre aux difficultés de garde atypique exprimées par les habitants	Mettre en place et animer un réseau de baby-sitting Mise en lien habitants et services de proximité.	Evaluation qualitative par le collectif d'habitant souhaitant piloter l'action.

Axes Principaux	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Evaluation
8.3 Participer au développement local et agir en partenariat avec les acteurs œuvrant dans les champs socio-éducatifs, éducatifs et culturels. (p 97-p100)	Soutenir et contribuer au développement de la vie associative	Apporter notre aide et notre expertise dans l'accompagnement et la réalisation des projets associatifs	Formation gestion associative Accompagnement des associations (expertise administrative)	Evaluation qualitative des participants Réponses aux sollicitations
		Offrir des possibilités de ressources techniques et matérielles	Possibilité de compte photocopies pour les associations Soutien com asso via le site de la MJC Prêts de matériels (TV, Vidéo proj, etc...) Prêt de salles	Evaluation quantitative
	Construire une dynamique partenariale concertée.	Etre moteur et animateur de rencontres inter-associatives	Rencontres bimensuelles Forum des associations Evènements fédérateurs (monstrueuses) Porter le passeport vacances	Evaluation quantitative Nombre d'associations faisant appel à la MJC Nombre d'associations impliquées
		Mise en œuvre d'un groupe de veille sociale	Rencontres bimensuelles Co-animation avec le CG	Présence des partenaires Evaluation qualitative faite avec les participants

Participer au développement local et agir en partenariat avec les acteurs œuvrant dans les champs socio-éducatifs, éducatifs et culturels. (p 97-p100)		Travailler avec les communes sur la réforme des rythmes scolaires	Rencontres CAF, DDCS, élus Soirée infos aux habitants Participation aux projets éducatifs	Evaluation qualitative avec les participants à chaque RDV Nombre de communes participantes Sollicitation des communes
--	--	--	--	--

Axes Principaux	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Evaluation
8.4 Permettre à tous d'accéder à l'éducation et la culture. (p 101-p104)	Etre porteur d'une programmation culturelle sur le territoire	Organisation d'évènements Mettre en place une programmation éclectique	Festival des Monstrueuses Festival ciné-marmaille Partenaires et bénévoles Cinéma Espace d'expositions Théâtre	Evaluation quantitative Partenaires impliqués Nombre de spectateurs Evaluation qualitative avec les collectifs porteurs
	Prise en compte des problématiques de transports dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos actions	Accompagner la communication des initiatives de covoiturage Mise en relation des habitants Ramassage concentré Décentralisation de nos actions	Site internet Affichage Personnes ressources navette Accompagnement des communes	Evaluation croisée en équipe Questionnaire Nombre d'actions décentralisées
	Faire vivre une politique tarifaire pour une ouverture de nos actions au plus grand nombre	Opération théâtre à un euro Garder un tarif cinéma accessible Opération papi mamie	Engagement bénévole	Analyse du public (1 ^{er} spectacle, origine géographique, etc..)

Permettre à tous d'accéder à l'éducation et la culture. (p 101-p104)	Aller vers le public « empêché » ou « éloigné »	Médiation en direction des scolaires Projet l'enfance de l'art Liens avec les travailleurs sociaux Partenariat avec la Teppe Solliciter les établissements éducatifs locaux Partenariat avec culture du cœur	Animatrice culturelle Equipe de l'ALSH Partenariat avec les musées	Evaluation avec les équipes enseignantes Nombre de partenariats mis en œuvre
	Renforcer et continuer notre action éducative d'accompagnement scolaire	Développer des actions autour de la lecture Lecture Mise en œuvre de l'accompagnement scolaire en direction des collégiens Renforcer notre action dans le cadre du partenariat avec le CCAS concernant l'aide aux devoirs en primaire.	Sensibilisation des équipes ALSH Espace de lecture Partenariat avec la médiathèque de St-Donat Opération « Troupeaux de livres en libertés » Equipe d'accompagnement scolaire Partenariat fort Expertise pédagogique Formations proposées aux équipes	Evaluation d'équipe Nombre d'emprunts et de dépôts Evaluation qualitative du comité de pilotage Retours réunions de parents Retours bilan jeunes Participation des équipes Evaluation qualitative des participants

Axes Principaux	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Evaluation
8.5 Favoriser l'épanouissement des personnes. Favoriser le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourager les expressions et les pratiques culturelles, sportives et de loisirs (p 105-p108)	Œuvrer dans une optique de mixité sociale la plus large possible Proposer des espaces de convivialité et de rencontres	Escales d'ici et d'ailleurs Réseau d'échanges de savoirs Café des femmes Participation à la semaine bleue	Collectif d'habitants Animatrice famille Partenariat	Nombre de collectifs accompagnés.
	Action en direction de la famille	Prise en compte de la cellule familiale dans l'élaboration de nos tarifs Evénements familiaux Sortie familiales Aide à la construction des départs en vacances en famille. Accompagnement à la parentalité Prise en compte de la cellule familiale en interne	Commission financière Dispositif VACAF Groupes de paroles Conférence débat en direction de la famille Financement de la garde d'enfants des bénévoles et administrateurs.	Evaluation de l'impact des nouvelles tarifications Evaluation quantitative
	Proposer des activités de loisirs collectives ouvertes à tous	Activités s'adressant à toutes les tranches d'âges Proposer des temps d'échange avec l'animateur et le groupe au-delà de l'activité Susciter la collaboration et la rencontres entre les différentes activités	Sortie avec les intervenants Actions et projets transversaux	

(p 105-p108)	Accompagner les pratiques amateurs	Intégration des personnes porteuses de handicap	Sensibilisation et formation des équipes	
	Questionner notre politique tarifaire	Laisser la place aux initiatives des habitants Etat des lieux des tarifs proposés dans les différents secteurs du CS	Commission financière	Evaluation de l'impact des nouvelles tarifications par le CA

IX L'action en direction des familles (*mission du référent famille*)

La MJC, structure socioculturelle généraliste, a vocation à œuvrer avec l'ensemble des habitants.

Le diagnostic fait apparaître que la population du territoire est une population plutôt jeune, active et familiale. La proportion de famille avec enfants est supérieure au département, 60% des couples ou familles ont au moins 1 enfant, et nous constatons une forte représentativité des familles avec deux enfants (cf page 35).

Aussi nous plaçons légitimement la « famille » dans son ensemble » au cœur de notre projet. Au-delà d'une prise en compte globale, une professionnelle permanente a en charge la coordination de plusieurs actions résolument tournées vers la famille. Celle-ci est également amenée à travailler de concert avec la direction sur le suivi de l'agrément centre social.

Aujourd'hui nous voyons que grâce à nos actions d'accompagnement, nous devenons un réel outil d'aide à la parentalité.

Parce que nous garantissons un cadre convivial, ludique, et chaleureux, nous permettons à des familles de se retrouver, de se recentrer et de « faire ensemble ».

Simplement en donnant la parole aux parents, il arrive que nous leur redonnions confiance, et que nous valorisions leurs compétences.

Plusieurs actions sont donc mises en œuvre dans le cadre de notre projet :

9.1 L'accompagnement à la vie scolaire

Ce temps d'accueil est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis durant la période scolaire.

Chaque groupe (4 à 5 jeunes) a un accompagnateur référent tout au long de l'année.

La séance est organisée en plusieurs temps : un temps d'accueil de chaque jeune, un temps d'organisation de travail, le travail personnel, un temps consacré à la révision de bases manquantes et / ou à des apprentissages ludiques, puis un temps de discussion avec chaque parent.

De plus nous défendons **une approche ludique des apprentissages** : quizz, vocabulon, jeux d'expression,...

Cette action s'est construite sous l'impulsion d'un réel partenariat entre les acteurs sociaux de la commune : le centre médicosocial, le CCAS, et la MJC.

Pour prendre tout son sens, cet espace de travail nécessite une étroite coopération entre les collèges de la commune, les parents et la MJC.

Il est important de rappeler que l'AS n'est pas seulement une aide aux devoirs mais réellement un suivi du jeune, et de sa famille dans son ensemble

Chaque année, il permet à 30 jeunes de se réapproprier leur scolarité et parfois donc à 30 familles de réinvestir la scolarité de leurs enfants.

Dans cette démarche nous nous centrons sur 3 objectifs :

- ✓ Fournir des méthodes de travail
- ✓ Encourager l'autonomie des jeunes
- ✓ Revaloriser les compétences de chacun
- ✓

9.2 Les soirées débats/ échanges au service des parents du canton

Bien souvent, les différentes rencontres avec les parents et/ou les partenaires permettent de faire émerger ou d'identifier des problématiques communes.

Parce que nous sommes un lieu d'information, nous souhaitons pérenniser notre engagement auprès des familles en proposant des soirées thématiques.

Ainsi en réponse, nous mettons en place des espaces de dialogue, ou des animations type conférences/débats, visant à répondre au mieux aux attentes des familles.

Pour animer ces soirées, il est fait appel systématiquement à un intervenant spécialiste de la question.

La soirée débat est organisée en deux temps :

Apports théorique de l'intervenant : (technicien, travailleur social, psychologue) puis un espace de discussion type débats : échange et mise en commun des différents participants, questionnements divers

Voici un récapitulatif des objectifs de ces animations :

- ✓ Informer les parents sur tous les thèmes faisant partie d'une préoccupation générale ou/et d'actualité
- ✓ Leur permettre d'être écoutés et d'échanger sur leurs pratiques, leurs connaissances
- ✓ Les aider à construire leurs propres réponses face à leurs difficultés
- ✓ Les rassurer sur leurs compétences
- ✓ Les orienter éventuellement vers d'autres institutions susceptibles de les accompagner dans leur problématique particulière.

9.3 Les animations familiales

Ces moments familiaux sont un des outils qui nous permettent de travailler sur la dynamique familiale.

Parce que notre rythme, notre travail, nos obligations, nos soucis, ne nous laissent pas la possibilité de profiter de nos enfants, la MJC aménage des espaces de loisirs conviviaux et sécurisant où chacun trouve sa place.

Ces temps d'animation créent un espace où parents et enfants se retrouvent autour d'une animation, d'un repas, d'un spectacle

Ces instants de détente et de loisirs privilégient les échanges intergénérationnels, et favorisent ainsi la cohésion sociale.

Pour exemple, nous organisons des soirées concert avec repas partagé au sein de l'accueil de loisirs.

Des journées familiales sont également organisées régulièrement :

« Les escaliers d'ici et d'ailleurs »

Faites « par et pour » les habitants, ces animations permettent de faire découvrir une région, un pays au travers de petits ateliers culinaires, ou de pratiques artistiques. A chacune des animations, des ateliers sont proposés pour les petits comme pour les grands.

Avec ces temps forts, nous visons à renforcer les liens Parents/ Enfants.

9.4 Les sorties familles

Les sorties familiales sont l'aboutissement d'un travail d'accompagnement des familles.

Nous essayons d'offrir une programmation culturelle variée et accessible à tous.

En favorisant l'accès à des spectacles ou des sorties, nous favorisons l'accompagnement des parents et leur implication dans les loisirs de leurs enfants.

Le fait de sortir du quotidien, de changer de cadre, de lieux permet de mettre à distance les dysfonctionnements ou les conflits journaliers. Cette prise de recul est toujours positive et sert parfois à désamorcer ou/et réinstaurer un dialogue parfois difficile à la maison.

9.5 Les rencontres parents

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, nous organisons des rencontres parentales.

Sous forme de rencontres trimestrielles, elles permettent de faire le point sur la période écoulée, et sur les projets à venir.

Ces rencontres nous apparaissent comme un outil indispensable de médiation entre les familles et l'équipe pédagogique, visant à renforcer la cohérence de notre action.

Elles permettent de faire émerger des problématiques communes, de recenser les demandes des familles concernant la scolarité de leurs enfants et de valoriser leur implication.

9.6 L'accompagnement au dispositif vacaf

Ces dispositifs d'accompagnement des familles dans des départs en vacance autonomes permettent de porter les familles au-delà des murs de la structure.

La MJC devient prestataire auprès de la CAF, qui finance au prorata du Quotient familial les départs en vacances des allocataires.

Ce dispositif est mis en place dans notre MJC. Il est important de noter qu'il a pour but de rendre les gens acteurs de leur projet.

En accompagnant ces familles nous travaillons aussi sur des questions de gestion de budget, d'organisation, de relationnel intrafamilial.

Moment privilégié des familles, les vacances sont un des temps forts visant à renforcer les liens parents/ enfants. C'est dans cette optique que nous travaillons en partenariat avec la CAF à la réalisation de ce projet.

9.7 Les rencontres mamans/ café des femmes

Mise en place d'un accueil spécifique aux femmes. Tous les lundis de 14H30 à 16H00, l'animatrice référente accueille des mamans, des femmes pour partager un moment convivial et chaleureux.

Cet accueil est libre et gratuit, une petite participation financière peut être demandée lors de sorties en groupe ou d'activités extérieures.

Ce temps a pour objectifs de lutter contre l'isolement des mères, de favoriser la rencontre et l'échange entre des femmes d'un même territoire, de partager des expériences, des savoirs faire : trucs et astuces de cuisine, entretien, jeux avec les enfants, de mettre en place une dynamique de groupe, un espace ludique, où chacun puisse trouver sa place.

En permettant l'épanouissement de ses femmes, nous permettons l'épanouissement des mères qu'elles sont, et le renforcement de leur fonction parentale.

Comme un véritable réseau d'échanges et de savoirs dédié aux femmes, cet accueil apparaît essentiel au travail de proximité mis en place dans la structure.

9.8 Le point info famille

« C'est un lieu **d'accueil, d'information et d'orientation**, destiné aux familles. Elles peuvent y trouver toutes les informations, nationales et locales, pour des démarches administratives ou associatives. »

Cette démarche permet aux personnes éloignées, excentrées, ou fragilisées d'accéder à l'information.

Il traite de plusieurs volets, entre autres :

- ✓ Argent
- ✓ Justice
- ✓ Loisirs
- ✓ Logement
- ✓ Formation/ travail
- ✓ Santé

Cet espace est mis en place en partenariat avec la C.A.F., l'U.D.A.F., le C.C.A.S. de St Donat, et le C.M.S.

Il permet d'accueillir les habitants, sur RDV ou non (en fonction de leurs disponibilités), de les renseigner et de les initier si besoin à l'accès internet mis à leur disposition.

Ce relais est l'interface entre les habitants et les institutions. Afin d'être au plus proche des demandes et de l'actualité des dispositifs, la personne référente doit se former régulièrement en participant à des temps de formation, doit s'inscrire dans une veille documentaire et informative, et tenir à jour le portant des tracts informatifs des différents partenaires.

9.9 Les missions d'écrivain public

C'est avant tout une aide aux familles, pour remplir des dossiers de tout ordre : impôts, demande de logement, retraite...etc

Le public reçu au Centre Médico-social de St Donat, est un public ayant de multiples problématiques, compte tenu de la taille du secteur et de la très grande hétérogénéité des situations rencontrées. On y trouve souvent des situations de personnes âgées isolées et en difficultés, mais aussi des familles en rupture, ou en marge, qui se « réfugient » vers les campagnes où le loyer est supposé être moins cher plutôt qu'à proximité de la ville.

Par ailleurs, aux alentours de Romans, le public est souvent un public précaire, en difficulté d'insertion professionnelle et sociale.

Ce public, de niveau scolaire peu élevé, est confronté à des difficultés d'illettrisme. Dans et à proximité de la ville résidente du Centre Médico Social, des situations très fragilisées existent notamment d'endettement chronique, d'expulsion, qui nécessitent souvent de remplir des dossiers complexes et demandant une grande maîtrise de l'écrit.

L'absence de partenariat territorial et le manque de transport

Le découpage administratif très différent selon les institutions de ce secteur est problématique.

Le public doit se déplacer sur Romans, mais l'absence de transport en commun, hormis les transports scolaires, ne facilite pas le déplacement, pour des personnes souvent sans moyen de locomotion.

Ces institutions demandent elles aussi de nombreux formulaires, également complexes à remplir.

En raison des éléments précédemment cités, la MJC, avec l'aide et le soutien du CMS de Saint Donat et du conseil général, met en place des permanences d'écrivain public.

9.10 Le projet d'accueil plateforme logement

Saint Donat a vu sa population augmenter ces dernières années, et les demandes de logement sont de plus en plus fréquentes.

La MJC travaille en lien étroit avec le CMS et le CCAS de la commune, de ce partenariat naissent de nombreux projets de territoire : permanence d'écrivain public, réunion de prévention et de veille sociale, accompagnement de personnes.

Suite à un état des lieux du CMS, il apparaît :

Des demandes fréquentes et régulières de la part des usagers du service social d'information et d'accompagnement concernant la recherche de logement

Une recherche de logement prioritairement centrée sur Saint Donat et les communes proches.

Voilà pourquoi la MJC, en partenariat avec la CAF, le CCAS, et le CMS, a mis en place un atelier ressource logement.

De plus, la MJC reste un lieu neutre, et convivial, où les gens peuvent garder un certain anonymat, ce qui facilite l'accompagnement et l'adhésion des usagers au projet.

Objectifs généraux de l'action :

- Favoriser l'accès au logement (personnes en manque de mobilité, jeunes adultes, personnes âgées....)
- Travailler à la cohésion sociale du territoire Drôme des Collines

Objectifs opérationnels de l'action :

- Accompagner les habitants du canton dans leurs démarches de recherche de logement
- Créer un outil permettant d'apporter des réponses centralisées et actualisées : connaissance des caractéristiques du parc social existant, et des nouvelles programmations, connaissance du parc locatif privé, connaissance de la législation et de son évolution en matière d'aides financières
- Engager une démarche de type collectif
- Renforcer un cadre partenarial avec les différents acteurs locaux.

Contenu de l'action :

Nous souhaitons travailler sous forme d'informations collectives, de deux heures tous les quinze jours, afin de permettre une dynamique de groupe, et par la même occasion de favoriser les rencontres.

Cet atelier serait animé par l'animatrice famille de la MJC, en lien avec la référente logement du CMS.

Afin de répondre au mieux à nos objectifs, nous souhaitons :

- Délivrer une information portant sur les bailleurs et leur parc, ainsi que les aides à l'accès mobilisable ce qui permettrait aux usagers de connaître, comprendre et donc maîtriser l'orientation de leurs recherches.
- Accompagner l'aide à la recherche à partir des outils suivants : étude des besoins, montage des dossiers, simulation d'entretien avec un bailleur

Cette interactivité permettrait de rendre acteurs les usagers et de les investir pleinement dans leur recherche de logement.

- Nous souhaitons faire intervenir des intervenants extérieurs de type ADIL, Parcours Confiance, Banque de France, afin de démystifier ces partenaires et de permettre aux usagers de s'approprier les ressources nécessaires à leurs recherches de logement
- Visite des locaux
- Echanges avec le public en fonction des questions

9.11 Le point accueil Information-Orientation formations-Emploi (PAIF)

Toujours dans cette démarche d'accompagnement des habitants, la MJC s'est inscrite dans un dispositif créé par la région Rhône Alpes dans le cadre du Service Public Régional de la Formation et l'Etat dans le cadre du Service Public de l'Orientation.

Prenant appui sur les difficultés d'accessibilité aux services public sur le territoire et des missions de la structure, nous proposons un accueil spécifique permettant aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches et aidés à identifier les ressources humaines et documentaires sur la thématique de la formation et de l'information métiers.

La MJC est donc inscrite au sein d'un partenariat qui regroupe 9 Points d'Accueil Information Généraliste sur le Nord Drôme.

- La Communauté de Communes du Vercors – La Chapelle en Vercors
- Centre Ressources Multimédia – Les Tracols - St Jean en Royans
- Pôle Emploi – Romans / Isère
- Pôle Emploi - Tournon
- CIO – Romans / Isère
- PIHC (Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération) - Romans
- CIDFF – Saint-Vallier et Tain l'Hermitage
- MJC - St Donat

X Conclusion

Le travail accompli au cours des 16 derniers mois, et dont le processus et les résultats sont retransmis dans le présent dossier, a permis à l'équipe de la MJC de questionner ses pratiques, ses objectifs et de réinterroger leur cohérence par rapport aux évolutions et aux nouveaux enjeux du territoire sur lequel elle travaille.

Le diagnostic mené sur le territoire a notamment permis aux professionnels et bénévoles de l'association d'envisager l'action de la maison, ses répercussions et l'image qu'elle renvoie aux habitants avec plus de recul et d'objectivité.

Les diverses conclusions auxquelles nous ont menés les travaux de diagnostic et de questionnement effectués au cours de cette démarche d'agrément centre social nous permettent d'avoir une vision plus claire des améliorations à apporter à notre travail, que ce soit en terme d'actions ou de mode de fonctionnement.

La richesse qui transparait de ce document nous conforte dans les dispositifs, actions et propositions déjà engagés, et met en lumière les perspectives de développement qui nous permettront d'apporter plus de poids, de pertinence et de transversalité au travail d'éducation populaire que nous menons au service de notre territoire et de ses habitants.

GLOSSAIRE

ACCA	Association Communale de Chasse Agrée
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADMR	<i>Association d' Aide à Domicile en Milieu Rural</i>
AFCAT	Association Française Contre les Abus Tutélaires (gère à st Donat un établissement de travail protégé : le CAT ou ESAT)
AIG SPO	Accueil d'Information Généraliste, Service Public d'Orientation
AL / ALSH	Accueil de Loisirs ... Sans Hébergement
Allocataire	Personne à qui est reconnu le droit aux prestations familiales de la CAF
AG	Assemblée Générale
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
APAC	Classe APAC : à Projet Artistique et Culturel
AS	Assistant(e) Social(e)
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en Accueil collectif de mineurs
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAT	Centre d'Aide par le Travail
CCA	Centre de Création Artistique
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCPH	Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse
CDPRA	Contrat de Développement de Pays Rhône Alpes
CESF	Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale
CFAG	Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CG 26	Conseil Général de la Drôme
CIO	Centre d'Information et d'Orientation

CMI	Centre Musical International Jean Sébastien Bach
CMJCF	Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
CMS	Centre Médico Social.
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
EDA	Entrée Des Artistes
EIDH	Ensemble Instrumental De l'Herbasse
ETP	Equivalent Temps Plein
Fond JEP	Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FUL	Fonds Unique Logement
GSF	Groupement des Salles Familiales (Cinéma)
IEN	Inspecteur d'Education Nationale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (les RP sont les recensements de population pour une année donnée)
MDJ	Maison du Jeu
MEF	Maison de l'Emploi et de la Formation
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
PIJ	Point Information Jeunesse
PLU	Plan local d'urbanisme. Etude en cours en 2013 sur la commune de St Donat.
PMI	Protection Maternelle Infantile
POS	Plan d'Occupation des Sols : ce dispositif précède celui du PLU, jusqu'en 2000
PSAL	Prestation de Services Animation Locale
PSC1	Prévention et Secours Civiques Niveau 1
PRAO	Pôle Rhône Alpes orientation
QF	Quotient Familial
RAM	Relai Assistantes Maternelles
RSA	Revenu de Solidarité Active
TISF	Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
VAP	Voiture A Partager

Annexes

Rapport moral AG 2013	p.132
Comptes rendus Comités de pilotage	p.134
Compte rendu Rencontre partenaires	
Compte rendu Rencontres élus / restitution publique	p.148
Articles de presse	p.152
Questionnaires	p.155
Organigramme	p.162
Projet pédagogique ACM	p.171

RAPPORT MORAL AG 2013

L'année 2013 aura été une année de réflexion pour la MJC, sur l'engagement de l'association auprès de la population, sur les modalités d'accueil et d'accompagnement, des adhérents, et de l'ensemble des habitants de la communauté de communes. Cette réflexion se sera concentrée sur trois valeurs principales : pérennité de nos actions, proximité avec la population et accueil de tous dans la maison.

- 1) Pérennité : Cette année, particulièrement riche en projets et nouveautés, aura également été l'occasion d'une inscription des actions de la MJC dans la durée. Instaurer la confiance entre les acteurs des diverses activités proposées au sein de la maison implique la possibilité d'une inscription de nos pratiques dans la durée. C'est ainsi que le centre de Loisirs a pu s'appuyer sur une équipe d'animateurs plus réguliers (pour beaucoup formés en interne), et renforcer des échanges constructifs avec les enfants mais également avec les parents. Des soirées organisées avec les familles auront concrétisé cette relation de confiance, au cœur des projets menés, non seulement au centre de loisirs de Champos, mais également dans l'ensemble de la maison. La continuité de nos activités s'inscrit dans un temps double, qui permet à chacun de trouver sa place : des événements devenus « classiques » (le festival des Monstrueuses Rencontres), ponctuent l'année comme autant de rendez-vous désormais bien installés, mais s'appuient également sur des pratiques étendues sur l'ensemble de l'année (ateliers théâtre avec les scolaires ; programmation jeune public plusieurs fois par an). Au centre de notre présence même sur le territoire, et condition indispensable à l'existence même de la MJC, rappelons la convention passée, et désormais pour cinq ans, avec la CCPH, renouvelée cette année, et gage de la pérennité de notre action.
- 2) Proximité : Engagée dans le projet ambitieux d'une évolution de la MJC vers le statut de centre social, l'équipe dans son ensemble a consacré une grande partie de l'année à l'instauration d'une nouvelle proximité avec la population. Afin d'établir un diagnostic le plus fidèle possible à la réalité des besoins, permanents, administrateurs et bénévoles ont ainsi élaboré, en collaboration avec les acteurs sociaux régionaux concernés, la Communauté de Communes et la CAF principalement, des questionnaires qui auront été l'occasion de rencontres avec la diversité de la population locale. Contacts personnels ou institutionnels auront permis d'accentuer encore le partage d'idées entre professionnels et adhérents, mais également entre la MJC en sens large et une frange de la population qui n'avait pas encore franchi le seuil de notre association. L'écoute ainsi mise en place permet d'évaluer la correspondance entre les pratiques déjà en place et les souhaits de la population. Ces rencontres auront également permis aux membres de la MJC de présenter des actions dont le public n'avait pas forcément connaissance.

- 3) Accueil : L'objectif central de ces démarches réside dans la volonté de confirmer, de développer encore et de diversifier les modalités d'accueil de la MJC. L'agrément centre social vise ainsi à donner une place accrue à l'accueil de l'ensemble de la population. La MJC souhaite continuer à accueillir toutes les sensibilités, toutes les opinions, à soutenir les habitants dans l'élaboration de tous leurs projets. Elle souhaite également accentuer encore ses possibilités d'accompagnement, en continuant à faire connaître sa disponibilité, qui fait de la Maison des Jeunes et de la Culture un interlocuteur privilégié, capable d'aider par exemple des collégiens dans le cadre de l'accompagnement scolaire, mais également d'apporter son soutien, humain et logistique, dès les premiers moments, à l'élaboration de projets nés dans le tissu associatif local. Accueil de près, mais également accueil de loin : les Monstrueuses Rencontres nous permettent d'accueillir des groupes étrangers. C'est bien, dans chacun des cas, la notion d'échange qui demeure au cœur de nos pratiques.

Qu'il s'agisse d'individus, de tous âges, de familles, de collectifs réunis autour d'une même pratique, sportive, culturelle, citoyenne tous sont accueillis dans la MJC, dans le respect constant des personnes et des valeurs centrales qui il y a 50 ans fondaient déjà le socle de la maison, et qui nous mènent aujourd'hui à vouloir enrichir notre pratique et notre statut d'un agrément de centre social, qui sera à la fois une reconnaissance pour les actions déjà engagées et un encouragement à les développer encore à l'avenir.

Comité de pilotage 27 Mars 2013

Présents :

Administrateurs : Nicole, Muriel, Florence, Thierry

Partenaires : Jacques Pochon, Isabelle Tambe

Salariés : Eric Bordaz, Adélaïde Caupert

Excusés : les fédérations Centre sociaux, la fédération des MJC.

DEROULEMENT

Retour dernier Comité de pilotage et des orientations choisies.

Rappel du fonctionnement d'un comité de pilotage : aller/ retour permanent entre les salariés et les bénévoles.

Il est convenu que les salariés retravailleront les éléments ressortis des précédents comités de pilotage pour faire des propositions techniques, fidèles aux orientations retenues.

Présentation des premières données chiffrées.

Présentation des outils en direction de l'enfance et la jeunesse :

Il est retenu :

- Public enfant ALSH : 2 questionnaires de satisfaction

Le premier à l'attention des parents : tarifs, contenu, diversité de l'offre, encadrement

Le deuxième à l'attention des enfants : contenu, diversité de l'offre

Les outils restent à définir

- Le public jeunesse :

Questions individuelles

Pourquoi êtes-vous là ? Que voulez voir améliorer ?

Outils utilisés : Mur d'expression, Urne, et une soirée théâtre Forum.

Présentation des questionnaires :

Questionnaire Habitants ?

Questionnaire Adhérents ?

Travail et réflexion partagée autour des questionnaires.

Comité de pilotage 17 Avril 2013

Excusés : Brice Gourdol de la Fédération des MJC, Jacques Pochon

Présents : Gilles/ Thierry/ Muriel/ Florence

Adélaïde, Eric

Déroulement

1/Retour sur les questionnaires

- ✓ Validation du questionnaire en Conseil d'administration après une phase de test
- ✓ Diffusion via les membres du CA, diffusion internet en cours
- ✓ Test de la mise en ligne internet
- ✓ Questionnaires mis en ligne après les vacances d'Avril

Rectification des questionnaires retenues :

- Vous utilisez vous ou un membre de votre famille la MJC ?
- Projet collectifs habitants ex : Escales, AMAP
- Explication détaillé des sigles suivants RAM, CCPH, CMS,

A faire changer : le guide des sondeurs est à remettre à jour.

Supports de communication : (2 Max)

2/ Détermination sur la consultation des partenaires :

Partenaires Associatifs et institutionnels :

Bibliothèque, CCAS, CMS, Etablissements scolaires, RAM, associations du canton.....

Méthode utilisée :

- Phase 1 Expliquer la démarche centre social
- Phase 2 Réflexion partagée avec les partenaires

Propositions de questions faites par le comité de pilotage :

- Travaillez-vous déjà avec la MJC ?
- Quelle peut être la qualité de la relation entre nos deux structures ?
- Quel partenariat existe ?
- Quel pourrait être notre collaboration future ?
- Y'a-t-il des besoins observés sur le territoire ?
- Quelle est votre vision du territoire ? Des habitants ?
- Votre regard sur la MJC
- Points forts ?
- Point à améliorer
- Rédiger deux convocations une pour les élus, une pour les partenaires
- Votre regard sur le partenariat avec la MJC
- Votre regard sur le canton

Date de réunion avec les partenaires Jeudi 16 Mai 18H30

18H30/20H30 : Temps de partage et d'échanges

20H30 : Apéro dinatoire

Les élus locaux :

Méthode utilisée :

Réunion suivie d'un verre de l'amitié, avec pour ordre du jour :

- Phase 1 Présentation de la MJC, Explication de la démarche d'agrément d'un centre social
- Phase 2 Réflexion partagée autour du territoire, et de ses habitants.

Rencontre prévue le Mercredi 19 Juin à 19H

A faire avant le prochain COPIL :

- ✓ Contenu de la réunion à travailler : il est retenu des outils pas formels et qui libèrent la parole
- ✓ Interpeller la fédération des centres sociaux pour animer la soirée rencontre au mois de juin
- ✓ Courrier d'invitations pour les deux soirées partenaires et élus
- ✓ A retravailler le questionnaire enfants/ Parents à l'accueil de loisirs
- ✓ Envoyer le présent Compte rendu aux membres du Comité de pilotage
- ✓ Eric / Adélaïde doivent réaliser à l'intention des membres du comité de pilotage un document de présentation sur les principaux partenaires, et les projets réalisés ensemble.

Prochain COPIL le Mercredi 15 MAI 17H

PRESENTS :

Administrateurs : Florence Kurek, Thierry Duche, Muriel Lara, Nicole Motin

Salariés : Eric Bordaz, Adélaïde Caupert

Brice Gourdol Chargé de mission UBD MJC

Jacques Pochon

Excusés : Isabelle Tamba, la fédération des centres sociaux

Ordre du jour :

1/ Point intermédiaire sur le questionnaire Habitants/ Adhérents

On note une bonne participation des sondés avec 370 retours de questionnaires partiels mais exploitables

- Et donc 250 retours complets

Les Réponses sont dans l'ensemble positives.

A ce jour, il est important d'orienter les questionnaires sur des hommes des 15/29 ou des plus de 60 ans de préférence.

Les communes telles que Montchenu, Bathernay, Arthémonay sont sous représentées.

Le point étape va être communiqué lors du prochain CA afin d'orienter la diffusion des questionnaires.

Pour la suite, nous allons mettre en place une urne dans l'entrée de la MJC, avec des questionnaires à disposition des usagers.

2/ Point sur les retours de questionnaires ALSH

On retrouve les mêmes tendances que pour les retours questionnaires Adhérents/ Habitants

Veuillez trouver en pièce jointe les retours de questionnaires de L'ALSH.

3/ Validation des questionnaires salariés

Présentation des questionnaires et retours du COPIL. Quelques modifications sont apportées.

Veuillez trouver en pièce jointe, le questionnaire salariés.

4/ Préparation de la rencontre inter structures du Jeudi 16 Mai

A ce jour, 12 associations ont répondu présentes à l'invitation

2 structures s'excusent et ne pourront être présentes : le RAM (Christine Buche) et Le multi accueil (Magali Pineri)

Voici le déroulé proposé et validé pour la rencontre inter structures :

I) Réalisation d'une Carte d'identité par les structures:

Objectif : Se présenter

- Structure :
- Champ d'action :
- Nombre d'adhérents :
- Nombre de bénévoles :
- Nombre de professionnels :
- Caractéristique Public :
- Événement Annuel Ponctuel :

II) Bourse de besoins et de services :

Objectif : Recenser les besoins des structures présentes

Mettre en lien les différentes structures

Chaque structure note sur un post it vert un besoin minimum et sur un post it rose une ou plusieurs propositions de services qu'elle puisse faire.

1 post it = une proposition ou un besoin

On liste chaque besoin (la personne se lève et présente au groupe le ou les besoins)

Une fois les besoins présentés chaque structure va coller le ou les services ou la proposition qu'elle peut faire, à condition qu'ils correspondent.

Pour les besoins qui ne peuvent être compensés par une proposition, la question sera posée au Collectif : « Qui peut répondre à ce besoin ? »

III) Petit groupe d'échanges :

Objectif : Mettre en lumière les partenariats existants, et mettre en perspective les projets futurs

Deux questions sont posées :

- Quel travail a déjà été fait avec la MJC ?
- Quels projets pourraient être menés ?

IV) Atelier libre :

Objectif : Permettre à chaque structure de se positionner sur le monde associatif du canton et en faire ressortir des grandes tendances

Faire une cible à disposition des invités pour recueillir les tendances concernant :

- Lien inter structures
- Connaissance vie associative
- Participation active des bénévoles
- Attentes soutien administratif

Plus mise en place d'une urne à disposition, concernant le regard sur le canton :

Questions existantes sur le questionnaire Adhérents / Habitants

Les questions seront préparées en amont, les fiches seront justes à remplir par les participants et à déposer dans l'urne.

Afin que tous les membres du COPIL, puissent connaître les partenariats existants, nous avons présentés un listing des actions ou interventions menées en collaboration.

Voici le listing de nos principaux partenaires avec les actions ou interventions menées sur le territoire :

Collèges : Directeurs M Ledoux, Mme Dugand
(Privé)

- Accompagnement scolaire mise à disposition de 200H pour les accompagnatrices scolaires
- Représentativité au CA
- Participation de la coordinatrice CLAS (Adé) aux conseils de classes
- Accueil projet danse, prêt de salle
- Accueil monstrueuses rencontres
- Temps d'animation collège mise à disposition animateur jeune
- Accueil classe DP
- Participation oraux 3° collège Privé
- Participation au cross
- Projet Cinéma collège
- En projet Intervention Réseau sociaux
- Formation délégués de classe
- Participation réunion de rentrée

Les écoles :

- Monstrueuses rencontres
- Ciné marmaille
- Médiation sur les différentes expositions
- Ecole et cinéma
- Accueil ateliers théâtre
- Participation réunion de rentrée

Maison du jeu :

Fabien Blachon

- Monstrueuses rencontres
- Prestation jeux accueil de loisirs
- Passeport vacances
- Grand jeux famille Cluedo

Médiathèque :

Marianne Stelmach

- Monstrueuses rencontres
- Soirées contes
- Ciné marmaille
- Intervention Alsh (Champos)
- Accompagnement scolaire
- Formation BAFA

Ecole de musique :

Françoise Greve

- Prêt de salle
- Ciné marmailles
- Monstrueuses rencontres

CMI : Francis Derksen

- Monstrueuses rencontres
- Ciné marmaille

CCA :

- Expositions
- Ateliers accompagnement scolaire

Multi Accueil : Directrice Magalie Pineri

- Visite et interventions BAFA
- En projet : visite ALSH journée découverte

ADMR : Mme Ponson

- Formation du personnel ADMR

CMS et Conseil Général : Responsable Bénédicte Durand

Assistants sociales, Conseillère économie sociale et familiales : suivi budget, accompagnement social des familles, aides sociales

- Atelier logement
- Permanences écrivain public
- Accompagnement scolaire
- Liens suivis vacances

Galop des collines :

- ALSH
- Activités jeunes

CCAS :

Réunion veille sociale :

Invités : CCAS, CMS, Elsa brunet, Collèges, Maison du jeu, Police municipale

Participation active : CMS, MJC

Stéphanie Blanc/ Annie Pineaud (élue)

- Formation accompagnement scolaire
- Projet logement

Association de parents d'élèves :

- Accueil réunion
- Représentativité au CA

Associations partenaires sur le Passeport

vacances :

- Badminton
- EDA
- Hand ball
- Tennis club
- Le CCA
- Les boules
- Galop des collines
- Maison du jeu
- Minos ri terre

Action pour l'ensemble des associations du Canton :

- Formation élus associatifs
- Forum des associations
- Lieu d'information
- Prêt de salle
- Prêt de matériel : grille, vidéo
- Compte photocopie
- Permanences carte pour le tennis
- Siège social

Le prochain COPIL aura lieu le Mercredi 12 Juin à 17 heures dans les locaux de la MJC.

PRESENTS :

Administrateurs : Florence Kurek, Muriel Lara, Nicole Motin, Thierry Duche

Salariés : Eric Bordaz, Adélaïde Caupert

Partenaires : Isabelle Tambe CAF, Brice Gourdol Chargé de mission UBD MJC

Excusés : la fédération des centres sociaux

Ordre du jour :

1/ Point sur le questionnaire Habitants/ Adhérents

Le questionnaire suit son cours, et nous attendons la fête de la MJC pour pouvoir aller à la rencontre des habitants.

A ce jour le bilan est très positif, nombre de retours très important.

600 réponses partielles ou complètes.

400 réponses complètes :

Caractéristiques principales des sondés :

- Majoritairement des femmes
- Majoritairement des non adhérents
- Peu de moins de 30 ans
- Peu d'hommes

Florence propose de sonder directement les habitants des communes éloignées en laissant des questionnaires dans les mairies : Bathernay, Montchenu, (sur ces secteurs l'accès à internet est limité.)

Constatations :

- Peu d'administrateurs ont rempli leurs questionnaires.
- Le logiciel d'exploitation est très facile d'accès, et internet est un outil de diffusion intéressant.

2/ Point sur les questionnaires salariés :

Les questionnaires sont eux aussi en cours de diffusion.

A ce jour, nous avons réceptionné et saisi en ligne une douzaine de questionnaires.

La question de l'anonymat a été soulevée par les sondés.

3/ La rencontre inter structure du Jeudi 16 Mai :

Une soirée riche et conviviale :

- 26 personnes présentes
- 19 structures représentées

Afin de venir étoffer le diagnostic nécessaire à l'agrément Centre Social, la MJC du PH a souhaité recueillir le point de vue des différentes associations du canton.

Dans un premier temps nous avons présenté la démarche d'agrément Centre Social portée par la MJC du PH depuis Janvier 2013,

Et décrit les missions d'un Centre Social :

- Un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous et à destination des familles
- Un lieu intergénérationnel
- Un lieu de services et d'animations de proximité

Afin de mieux connaître les associations du territoire nous avons demandé à chaque structure participante de se présenter suivant les points cités ci-dessous :

Nom Structure	Champs D'actions	Nombre Bénévoles	Nombre Salariés	Nombre Adhé.	Caractéristi Public	Evénement Ponctuel Annuel
HAND BALL	Pratique du Hand Ball	10	Entraîneur BPJEPS	170	Public mixte 4 à 77 ans	Loto du Hand
Maison du jeu	Ludothèque ALSH	10	2	600	Famille Tout Public Enfance / Jeunesse	Chasse aux œufs Feu de la St Jean Bourse aux jouets
ADMR	Garde d'enfants, Personnes âgées, Entretien	19	25	130	Familles Tout Public	Le loto
Nom Structure	Champs D'actions	Nombre Bénévoles	Nombre Salariés	Nombre Adhérents	Caractéristiques Public	Evénement Ponctuel Annuel
CCAS	Portage des repas Logement Aide aux devoirs Aides sociales	10 bénévoles permanents 25 à 30 Ponctuels	1		Famille Enfance Jeunesse Principalement de Saint Donat	Semaine Bleue Repas des anciens
Bibliothèque De Marsaz	Prêt de livres Contes enfants	4		30	Tout public Maternelle	Intervention école
CMS	Protection de l'enfance Aides sociales Suivi budgétaire Suivi RSA Précarité		CESF Conseillère Economie Sociale Et familiale Assistants sociales Psychologue Secrétaires		Tout public Famille Enfance Jeunesse Sur un secteur très étendu Canton + Nord Drôme+ Périphérie de romans	
CMI	Sensibiliser à la musique Baroque	12		170	Principalement des + de 50 ans Public du Canton Drôme, Ardèche, Isère	Concerts Musique Baroque à la collégiale de Saint Donat depuis 10 ans
Ecole Elémentaire	Enseignement				230 élèves	Monstrueuses rencontres
L'amitié Crivat	Parrainage d'un village Roumain Echanges Franco Roumains	6 bénévoles Actifs 15 ponctuels				
Bibliothèque de Bren	Prêt de livre	4		30		
Paroisse	Visite à domicile Aumônerie Préparation Baptême Mariage Visite de la collégiale	Variable			Tout public 17 clochers	
Nom Structure	Champs D'actions	Nombre Bénévoles	Nombre Salariés	Nombre Adhérents	Caractéristiques Public	Evénement Ponctuel Annuel
Habitat et humanisme	Accompagn-ement Vers le logement					
Ecole Privé Pendillon	Enseignement				Enfance 180 Enfants	
MJC	Animation locale Secteur Enfance, jeunesse, culture, famille Collectifs habitants Cinéma	20 permanents 40 Ponctuels	8 ETP 81 au total En comptant les vacataires et les intervenants techniques	1480	Tout public à partir de 4 ans	Les monstrueuses rencontres Ciné Marmaille Forum
Associat° théâtrale	Evénement autour du théâtre	6				Une journée sur les planches Rencontre Semestrielle
Associat° Minos ri terre	Accueil de groupes Rando d'âne Journée pédagogique	5 bénévoles Permanents 15 Ponctuels		50	Tout public Famille Enfance Jeunesse	Animation autour du livre Troc Plantes

Tennis club	Pratique du tennis Suivi de 20 équipes en compétition	10	1	125 45 adultes 70 enfants	Tout Public	Tournoi inter clubs du mois d'avril Intervention dans les écoles
Office du tourisme	Accueil information et orientation du public Point de vente Renseigner les usagers des événements de secteurs	12	2	120	Tout public Mais principalement des touristes	Foire aux bœufs gras Vide grenier
ASD Club de foot	Pratique du foot	40 éducateurs		285 licenciés	A partir de 5 ans	Loto Matinée boudin
Regroupem Peyrins/ Saint Donat	Pratique du foot	20				Tournoi des jeunes

Bourse des services et des propositions

Lors de ce questionnaire, il ressort une réelle motivation à travailler ensemble, à renforcer les partenariats, et à mutualiser les moyens comme par exemple :

Les bibliothèques qui souhaiteraient mutualiser les moyens entre elle et avec la Médiathèque de ST Donat, avec la proposition d'un regroupement intercommunal des bénévoles.

Les écoles représentées souhaitent :

- travailler davantage avec les partenaires comme la bibliothèque
- Ouvrir davantage l'école au monde associatif
- Avoir une offre plus large de manifestations culturelles
- Travailler plus en lien avec les structures qui portent l'accompagnement scolaire

La MJC souhaite travailler avec de nouveaux partenaires

Une demande de partenariat est envisagée avec la réforme des rythmes scolaires.

Le CCAS souhaite créer un réseau de veille sociale : CCAS, Paroisse, CMS, MJC

- Pour lutter contre l'isolement, l'éloignement
- Echanger sur les actions communes.

A cette occasion les structures ont pu faire émerger leurs besoins et les propositions qu'elles pourraient mettre en place :

On note :

Des besoins en moyens humains :

Un réel manque de bénévoles pour soutenir le monde associatif du canton (hand, MDJ, office du tourisme, MJC, ADMR)

Proposition

- Groupes de jeunes volants qui pourraient aider sur certaines manifestations
- Formation pour la mobilisation des bénévoles
- Echange de bénévoles Troc vole : troc de bénévoles, manifestations,

En termes de logistique :

Des besoins matériels se font jour :

- Container de stockage, sonorisation, marabout
- Nouvelle salle de sport
- Salle de réunions
- Problème de mobilité (ex : transport pour l'ALSH Champos)
- Manque d'espace, locaux inadaptés (MJC, MDJ)

Proposition :

La MJC met à disposition des associations des salles en journée ou week- end

Des besoins financiers :

De manière générale, on note une inquiétude concernant la baisse des subventions communales.

Des besoins en termes de communication inter structures mais aussi vers le public :

Besoin de communiquer davantage, de relayer les informations sur les associations

- Proposition Créer un journal associatif, support papier ou via internet
Cet outil de communication pourrait être alimenté par les différentes associations qui pourraient faire part de leurs manifestations, des événements passés ou à venir. Il pourrait être diffusé à tous les habitants du canton.
- Proposition de rencontres annuelles inter structures : afin de renforcer les liens, prévoir des dates d'actions, favoriser les projets communs.

La MDJ a pu faire des propositions de temps d'animation pour les associations Cantonales, ainsi que l'association théâtrale qui se propose pour des prestations théâtrales si besoin est.

La 3° partie initialement prévue, n'a pu être maintenue faute de temps.

Nous avons projeté de partir en petits groupes pour échanger à partir des deux questions suivantes :

- Quel travail a déjà été fait avec la MJC ?
- Quels projets pourraient être menés ?

Les Ateliers libres :

Objectif : Permettre à chaque structure de se positionner sur le monde associatif du canton et en faire ressortir des grandes tendances

La cible à disposition des invités a permis de recueillir les tendances concernant :

- Lien inter structures :

A la question : Comment évaluez-vous le travail de partenariat entre les différentes structures du territoire ?

Il en ressort une évaluation plutôt favorable, puisque majoritairement les croix sont comprises entre 50 et 90

- Connaissance vie associative :

Comment évaluez-vous votre connaissance du tissu associatif du territoire ?

La connaissance du tissu associatif a une évaluation plutôt favorable.

- Participation active des bénévoles :

Selon vous est-il facile ou non de mobiliser des bénévoles ?

Le positionnement est très hétérogène sur la question des bénévoles actifs on peut noter une évaluation favorable ainsi que des grandes difficultés.

- Attentes soutien administratif :

Avez-vous des attentes concernant un soutien administratif pour la gestion de votre association ?

On peut noter des besoins modérés mais existants en terme de soutien administratif.

Plus mise en place d'une urne à disposition, concernant le regard sur le canton :

En quoi fait-il bon vivre sur le canton ? Quels sont ses atouts ?

Quels sont selon vous les lieux favorables pour rencontrer des personnes sur le canton ? (3 max)

Qu'aimeriez-vous améliorer sur le canton ?

L'urne et la cible à disposition des usagers ont pu être remplies.

Pour le canton, il en ressort :

- Un environnement très appréciable
- Une offre de services, et d'animations très développée et très diversifiée

Les lieux les plus favorables à la rencontre sont :

- La MJC PAYS de l'HERBASSE
- Les associations
- Les écoles

Les points à améliorer ressortant sont :

- Une meilleure communication de ce qui se passe sur le canton : quels événements ? quelles associations ?
- Une meilleure connaissance entre les structures : Qui fait quoi ?
- Une plus grande offre culturelle : sortie famille, déplacements collectifs.

Le traitement des informations recueillies, auprès des habitants, des salariés, des associations et des élus, donnera lieu à une réunion publique durant le mois de septembre où tous les partenaires seront invités.

4/ Préparation de la rencontre élus du 19 Juin :

Présentation de la proposition de la fédération des centres sociaux au COPIL.

Il est retenu :

1°) Présentation de la MJC, de ses actions, de son rayonnement et des ses projets (10 min)

2°) Présentation de ce qu'est un agrément Centre Social avec des allers retours concernant les attentes d'un agrément centre social et l'existant dans la structure. (15 min) Co animation Isabelle Tambe, Eric Bordaz

3°) Diagnostic du territoire par les élus : 2x3 post it chacun, pour indiquer individuellement les 3 ressources et 3 problématiques qu'ils identifient sur le territoire, tous domaines confondus (même si hors champs a priori des activités de la MJC). On fait des regroupements. (20 min) (Mathieu)

4°) Point de vue des élus sur les 3 thèmes suivants sur lesquels il est intéressant que vous les entendiez :

1. *Réforme rythme scolaire*
2. *Accompagnement des habitants et des familles du territoire*
3. *Offre éducative et de loisirs enfance/ Jeunesse*

Les élus pourront choisir leur groupe de réflexion, avec deux questions posées : "Quelles attentes vis à vis du sujet, quelle politique à mener?" & "Quel rôle/place pour la MJC?".

20 min de réflexion partagée

Puis retours collectifs via rapporteurs (vos admins et vous même), en 3x5 min successives

- A faire pour la soirée du 19 Juin :

L'intendance prise en charge par la référente famille

- 1 Plaque de pizza
- 1 Plaque de quiches
- Achat Boissons alcoolisées
- Achat Boissons non alcoolisées

Préparation de l'animation et du contenu de la soirée

Eric doit retravailler avec Mathieu de la fédération des centres sociaux sur les retours du COPIL concernant les outils.

Aussi, il doit réaliser avec Isabelle Tambe un document de travail concernant la présentation des attentes d'un agrément et de l'existant.

5/Questions diverses :

Où en sommes-nous de l'échéancier pour l'agrément Centre Social ?

La référente Famille quitte la structure au 30 Juin, le recrutement de son successeur est en cours

Prochain COPIL prévu le 26 Juin 17H dans les locaux de la MJC

Compte-rendu COPIL 11 Septembre 2013

Présents : Florence Kurek, Eric Bordaz, Thierry Duchez, Isabelle També, Mathieu Lourmas, Muriel Larat, Emmanuelle Meligon

Excusés : Nicole Mottin, Brice Gourdol

ODJ : point sur l'avancée de l'analyse du territoire

Mode de retransmission

Dégager les pistes de travail pour le PCS

RETOUR SUR L'ANALYSE DU TERRITOIRE

Ce qui en ressort :

Mobilité : problème de mobilité entre les communes, les transports mis en place ne correspondent pas aux besoins

Questionnement sur le stop par les jeunes mais pas de données précises

Patrimoine : gros potentiel mais assez mis en valeur

A rajouter : la présence de nombreux sentiers balisés tourisme vert

Economie : difficulté de développement car petit territoire

Secteur agricole en recul, secteur tertiaire en augmentation

Population : augmentation de la population, population vieillissante, mais renouvellement

Les scolaires représentent 1/3 la population

Confort de vie, les gens y habitent mais vont travailler ailleurs

Beaucoup de mouvements pendulaires : inquiétude de devenir une cité-dortoir

Possibilité d'avoir des infos via le scot du Rovaltain

Constat que c'est un territoire familial

Mode de garde : pas assez de places et mauvaise répartition géographique des assmat

Saturation du multi accueil, saturation du centre de loisirs

Difficulté sur les amplitudes horaires

Association : travail des assoc en commun peu développé (passeport vac, forum des asso, semaine bleue, mais côte à côte, pas de lien entre elles)

Pas de coordination d'ensemble, malgré une volonté émergente de rencontres régulières entre les assoc

Pb : la CCPH ne s'en préoccupe pas

Pas de reconnaissance de la CCPH vis à vis de la MJC en tant que « maison des assoc »

Constat : la MJC a travaillé avec la plupart des assoc

Elements à creuser :

La précarité et notamment la problématique des travailleurs pauvres, des personnes ne se déclarant pas, ou sollicitant l'aide de la famille (Chiffres du RSA à creuser, se rapprocher du CMS)

Reste à développer la partie logement et traiter la question du besoin ou non de logements sociaux

Public préado-ado, ce qui existe sur le territoire

PISTES DE TRAVAIL POUR LE PCS:

- La précarité
- Vitalité démocratique ? (collectif d'habitants, accompagnement de porteurs de projet, conseil municipal des jeunes, acc de projets d'habitants ?) MJC porteuse ?
- Travail sur l'accompagnement associatif

- Mobilité
- Garde d'enfants
- Valorisation du patrimoine
- Jeunesse ado
- Communiquer sur les infos que peuvent trouver les habitants à la MJC et sur les valeurs de la MJC qui ne sont pas clairement perçues par les usagers
- Volet culturel : musique, concert, soirée musicale

Beaucoup de pistes, il va donc falloir faire des choix

Forme de restitution choisie : 1 rencontre globale (habitants, élus, partenaires)

DATES A VENIR :

COPIL : le 9/10/13 à 18h

Restitution du projet CS aux habitants : le 16/11/13 en matinée (horaires à déterminer)

Commission de pré-validation : le 12/12/13 à 19h

Compte-rendu COPIL du 09/10/13

Excusés : Gilles Bonnet, Mathieu Lourmas

Présents : Thierry Duchez, Muriel Larat, Florence Kurek, Eric Bordaz, Emmanuelle Meligon, Jacques Pochon, Isabelle També

ODJ :

- retours sur le diagnostic
- Pistes de travail pour l'orientation du PCS
- Restitution habitants

Pistes de travail :

- Comment communiquer, faire connaître les valeurs de la MJC
- Travail avec les associations, développer le partenariat, tisser du lien, jouer un rôle d'accompagnement et de soutien auprès des associations
- La MJC comme relais d'information
- La problématique de faire du lien
- Travail avec les bénévoles (échanges de services, implication, mobilisation)
- L'accueil (implication des personnes, qualité de l'accueil)

Retour sur le diagnostic et validation des orientations du PCS par le CA jeudi 17 Octobre 2013

Restitution habitants :

Les invitations :

- Mail pour tous les adhérents
- Parution dans le « 4 saisons » et dans les journaux locaux
- Courrier aux parents de l'accueil de loisirs, aux élus, aux mairies (1 par mairie), aux associations et aux partenaires
- Affiches dans les mairies

Modalités de restitution

- présentation du diagnostic
- présentation des orientations choisies par la MJC
- constitution de groupes de réflexion sur les différentes orientations

Les objectifs de cette retransmission sont :

- De présenter les caractéristiques du territoire et les problématiques soulevées par l'analyse,
- De partager une présentation argumentée des orientations définies,
- D'inviter à la participation active du travail futur.

Rappel des échéances :

17 octobre : Echanges concernant les orientations et actions futures s'appuyant sur l'analyse en CA

6 novembre : identification des 4 ou 5 grands axes définissant les orientations du projet centre social

7 novembre : validation au CA des orientations choisies

16 novembre : présentation de l'analyse et des orientations choisies

23 novembre : présentation AGO

Début décembre validation projet CA

12 décembre présentation au comité de pré validation du projet

Fin décembre présentation à la CAF du projet

Prochain COPIL : mercredi 6 Novembre 2013 à 17h

CR restitution public du diagnostic le 16 Novembre 2013

PREMIERE PARTIE :

- **Accueil** par la présidente
- **Recontextualisation de la démarche** à l'aide d'une fresque temporelle retraçant les différentes étapes de démarche d'agrément centre social
- **Rappel des missions d'un Centre social** (ce que c'est et ce que ce n'est pas) en s'appuyant sur dessin animé "la fabrique des possibles" : produit par la fédé nationale pour son Congrès.
- **Restitution de l'analyse autour de 5 thématiques** en s'appuyant sur l'outil du débat mouvant (Après qq éléments du diagnostic donnés, une affirmation est posée. Les gens expriment leur avis par leur position dans l'espace, ce qui ouvre la possibilité d'une expression orale simple de quelques avis sans forcément rentrer dans le débat.)

Les 5 affirmations :

L'importante représentation des 0-18 ans parmi la population met en lumière des faiblesses dans la capacité d'accueil des différentes structures du territoire

Il apparaît un besoin de structuration du tissu associatif pour davantage de coordination et de démarches communes.

L'offre culturelle ne répond pas à l'ensemble des attentes de la population du territoire.

Une nouvelle dynamique de partenariat avec l'ensemble des acteurs du champ social et socio-éducatif est à construire pour plus de complémentarité.

La M.J.C. a besoin de mieux faire connaître son identité et ses valeurs auprès des habitants et adhérents

DEUXIEME PARTIE

- Partage et présentation argumentée des 5 orientations définies
- Travail en 4 petits groupes thématiques en 3 temps (individuel / 2par2 / petit groupe)
Réflexion autour de 3 pistes : action concrète, réalisable à court terme / action concrète, réalisable à long terme / ce qui est de l'ordre de l'utopie
- Restitution exposée sur affiche de paper-board avec les actions choisies répertoriées et classées dans les 3 catégories. Au préalable, de façon individuelle, chaque personne positionne 2 gommettes en essayant de prioriser les actions.

Ce qui ressort des 4 groupes de travail autour de 5 orientations choisies : **AXES 1 ET 2 : PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES** **PARTENAIRES ASSOCIATIFS / EXPERIMENTATION ET INNOVATION** **SOCIALE**

Action réalisable, concrète à court terme

Communication sur le RAM

Constitution d'un groupe de veille sociale*

Constitution d'un groupe de travail sur la réforme des rythmes scolaires*

Délocaliser d'avantages les actions

Action réalisable concrète à long terme

Echange de services intergénérationnel*

Accueil de jeunes en soirée (17-25 ans)

MJC comme lieu de ressource pour les associations

Constituer et animer un réseau associatif*

Utopie

Agrandissement de la MJC

Réorganisation spatiale de l'accueil, faire quelque chose de plus convivial

Créer un réseau de transport intra communautaire

AXE 3 : ENCOURAGER L'INITIATIVE ET LA PRATIQUE CITOYENNE.

Action réalisable, concrète à court terme

Accueil de collectifs

Créer des rencontres inter collectifs

Formation de bénévoles à l'accompagnement de projet*

1 jour par commune pour présenter chaque collectif existant ou devenu association*

Action réalisable concrète à long terme

Lieu ressources, accompagnement mouvant (pour aller sur chaque communes) *

Encourager les juniors associations et associations temporaires d'enfants citoyens (ATEC)

Création d'un café associatif*

Utopie

14 Juillet : défilé des associations au lieu au lieu des militaires

L'éducation civique au collège faite par d'autres intervenants que les enseignants

AXE 4 : FAVORISER L'ACCES A L'EDUCATION ET A LA CULTURE POUR TOUS

Action réalisable, concrète à court terme

Ouverture du club ado sur toutes les périodes (accès pour les 12-18ans)*

Ouverture plus large sur le passeport et les soirées

Programmation cinéma et théâtre adaptée

Mise en place d'un club de lecteurs (trouver une appellation possible, se rapprocher de la médiathèque) pour un public adulte et enfant*

Enrichir la bibliothèque de la MJC avec des livres enfants, roulement avec le stock du centre de loisirs

Action réalisable concrète à long terme

Nouvelle organisation horaire concernant la cinéma (week-end) et utilisation du numérique pour des diffusions en directe

Sur l'accueil enfance, jeunesse, ouvrir sur des champs culturels (musée....) et pas forcément sur de la pratique artistique*

Possibilité de commander des livres

Résidence d'artistes en lien avec le secteur jeune et enfance

Utopie

1 salle dédiée au cinéma et au spectacle, avec des navettes*

1 chapiteau qui tourne sur le territoire

Créer une université populaire à St Donat*

½ journée par mois pour discuter entre salariés, administrateurs et adhérents

AXE 5 : EPANOUISSEMENT DES PERSONNES

Action réalisable, concrète à court terme :

Boite à idée

« Troupeau de livres à mettre en place sur plusieurs du canton (pas forcément dans des lieux dits culturels)

Etendre le principe à d'autres supports (DVD, CD...)

Action réalisable concrète à long terme

Lieu de rencontre informel régulier (ex café des femmes)

Action interrelationnelle type bal folk*

Covoiturage et navettes régulières*

Réseau d'échanges et de savoir

Mobiliser les retraités pour s'occuper des jeunes sur les temps périscolaires pour transmettre des savoirs*

Porter une attention particulière aux personnes en situation de précarité

Amener, accompagner les habitants à être acteurs de leurs envies via le collectif*

Utopie

Revenu minimum vital ou universel*

* : action considérée comme importante et prioritaire par les participants aux ateliers.

Articles de presse

MJC veut devenir Centre social

17 structures étaient représentées à la réunion de concertation sur la transformation de la MJC en centre Social. Des associations de saint Donat comme la maison du jeu ; le hand, le foot, le tennis, la paroisse, l'association théâtrale, habitat et humanisme, l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), le CCAS (Centre communal d'action social), l'office de tourisme, le CMI (centre musical international), mais aussi du canton comme la bibliothèque de Marsaz, Amitié Crivat de Bren, Bren loisirs, Minos ri Terre de Montchenu. Des enseignantes des 2 écoles de Saint Donat participaient aussi. Depuis janvier 2013, la MJC effectue les démarches pour obtenir l'agrément Centre social ce qui lui permettra entre autre de travailler avec la Caisse d'allocations familiales. La MJC s'est orientée depuis plusieurs mois dans l'accompagnement des familles, pour l'aide aux devoirs mais aussi le soutien aux démarches de demande de logement, et pour diriger vers les bons interlocuteurs.

L'avis des adhérents : Pendant quelques semaines, les adhérents ont pu remplir un questionnaire pour exprimer leur regard sur la MJC et définir leurs attentes. Au centre d'accueil, un sondage a été proposé aux familles, la rencontre annuelle inter-associations étayait déjà ce projet. La MJC, lieu de rencontres intergénérationnelles devient service et animation de proximité. La volonté de sa direction et de ses salariés souhaite la rendre accessible aux familles, pour devenir espace d'expérimentation, de naissance de projet. Lors de cette soirée, les animateurs ont présenté les champs d'action, arboré des liens inter-structurels, afin que chaque association puisse exprimer ses besoins.

Le 19 juin, une nouvelle réunion avec les élus permettra d'expliquer la démarche d'agrément, d'exposer ce premier état des lieux et définir les champs d'action.

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

SOCIOCULTUREL – La MJC vient d'échanger sur les conclusions d'un premier diagnostic

Le projet d'agrément centre social se concrétise

Samedi 16 novembre a eu lieu une étape importante pour la MJC du Pays de l'Herbasse.

Cette dernière s'est engagée, depuis octobre 2012, dans un projet d'agrément centre social. Après une phase d'enquête et d'écriture du projet, le temps était venu de faire partager aux habitants, partenaires, élus, les résultats du diagnostic sur le territoire.

Ce fut également l'occasion d'échanger autour des cinq orientations choisies par cette structure socioculturelle : encourager

l'initiative citoyenne, encourager l'accès à l'éducation et à la culture pour tous, cultiver l'expérimentation et l'innovation sociale, favoriser l'épanouissement des personnes, établir des partenariats avec les collectivités locales et les partenaires associatifs. Ces échanges ont été riches et



Les activités collectives sont l'occasion d'encourager les initiatives citoyennes à la MJC.

constructifs. Forte de ces échanges, il s'agit maintenant pour la MJC de continuer dans cette dynamique collective et d'aboutir dans la démarche entreprise.

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

Vers l'agrément de centre social



Lors de la réunion, les participants ont échangé sur les cinq orientations choisies par la MJC.

Depuis plus d'un an, la MJC du Pays de l'herbasse s'est engagée dans un projet d'agrément centre social.

Dernièrement, après une phase d'enquête et d'écriture du projet, le temps était venu de faire partager aux habitants, partenaires, élus,

les résultats du diagnostic sur le territoire. Ce fut également l'occasion d'échanger autour des 5 orientations choisies par la MJC : encourager l'initiative citoyenne, favoriser l'accès à l'éducation et à la culture pour tous, expérimentation et innovation sociale, favoriser l'épa-

nouissement des personnes, partenariat avec les collectivités locales et les partenaires associatifs.

Fort de ces discussions, il s'agit maintenant pour la MJC de continuer dans cette dynamique collective et de poursuivre la démarche entreprise.

NORD-DRÔME

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

La MJC s'engage vers un agrément centre social

L'assemblée générale de la MJC a témoigné que la MJC est une actrice de la vie socioculturelle incontournable et indispensable sur le territoire de l'Herbasse. Florence Kurek, la présidente de la maison a réaffirmé à travers la lecture du rapport moral, la mission d'accompagnement mis en place par l'association en direction de tous les habitants. Celle-ci a partagé aux adhérents la volonté de s'engager vers un agrément centre social. Sans perdre son identité, cet agrément permettra de réaffirmer auprès des partenaires ses missions animations collectives en direction des familles, d'équipement au service des initiatives d'habitants. Le Directeur Eric Bordaz et son

équipe, ont ensuite, à travers la lecture du rapport d'activité, fait un rappel de la richesse des actions portées par l'association sur l'année 2011-2012.

Un compte rendu impressionnant tant par la multitude des actions mises en œuvre que par la qualité de celles-ci. Quand on pousse la porte de la maison, on y trouve de la formation, la pratique de loisirs, l'accueil de loisirs, les permanences d'écrivain public, l'accompagnement de projet de jeunes, le cinéma, la programmation théâtrale, les permanences logement, les expositions, accompagnement des associations, les chantiers loisirs, etc.



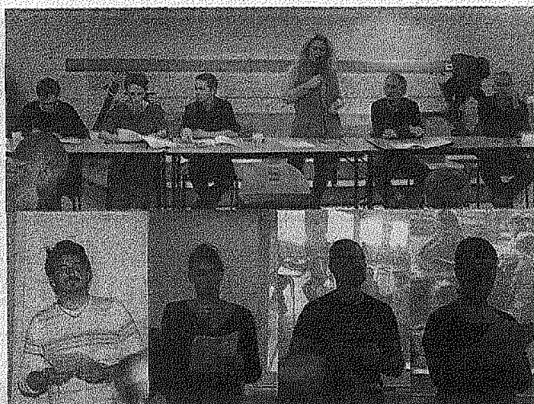
Les membres du conseil d'administration ont fait le bilan des activités de la MJC.

SOCIOCULTUREL – La structure vient de réunir ses adhérents

Le MJC cherche un agrément centre social

La MJC a tenu dernièrement son assemblée générale. Florence Kurek, la présidente, a réaffirmé la mission d'accompagnement mise en place par l'association en direction de tous les habitants. Celle-ci a partagé aux adhérents la volonté de s'engager vers un agrément centre social. Sans perdre son identité, cet agrément permettra de réaffirmer auprès des partenaires ses missions animations collectives en direction des familles, d'équipement au service des initiatives d'habitants.

La multitude des actions mises en œuvre et leur qualité ont été rapidement rappelés par le directeur de la MJC Éric Bordaz. « Quand on pousse la porte de la maison, on y trouve de la formation, la pratique de loisirs, l'ac-



La réunion a permis de faire le point sur les perspectives de l'association.

cueil de loisirs, les permanences d'écrivain public, l'accompagnement de projet de jeunes, le ciné-

ma, la programmation théâtrale, les permanences logement, les expositions, accompagnement

des associations, les chantiers loisirs, etc », a-t-il énuméré.

Un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs, accompagné par leur animatrice Lolyta Ancian, a présenté un court métrage réalisé dans le cadre d'un accompagnement de projet qui s'intitule « l'effet du Nutella ».

Un film retraçant les 50 ans d'éducation populaire de la MJC a également été projeté. Cette vidéo réalisée par Thomas Fleurot et Nicolas Peretout, a été riche de témoignages retraçant l'engagement et le parcours de nombreux acteurs dans la maison.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des nouveaux administrateurs qui se sont engagés dans l'aventure et qui auront à cœur de faire perdurer l'esprit et les valeurs de l'association.

Drôme Hebdo • 28 • Jeudi 6 décembre 2012

LA MJC ENQUETE

La MJC de l'herbasse réalise une enquête auprès de ses adhérents et des habitants du canton*. Notre objectif est de mieux vous connaître, et de recueillir votre avis sur le canton et sur votre MJC.

Grace aux contributions de chacun, nous espérons étoffer notre projet associatif pour mieux répondre à vos attentes à l'avenir.

Ce questionnaire est anonyme et ne prend que quelques minutes. Merci de votre participation.

(*)Canton : Bren, Marsaz, Margés, Charmes, Montchenu, Saint Donat, Arthemonay, Bathernay, Chavannes

VOUS CONNAITRE

H ☐ F ☐ Age : 15/29 ☐ 30/44 ☐ 45/59 ☐ 60+ ☐

Commune de résidence :

Commune de travail :

Habitez-vous le canton ? ☐ Oui ☐ non

Si oui depuis :

-1 an ☐ 2 ans à 5 ans ☐ + 5 ans ☐ 15 ans et plus ☐

Avez-vous des enfants de moins de 25 ans? Oui ☐ Non ☐ Si oui combien ?.....

Nombre d'enfants par tranche d'âge : 0/12 ans ☐ 12/17 ans ☐ 18/25 ☐

Utilisez-vous un mode de garde sur le canton? (Plusieurs réponses possibles)

Garderie Périscolaire ☐ Assistante maternelle ☐ Centre Aéré ☐

Famille ☐ Crèche, Halte garderie ☐ Autre ☐ Non ☐

Avez-vous des difficultés concernant les modes de garde ? Si oui, lesquelles ?.....

Pratiquez-vous une activité de loisirs régulière? Oui ☐ Non ☐

Sur le Canton ?

Pratique artistique ☐ Sportive ☐ Autres ☐

Hors canton ?

Pratique artistique ☐ Sportive ☐ Autres ☐

Quels sont les freins à une pratique sur le canton ? :

Offre Inexistante ☐ Tarifs excessifs ☐ Autres ☐

Quelles sont vos sorties culturelles sur le canton ?

Spectacles ☐ Concerts ☐ Théâtre ☐

Cinéma ☐ Expositions ☐ Autres ☐

Quelles sont vos envies de sorties culturelles non satisfaites ?

.....

VOTRE REGARD SUR LE CANTON

En quoi fait-il bon vivre sur le canton ? Quels sont ses atouts ?

.....

Quels sont selon vous les lieux favorables pour rencontrer des personnes sur le canton ? (3 max)

.....

Qu'aimeriez-vous améliorer sur le canton ?

.....

.....

Quel est votre avis sur : *(Noter de 1 à 4 : 1 étant passable et 4 très satisfaisant SA = sans avis)*

L'offre de loisirs 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ SA ☐ ex : sport, club, activités

L'offre culturelle 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ SA ☐ ex : cinéma, spectacles, expos.....

L'offre de mode de garde 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ SA ☐ ex : centre aéré, crèche, ass mat

Les services d'aide aux habitants 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ SA ☐ ex : écrivain public, ADMR, CCAS

Les services publics 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ SA ☐ ex : Mairie, poste, CCPH, CMS

Où iriez-vous pour avoir des réponses sur des questions de la vie quotidienne ?

Thématiques :	Mairies	MJC	CCPH*	CMS*	RAM*	Internet	Autre	Ne sais pas
Le Logement								
Les aides sociales								
L'accompagnement administratif								
La garde d'enfants								
Emploi et formation								

(*)CCPH : Communauté de communes du Pays de L'Herbasse

(*)CMS : Centre médico social

(*)RAM : Relais d'assistantes maternelles

LA MJC du PAYS DE L'HERBASSE

Connaissez vous la MJC du Pays de L'Herbasse ? Oui ☐ Non ☐

Cette année êtes-vous **personnellement** adhérent de la MJC ? Oui ☐ Non ☐

Êtes-vous administrateur de la MJC ? Oui ☐ Non ☐

Vous connaissez de la MJC :

	Oui	Un peu	Pas du tout
Activités vacances enfants (centre aéré, séjours,...)			
Activités culturelles (théâtre, cinéma, musique)			
Accueil jeunes (foyer, passeport)			
Activités régulières (accordéon, gym, photo, anglais,...)			
Accompagnement scolaire			
Projet collectif habitants (escalas, cinéma, AMAP, concerts)			
Soirées thématiques (groupes de parole, soirée débats,...)			
Formation (BAFA, Elus)			
Permanences administratives (logement, emploi, écrivain public)			
Services aux associations			
Sorties familles			

Vous utilisez, vous ou un membre de votre famille :

OUI

Donnez votre avis sur la MJC : (Noter de 1 à 4 : 1 étant passable et 4 très satisfaisant SA = sans avis)

L'ACCUEIL EN GENERAL	1	2	3	4	SA
Locaux					
Horaires d'ouverture					
Convivialité					
Prise en compte des demandes					

LA QUALITE DE L'OFFRE	1	2	3	4	SA
Locaux					
Tarifs					
Horaires					
Contenu					
Encadrement					

La communication :

Où trouvez-vous prioritairement des infos sur la MJC :

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Site internet | ☐ Personnel d'accueil | ☐ Mailing, news letters |
| ☐ Affiches, tracts | ☐ Plaquettes | ☐ Panneaux lumineux, banderoles |
| ☐ Affichage dans les locaux | ☐ Réseaux sociaux | ☐ Bouche à oreille |
| ☐ Mairies | ☐ Office du tourisme | ☐ Autres : |

Lesquels de ces supports utilisez-vous le plus ?

(2max)

Êtes-vous informés des événements portés par la MJC ?

- ☐ Trop ☐ Correctement ☐ Pas suffisamment

Votre image de la MJC est plutôt :

- ☐ Plutôt Positive ☐ Plutôt Négative

Pourquoi :

Avez-vous connaissance des valeurs défendues par la MJC ? ☐ Oui ☐ Un peu ☐ Pas du tout

Avez-vous déjà rencontré des administrateurs de la MJC ? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous déjà venu à l'Assemblée Générale de la MJC ? ☐ Oui ☐ Non

Pour vous, quel est le point fort de la MJC ?

Avez-vous des attentes ?

Nouveautés :

Evolution de l'existant :

Autres :

Seriez-vous prêts, à venir participer à ces évolutions ? Oui ☐ Non ☐

Si je vous dis Centre Social, qu'est ce que cela vous évoque ?

.....
.....

La MJC prépare son dossier d'agrément « Centre Social » auprès de la CAF. Nous organiserons en septembre une information publique sur les résultats de cette consultation.

Cet agrément permettra de mieux faire connaître notre travail à un public plus large. Cette reconnaissance s'accompagne d'un soutien accru de la CAF.

N'hésitez pas à pousser notre porte pour parler de votre projet. Merci de votre coopération.

LA MJC ENQUETE

Notre MJC prépare son dossier d'agrément "Centre Social "auprès de la CAF.

Dans la phase de diagnostic en cours, nous souhaitons recueillir votre avis: celui de nos salariés qui accueillent au quotidien notre public. Notre objectif est d'étoffer notre projet associatif grâce aux contributions de chacun, et d'améliorer les propositions de la maison.

Cet agrément permettra d'être reconnus et identifiés, de mieux faire connaître notre travail auprès d'un public plus large, et de compléter les financements reçus de la CAF pour permettre de concrétiser nos projets.

Je compte sur vous pour participer à cette enquête et enrichir la maison de vos suggestions, envies, idées....

Merci d'avance

Florence Kurek pour le CA

VOUS CONNAITRE

H ☐ F ☐ Permanent ☐ Animateur technique ☐ Vacataire ☐

Quel est votre ancienneté dans la structure :

-1 an ☐ 1 an à 5 ans ☐ + 5 ans ☐

Quelle est votre nombre d'heures semaine?

Participez-vous à l'accueil du public ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, sous quelle forme ?.....

La MJC vous offre t'elle les moyens pour un accueil de qualité ? Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?.....

Comment ?.....

Êtes-vous amené à mettre en place des actions avec d'autres secteurs de la MJC ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui qu'en avez-vous tiré ?.....

Citez 1 Exemple d'action :.....

LA MJC du PAYS DE L'HERBASSE

Vous connaissez de la MJC :

	Oui	Un peu	Pas du tout
Activités vacances enfants (centre aéré, séjours,...)			
Activités culturelles (théâtre, cinéma, musique)			
Accueil jeunes (foyer, passeport)			
Activités régulières (accordéon, gym, photo, anglais,...)			
Accompagnement scolaire			
Projet collectif habitants (escales, cinéma, AMAP, concerts)			
Soirées thématiques (groupes de parole, soirée débats,...)			
Formation (BAFA, Elus)			
Permanences administratives (logement, emploi, écrivain public)			
Services aux associations			
Sorties familles			

Vous utilisez, vous ou un membre de votre famille :

OUI

Avez-vous connaissance du projet associatif de la MJC ?

☐ Oui ☐ Un peu ☐ Pas du tout

Estimez-vous porter les valeurs de la MJC dans votre pratique professionnelle ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ? Et comment ?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà rencontré des administrateurs de la MJC ?

☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous déjà venu à l'Assemblée Générale de la MJC ?

☐ Oui ☐ Non

Pour vous, quel est le point fort de votre structure. ?

.....
.....

Quel sont selon vous les points à améliorer ?

.....
.....

Avez-vous des propositions ? Des envies ?

.....
.....

Si je vous dis Centre Social, qu'est ce que cela vous évoque ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous connaissance de la démarche d'agrément Centre Social entamée par la MJC ?

☐ Oui ☐ Un peu ☐ Pas du tout

D'après vous qu'est ce qui va changer pour vous ou votre pratique avec cet agrément ?

.....
.....
.....

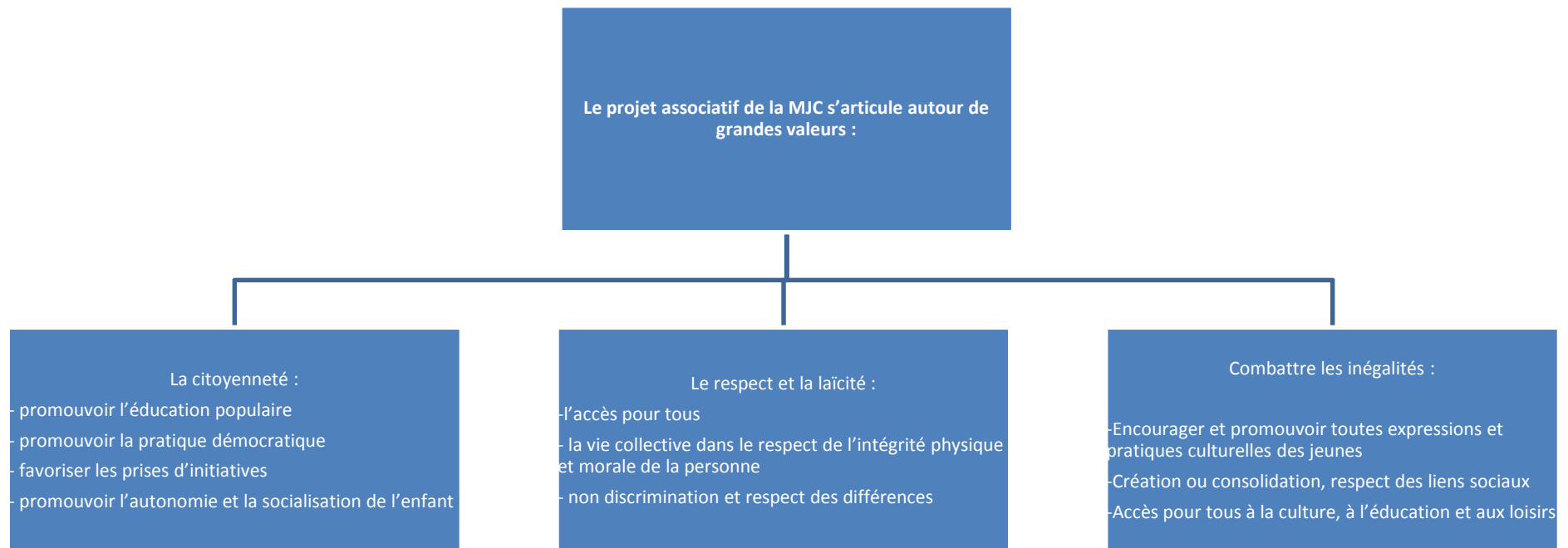
LE SECTEUR VACANCES DE LA MJC DU PAYS DE L'HERBASSE

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Centre de Loisirs dépend directement de la M.J.C du Pays de l'Herbasse.

La M.J.C du Pays de l'Herbasse est une association (Loi 1901) à vocation d'éducation populaire. Elle est affiliée aux M.J.C en Rhône Alpes.

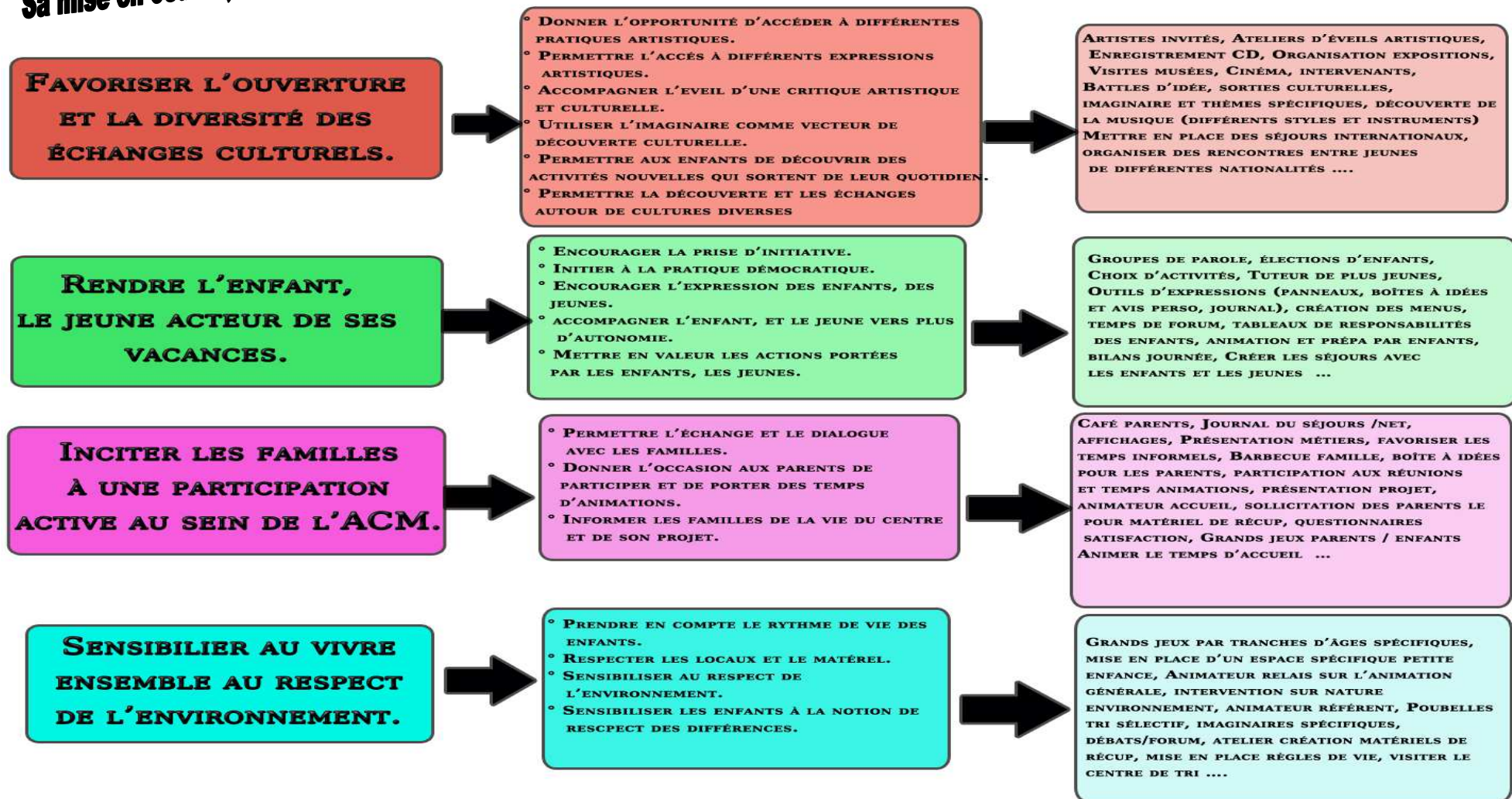
La M.J.C du Pays de l'Herbasse est représentée par Florence Kurek, présidente du Conseil d'Administration, et dirigée par Eric BORDAZ.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MJC DU PAYS DE L'HERBASSE

Ses objectifs généraux
Sa mise en oeuvre, ses animations

Ses objectifs spécifiques



Pour atteindre ses objectifs, l'accueil de loisirs dispose de différents moyens et de méthodes :

2. Les moyens :

2.1. Les moyens humains :

L'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs, du club Pré-Ados et des activités accessoires enfants et des séjours de vacances ados est composée d'une équipe de direction, d'une équipe d'animation ainsi que d'une équipe de personnel de service et d'un agent de liaison pour les repas.

- L'équipe de direction :

La responsabilité de l'Accueil de Loisirs est confiée, pour le mois de Juillet 2013, à Matthieu DUMAS, en qualité de Directrice et à Lucile PETIT, en qualité de Directrice adjointe pour la période du 08/07 au 2/08/2013.

La responsabilité du club Préados est confiée à Matthieu DUMAS, en qualité de Directeur et à Lucile PETIT, en qualité de Directrice adjointe pour la période du 08/07 au 26/07/2013.

La responsabilité des activités accessoires est confiée à Matthieu DUMAS, en qualité de Directeur sur la période du 08/07 au 2/08/2013.

La responsabilité de l'Accueil de Loisirs pour le mois d'Août 2013 est confiée à Lolyta ANCIAN, en qualité de Directrice, et à Thomas FLEIUROT, en qualité de Directrice adjointe, pour la période du 05/08 au 30/08/2013.

La responsabilité des activités accessoires est confiée à Nadège CHARPENTIER, en qualité de directrice adjointe sur la période du 05/08 au 30/08/2010.

La responsabilité du séjour de vacances ados est confiée à Fabrice CHABERT en qualité de directeur adjoint sur la période du 22/07 au 02/08/13.

La responsabilité de l'activité accessoire ados du 05/07 au 30/08/13 et du secteur ados est confiée à Fabrice CHABERT, en qualité de Directeur adjoint pour juillet et août 2011.

- L'équipe d'animation :

Au total, 30 animateurs diplômés interviendront auprès des enfants et des jeunes. L'équipe d'animation sera composée d'animateurs stagiaires, d'animateurs BAFA complet, d'animateurs ayant un Brevet d'Etat, entre autres.

- L'équipe du personnel de service :

L'équipe du personnel est formée d'un agent d'entretien et deux agents de livraison

2.2. Les moyens matériels :

L'Accueil de loisirs dispose de locaux en dur avec, entre autres, une salle pour les maternels (4-6 ans) et une pour les + de 6 ans. Il dispose également d'un grand parc, d'un bac à sable, de VTT et de matériel pédagogique en quantité (jeux de sociétés, papiers en tous genre, peinture, caisse d'instruments de musique, malles pédagogiques, déguisements, poterie etc.).

La MJC dispose de locaux en dur avec, entre autres, un foyer, diverses salles d'activités accueillant les 11-14 ans. Elle dispose également de matériel pédagogique adapté à la tranche d'âge tel que billard, baby-foot, cyber café, matériel sportif...

Les activités accessoires se déroulent sous tentes en camping sur cinq communes : Rochefort Sanson, Charmes sur herbasse, St Avit, Bourdeaux et Valdrôme.

Une liste de matériel pédagogique établie par les animateurs pourra être remise à la direction pour le réalimenter, ou pour palier à d'éventuels manques.

3. Les méthodes :

A. Accueil de loisirs, club Pré-ados :

- La mise en place d'un accueil personnalisé, ludique et échelonné :
 - Le principe de l'accueil se fait à la semaine, à la demi journée ou à la journée pour tous les enfants et les jeunes.
 - Accueil dès 7h15 : Deux animateurs ainsi que la directrice ou l'adjoint(e) seront présents à 7h15 pour l'arrivée des enfants et de leurs familles ; deux autres animateurs arriveront à 7h45, et les autres membres de l'équipe d'animation seront présents à 8h15.
 - De 7h15 à 8h45 : différents « points » d'accueil seront proposés aux enfants ainsi qu'aux jeunes et dans divers « coins » : petit déjeuner, petits jeux, jeux extérieurs, dessins, lecture/histoire, coin réveil. Un animateur « relais » se chargera de guider l'enfant vers le coin d'accueil désiré.
 - Les animateurs devront permettre aux enfants et aux jeunes d'identifier clairement ces lieux d'accueil.
 - Un panneau d'affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs et de la MJC sera installé, afin que soient visualisés les animateurs de la journée (sous forme de photos), la date, et les activités proposées à la journée. A l'arrivée des enfants, un outil permettra à chaque enfant de visualiser son groupe référent pour le début des activités à 9h00.

- La séparation de groupes d'enfants suivant les tranches d'âge, dans le respect du rythme des enfants :
 - La « petite enfance » (moins de 6 ans) : Il s'agira d'axer l'intervention pédagogique de l'animateur sur un travail de motricité, de découverte, et de repérage, qu'il soit de personne ou spatio-temporel.
 - Les groupes des plus de 6 ans : Cette « progression » dans la semaine sera mise en place selon trois axes moteurs des activités : les activités culturelles, les activités physiques, les activités artistiques et manuelles.

- Le choix des activités par les enfants :

- A 9h, les animateurs proposeront diverses activités aux enfants, répondant aux objectifs de la structure, en leur laissant également la possibilité de proposer leur propre activité. Les enfants et les jeunes s'inscriront ainsi dans l'activité dont ils souhaitent faire partie.
- L'organisation des activités se fera sous la forme des « *multi activités* » proposées par les animateurs du groupe et choisies par les enfants. A l'accueil de loisirs, toutes les activités s'articuleront autour d'un imaginaire et devront suivre une progression logique (avec minimum 1 grand jeu par semaine). Elles seront diversifiées de manière à respecter le rythme de chaque enfant (activités manuelles, sportives, artistiques etc.).
- A l'accueil de loisirs, un thème à la semaine sera choisi et établi par les animateurs. Les activités de l'après-midi seront particulièrement liées à celui-ci.
- L'accent portera ici sur le choix de l'activité par les enfants et les jeunes. C'est la raison pour laquelle le planning des activités se fait à la journée, et non à la semaine, selon les demandes des enfants et des jeunes. **Ces derniers sont acteurs de leurs vacances.**

N.B. A l'accueil de loisirs, chaque matin et chaque début d'après-midi, lorsque les enfants auront choisi leur activité, une liste de chaque groupe d'activité avec les noms et prénoms des enfants sera établie par l'animateur de l'activité. Cette liste sera remise à la direction.

- Un repas échelonné :

- Dans le respect du rythme des enfants, les heures de repas sont fixées à 11h45 pour les enfants de moins de 6 ans et à 12h pour les enfants de plus de 6 ans ainsi que pour les jeunes du club pré-ados. Un pique nique est prévu tous les mercredis. Le repas est un moment de partages et d'échanges. Un animateur par table veillera à son bon déroulement.

- L'organisation d'un temps calme après le repas :

- Une fois le repas prit, un temps calme sera agencé par les animateurs jusqu'à 14h00, reprise des activités. Un temps de sieste non obligatoire sera organisé, en particulier pour les enfants de moins de six ans qui ont l'habitude de faire la sieste à leur domicile. Pour les autres enfants, un temps de repos sera organisé à l'ombre des arbres.
- Pendant ce temps, les enfants qui n'ont pas besoin de sieste ou de repos, seront en semi autonomie dans le parc ou au sein de la MJC pour les jeunes, sous les regards attentifs des animateurs, et pourront se ressourcer avant la reprise des activités, avec des coins lecture, coloriages, bac à sable, etc.
- Un point sur l'organisation de l'après midi se fera en équipe pendant ce temps calme dans le respect des quotas d'encadrement des publics.

- La mise en place de temps d'échanges et de paroles :
 - A l'accueil de loisirs, pendant l'accueil du soir, de 17h30 à 18h30, des temps de bilan seront organisés, sous forme ludique et libre. Pendant ce temps, les enfants seront regroupés pour un dernier petit temps calme. Celui-ci doit se faire dans la tranquillité et la décompression de la journée passée et a un rôle de bilan.
Au club préados, des temps de bilan seront aussi organisés en fin de journée.
 - Il est à noter l'importance majeure de l'accueil des parents le matin comme le soir. Les animateurs seront particulièrement à l'écoute de toutes remarques ou suggestions pour un meilleur rapport avec les parents. Au cours de cet accueil, diverses informations seront échangées avec les enfants, les jeunes et leurs familles. C'est un temps d'échanges et de transmission d'informations avec les parents à partir de différents supports (discussions, programme papier, boîte à idées etc.)
 - A l'accueil de loisirs, les animateurs et les enfants ont la possibilité d'organiser chaque vendredi, en fin d'après midi, vers 16h30, un goûter avec les parents. C'est un temps de rencontre et d'échanges avec les familles où les enfants peuvent présenter aux familles leurs créations de la semaine.

- La mise en place de veillée :
 - Chaque jeudi soir, une veillée sera organisée par les animateurs. Les enfants inscrits passeront la soirée à l'accueil de loisirs, puis dormiront sur place.
 - Pour le club pré-ados, des veillées pourront être organisées selon le désir des jeunes. Toutefois, l'hébergement ne sera pas assuré.

B. Les activités accessoires type mini camps enfants, préados et ados:

Chaque activité accessoire aura un thème défini où un intervenant spécifique qualifié proposera une initiation découverte sur sa spécialité, environ 4 demi journées par semaine, en présence des animateurs.

- L'accueil :

- Accueil des enfants et de leur famille à partir de 8h00 à l'accueil de loisirs pour les activités accessoires enfants et à la MJC pour les séjours de vacances ados. Les heures de départ sont fixées à 8h30 pour les enfants et 9h00 pour les ados. Le retour est prévu le vendredi vers 17h à la MJC .
- Les animateurs devront permettre aux enfants et aux familles d'identifier clairement les lieux d'accueil.

- Fonctionnement global du séjour :

- L'accent portera ici sur le choix de l'activité par les enfants pendant les temps d'animation hors spécifique. C'est la raison pour laquelle le planning des activités n'est pas fixe et peut évoluer à tout moment selon les demandes des enfants. **L'enfant est acteur de ses vacances.**
- Le lundi matin, un temps sera prévu pour la mise en place des règles de vie collective par les enfants avec les animateurs. (planning des différentes tâches de la vie quotidienne telles que vaisselle, rangement, etc..) Les enfants établiront différentes règles sur le respect des uns et des autres, du matériel mis à leur disposition et du lieu du séjour.
- Les activités spécifiques sont prévues sur des demi-journées. Les autres temps d'animation seront assurés par les animateurs.
- Un réveil échelonné à partir de 7h30 jusqu'à 9h00 ajustable en fonction du groupe est prévu accompagné d'un petit déjeuner équilibré.
- Les repas sont des temps calmes et conviviaux où chaque enfant doit goûter à tout même en faible quantité.
- Un goûter sera mis en place par l'équipe entre 16h30 et 17h00.
- Des temps libres et calmes, sous la surveillance des animateurs, seront prévus tous les jours pour l'épanouissement personnel des enfants.
- La pause animateurs est possible pendant le temps calme (c'est-à-dire entre la fin du repas et la reprise des activités à 14h00) sur la base d'un roulement équitable et dans le respect de la législation sur l'encadrement des enfants.
- Tous les soirs, les animateurs feront un bilan de la journée, et s'en serviront pour travailler sur l'organisation du lendemain, en tenant compte des idées exprimées par les enfants à l'aide de différents supports.

- La sécurité des enfants :

- Les animateurs veilleront à la sécurité physique, morale et affective des enfants dans une attention permanente.

- Les lieux d'hébergements répondent aux exigences imposées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
 - Les activités sportives spécifiques sont encadrées par des intervenants diplômés d'état.
 - Les baignades sont encadrées par des animateurs diplômés du Brevet de Surveillant de Baignade.
 - Une trousse à pharmacie est en possession des animateurs.
-
- Lien et échanges avec les familles :
 - Une réunion d'information a lieu avant le début des séjours afin de répondre au mieux à toutes les questions des familles. Lors de cette réunion, des informations sont distribués aux familles comme le trousseau d'affaire, le numéro de la boîte vocale (sur laquelle leurs enfants pourront donner des nouvelles de leurs vacances).
 - Le lundi matin, l'accueil des enfants et de leur famille sera animé.
 - Un lien avec l'accueil de loisirs est fait quotidiennement afin de palier à toute éventualité.
 - En fin de séjour courts, il est important qu'un retour sur la semaine soit fait par les animateurs aux familles.

La mise en œuvre du projet centre social nécessite que plusieurs fonctions soient assurées dans la structure :

La fonction de direction assumée à temps plein par Eric BORDAZ (1820 H = 1ETP)

La fonction de comptabilité assumée par une embauche à mi-temps (910 H = ½ ETP)

La fonction d'accueil assumée par :

La secrétaire d'accueil Frédérick BURCET (1456 H = 0.8 ETP) et

L'embauche d'une secrétaire d'accueil (1456 H = 0.8 ETP)

Responsable secteur jeunesse (364H = 0.2 ETP) dans le cadre du développement d'accueil spécifique 17- 25 ans

Responsable secteur famille (546 H = 0.3 ETP) dans le cadre des permanences d'accueils (logement, formation, écrivain public, etc..)

La fonction d'accompagnatrice famille assumée par Emmanuelle MELIGON (1274 H = 0.7 ETP)

La fonction d'accueil est également assumée dans le cadre des missions respectives des responsables de secteur :

Responsable secteur culturelle (455H) dans le cadre des missions de médiation et d'accueil des publics.

Responsable enfance (455H) dans le cadre de l'accueil des enfants et des familles de l'ACM.

Responsable jeunesse (455H) dans le cadre de l'accueil de jeunes et de leurs familles.

Organigramme de la MJC du Pays de l'Herbasse

